Du 18 au 24 novembre 2024 Numéro 8099

Matot Braine

matot-braine.fr

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (132º année)

RÉSEAU LEGALNET

2000 soldats ukrainiens formés en Champagne

Après neuf semaines de formation dans un camp de Champagne, 2 000 soldats ukrainiens s'apprêtent à repartir au front. Page 14

Patrimoine: 20 M€ de travaux soutenus



La délégation de la Fondation du Patrimoine Champagne-Ardenne se porte bien puisqu'elle devrait récolter pour 2024 plus d'1.3 million de collecte de dons.

Page 4

UIMM: 2 M€ pour former et passer la crise

L'UIMM déploie le dispositif « Mesures urgentes » accessible en Champagne-Ardenne via l'OPCO2i pour former au lieu de licencier. Page 9

Première phase de la prison «InSERRE» en 2025

La prison « InSERRE » de Donchery accueillera 100 détenus et 60 surveillants et conseillers pénitentiaires à horizon 2027. Page 10

Portrait

Le Marnais Cyril Gervasoni. Page 32

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 17 à 30

Artopia redéfinit et embellit les paysages

'aménagement paysager des Basses et Hautes Promenades de Reims, ce sont eux. La réalisation de l'îlot Notre-Dame à Châlons-en-Champagne, encore eux. L'entretien et la création des nouveaux espaces verts et terrasse au Domaine des Crayères, toujours eux. Si elles sont discrètes, les équipes d'Artopia interviennent sur de grands et prestigieux chantiers. L'entreprise vient, par exemple, de décrocher l'appel d'offres pour l'aménagement paysager du nouveau campus de Neoma... Car aujourd'hui, dans un projet de construction, les espaces verts ont une place aussi importante que le bâti. L'intégration des aménagements végétaux dans l'environnement fait d'ailleurs partie du leitmotiv des équipes d'Artopia. « Notre mission est d'aménager et de développer les territoires de façon responsable et innovante, en tenant en compte des citoyens et de l'environnement », souligne Viviane Lopes, Directrice générale. Son rôle de conseil, l'entreprise le prend à cœur en s'occupant des études, de la conception, de la réalisation, et des aménagements paysagers. « La pluridisciplinarité de nos métiers, nous la puisons notamment dans notre histoire ». L'entreprise qui a « beaucoup évolué et en peu de temps » vise une progression substantielle de son chiffre d'affaires, elle qui est déjà passée de 12 à 14 millions d'euros entre 2023 et 2024.



Les équipes d'Artopia œuvrent pour l'aménagement paysager du quartier Rives de Vesle porté par le promoteur Quartus.

Page 3

La ministre de l'Énergie annonce un hiver sans coupure

l'Energie, a fait le tour des installations de la centrale nucléaire de Nogent-Seine, le 8 novembre dernier, avec les élus du territoire. Le déplacement prévu dans le cadre de la PPE, programmation pluriannuelle de l'énergie, a conforté la ministre sur la capacité d'EDF à fournir l'énergie nécessaire aux Français pour un hiver sans rupture et d'autant plus confortable qu'elle annonce une baisse des tarifs de l'électricité de 9 %. « Nous devrions être confortables pour cet hiver et en mesure de produire une électricité fiable, abordable et décarbonée », annonce Olga Givernet.

lga Givernet, ministre déléguée à Cette régulation profitera aux 80 % de Français qui n'ont pas bénéficié de la première vague de baisse des prix. En 2024, la centrale de Nogent aura produit 18 térawattheures (TWh), soit la consommation de 3,5 millions de foyers soit l'équivalent de Paris et sa petite couronne. « Notre raison d'être est de répondre aux besoins du réseau électrique, c'est pour cela que nous venons chaque matin. Et pour cela que 1 200 personnes travaillent chaque jour au CNPE », souligne Estelle Obert, directrice de la cen-

Page 13





IMPACT



Le taux de chômage Le taux de chômage Le taux d'empioi des 50-64 retrouve son niveau d'un an ans augmente de nouveau auparavant

Au troisième trimestre 2024, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 35 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,3 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT atteint ainsi 7,4 % de la population active, soit 0,1 point au-dessus du deuxième trimestre 2024 et à son niveau d'un an auparavant. Il demeure légèrement supérieur à son précédent point bas depuis 1982 (7,1 % au quatrième trimestre 2022 et au premier trimestre 2023) et nettement au-dessous de son pic de mi-2015 (-3,1 points). Sur le trimestre, le taux de chômage des 15-24 ans augmente de 1,8 point, à 19,7 %. (INSEE)



Le taux d'emploi des 50-64 nettement

En moyenne au troisième trimestre 2024, le taux d'emploi des 15-64 ans augmente très légèrement (+0,1 point), portant la hausse à +0,7 point sur un an. Il atteint 69,1 %, soit un nouveau plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure (1975). Pour les 15-24 ans, le taux d'emploi diminue de 0,4 point sur le trimestre et de 0,7 point sur un an, à $34,\!6\,\%$. Pour les 25-49 ans, il est stable sur le trimestre mais en hausse de 0,6 point sur un an, à 82,9 %. Enfin, pour les 50-64 ans, le taux d'emploi continue de nettement augmenter: +0,7 point sur le trimestre, portant à +2,0 points la hausse sur un an. Il atteint 68,8 %, son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure (1975). (INSEE)



Au troisième trimestre 2024, l'emploi salarié privé est quasi stable

Entre fin juin 2024 et fin septembre 2024, l'emploi salarié du secteur privé est quasi stable (-0,1 %, soit -25 000 emplois), après également -0,1 % au trimestre précédent (soit -28 500 emplois). L'emploi salarié privé se situe donc 0,3 % sous son précédent pic de mars 2024 (soit -53 500 emplois) mais au même niveau qu'un an auparavant (soit -4 900 emplois).

Il excède encore largement son niveau d'avant la crise sanitaire (fin 2019), de 5,6 % (soit +1,1 million d'emplois). Au troisième trimestre 2024, l'emploi intérimaire baisse de nouveau, mais moins fortement qu'au trimestre précédent : -0,5 % après -2,2 % (soit -3 900 emplois après -16 200 emplois). (INSEE)

La Région a modernisé les ateliers de son EMOP



Béatrice Moreau, vice-présidente de la Région Grand Est, et Véronique Marchet, conseillère régionale, présidente de la commission Enseignement supérieur, Recherche et Innovation, ont inauguré les nouveaux ateliers de l'EMOP.

venir dans le cadre de la maintenance des bâtiments des lycées publics - qui relèvent de la compétence de la Région. Dans la Marne, cette équipe mobile d'ouvriers professionnels (EMOP) est installée au sein du lycée Roosevelt, à Reims. Composée de 17 agents spécialisés de la Région, représentant quatre corps de métiers (peinture, menuiserie, plomberie, électricité), elle répond aux sollicitations des 21 proviseurs de lycées publics du département (ainsi que du Creps de Reims). Ainsi, de janvier à novembre de cette année, l'EMOP a enregistré 183 demandes d'intervention, auxquelles elle a évidemment répondu.

Les ateliers de l'équipe, qui n'étaient

\rceil ur son territoire, le Conseil régio- 👚 peut-être plus adaptés à la nature des 🥏 dité (qualité soulignée et appréciée par ment d'équipes à même d'inter- viennent d'être réaménagés et officiellement inaugurés en ce début novembre.

RECRUTEMENT EN VUE

Deux ans et demi de travaux (juillet 2022/février 2024), en partie réalisés par les ouvriers professionnels euxmêmes, auront été nécessaires - pour un coût de 450 000 €. Sur un plateau de 800 m² de surface, l'EMOP dispose également d'équipements modernisés (outils et machines), le tout lui permettant de rationaliser les coûts des travaux menés dans les lycées, de mieux maîtriser les matériaux qu'elle utilise (traduisant par là même l'intérêt de la Région pour le développement durable), de gagner en agilité et en rapi-

nal Grand Est dispose locale- interventions et au travail des agents, les chefs d'établissement faisant appel à ses services).

> Ces ateliers... revisités répondent aussi à la stratégie de développement mise en place par la Région depuis 2020 à l'égard des équipes mobiles et de l'internalisation de ses actions dans la maintenance des bâtiments des lycées. D'ailleurs, il est prévu que l'EMOP marnaise monte en puissance avec le recrutement de nouveaux professionnels, pour porter son effectif à une trentaine d'agents. Outre les aspects fonctionnels évoqués ci-dessus, ces nouveaux ateliers constituent aussi un... joli cadeau d'anniversaire pour l'équipe mobile de la Marne, qui fête cette année les 35 ans de sa création.

Elles bougent

UIMM: LISA NGUYEN, DÉLÉGUÉE TERRITORIALE POUR L'AUBE

Troyenne de 35 ans, Lisa Nguyen, juriste à l'UIMM, succède à Laurent Poullain en tant que déléguée territoriale pour l'Aube. Titulaire d'une capacité en Droit sortie major de sa promotion, elle a ensuite obtenu les masters 1 et 2 en droit de l'Entreprise et en droit de la sécurité intérieure et de la Défense. Après cette reconversion professionnelle, Lisa Nguyen qui travaillait auparavant dans un commerce, a créé son entreprise de biscuits avant de rejoindre l'UIMM en septembre 2023. Bien connue des adhérents, la juriste continuera de les accompagner et assurera en parallèle la représentation territoriale des 450 adhérents. Une fonction portée pour la première fois par une femme dans l'Aube, comme un signe de la féminisation des métiers de l'industrie.

MBP





Artopia aménage les espaces et embellit les paysages

Aménagement. L'entreprise Artopia, spécialisée dans l'aménagement paysager a intégré de nouveaux locaux au mois de mai dernier. L'occasion pour cette société qui opère de grands chantiers avec les collectivités, les ETI et PME mais également les particuliers, de multiplier les projets et de conquérir de nouveaux marchés.



Les équipes d'Artopia plantant un pin de nuit autour de l'îlot Notre-Dame à Châlons-en-Champagne.

'aménagement paysager des Basses et Hautes Promenades de Reims, ce sont eux. La réalisation de l'îlot Notre-Dame à Châlons-en-Champagne, encore eux. L'entretien et la création des nouveaux espaces verts et terrasse au Domaine des Crayères, toujours eux. Si elles sont discrètes, les équipes d'Artopia interviennent sur de grands et prestigieux chantiers. L'entreprise vient, par exemple, de décrocher l'appel d'offres pour l'aménagement paysager du nouveau campus de Neoma... Car aujourd'hui, dans un projet de construction, les espaces verts ont une place aussi importante que le bâti. L'intégration des aménagements végétaux dans l'environnement fait d'ailleurs partie du leitmotiv des équipes d'Artopia. « Notre mission est d'aménager et de développer les territoires de façon responsable et innovante, en tenant en compte des citoyens et de l'environnement », souligne Viviane Lopes, Directrice générale. C'est pourquoi Artopia travaille de concert avec les pépinières locales, afin de proposer le plus possible des espèces végétales adaptées à leur milieu. Là où, auparavant, les parterres des collectivités étaient parsemés de fleurs nécessitant un arrosage très régulier, aujourd'hui, ce sont plutôt des plantes vivaces qui sont privilégiées. En effet, contrairement à une plante annuelle ou bisannuelle, la plante vivace repousse chaque année, elle a également l'avantage de résister aussi bien au froid en hiver qu'à la sécheresse

en été. « Nous sommes convaincus que le respect de la biodiversité et l'équilibre des milieux doivent être au cœur de chaque aménagement », poursuit celle qui a effectué une très grande partie de sa carrière dans le secteur du paysage - notamment 15 ans chez le leader européen Id Verde - avant d'intégrer Artopia en 2022.

PLURIDISCIPLINARITÉ DE MÉTIERS

Son rôle de conseil, l'entreprise le prendà cœur en s'occupant des études, de la conception, de la réalisation, et des aménagements paysagers. « La pluridisciplinarité de nos métiers, nous la puisons notamment dans notre histoire », confie Viviane Lopes. Celle-ci débute en 1966, avec la création de la société Henry Julliot à Cormontreuil et une activité qui se concentre exclusivement sur les espaces verts. « En 1981, Henry Julliot élargit ses horizons en se lançant dans les travaux publics et devient Champagne Travaux Publics. Sept ans plus tard, la société scinde ses activités en deux : Henry Julliot, pour les espaces verts et Champagne Travaux Publics, pour les TP », précise la Directrice générale. En 1997, CTP intègre le groupe familial BIR, implanté en région parisienne et reconnu pour son expertise Réseaux, VRD avant d'être rejoint quelques temps après par l'activité Espaces verts. En 2015, ayant la volonté de dynamiser cette partie centrée sur le paysage, des discussions sont alors été initiées avec une entreprise locale, Cossenet Paysage, située à Saint-Martin-sur-le-Pré. « C'est en 2016, que fusionnent Henry Julliot et Cossenet Paysage pour donner naissance à Artopia et sa filiale Artopia Services destinée aux Particuliers, toutes deux intégrées au sein du Groupe

Le groupe BIR (Bâtiment, Industrie, Réseaux) existe depuis près de 50 ans. C'est en se spécialisant dans la pose de réseaux électriques, de gaz, d'eau et de tuyauterie industrielle qu'il débute son activité, avant de se diversifier dans d'autres secteurs comme l'aménagement voirie et paysager, le tri et le recyclage mais également les activités immobilières. Dans la région, le groupe possède ainsi l'entreprise C'Mater, PME basée à Courcy et spécialisée dans le recyclage de matériaux pour le BTP et la gestion globale des déchets dangereux et non dangereux des entreprises et des collectivités. « Un atout, car nous couvrons ainsi un grand spectre de métiers, et lorsque nous répondons à des appels d'offres, c'est en écosystème que nous pouvons nous positionner », indique Viviane Lopes. « De la sorte, nous pouvons nous placer sur une offre globale.»

Des offres globales et des projets particuliers et innovants comme celui du nouveau quartier Rives de Vesle, porté par le promoteur Quartus, où il s'agira notamment d'intégrer des toitures végétalisées. « Notre métier est très conditionné par les saisons et les époques de plantations. Et une fois que nous avons effectué les plantations,

nous intervenons sur le suivi et l'entretien durant généralement au moins la première année. »

Avec le déménagement dans de nouveaux locaux où les conditions de travail des équipes ont été considérablement améliorées, aujourd'hui, Artopia bénéficie d'une emprise de terrain de 7 000 m² où tout le matériel peut être stocké et de bâtiments de 1 400 m² de bureaux au sein desquels se retrouvent les équipes administratives et créatives.

OUVERTURE D'UNE AGENCE EN ILE-DE-FRANCE

« Avec des effectifs en constante évolution et de nouveaux projets, nous étions trop à l'étroit, ce qui entravait aussi le développement de l'entreprise. » De 65 salariés en 2016, lors de la création de l'entité Artopia, aujourd'hui, la société en compte 99. « Le positionnement sur le marché des Promenades de Reims nous a apporté une grande visibilité, bien au-delà du territoire, car nous avons remporté pour ce chantier, le Prix Équerre d'Argent et pour lequel nous concourrons encore aujourd'hui pour les Victoires du Paysage », souligne la Directrice générale. C'est pourquoi, fort de cette confiance, le groupe BIR a ouvert une nouvelle agence Artopia en Ile-de-France, en 2023, afin de conquérir des marchés dans la grande couronne parisienne cette fois-ci. « L'activité Espaces verts poursuit donc son développement, d'autant que deux nouvelles sociétés viennent d'être rachetées, Altaspace et Environnement Services, toujours en région parisienne. » Une nécessité d'avoir une agence sur place quand on sait qu'Artopia intervient notamment sur le très gros chantier de Center Parcs, Village Nature à Marnela-Vallée. L'entreprise assoit aussi son

ARTOPIA EN CHIFFRES

- 2016 : Création de l'entité Artopia et Artopia Services née de la fusion entre Henry Julliot et Cossenet Paysage.
- 100 salariés au sein d'Artopia.
- 12,5 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- + de 3 500 missions réalisées.
- + de 100 engins dans le parc
- 2022 : arrivée de Viviane Lopes comme Directrice générale.

développement en intégrant une politique RSE et de qualité de vie au travail. « L'objectif est d'être certifié ISO 14 001 et 45 001 dans l'année 2025. »

Un plan prévention et sécurité est aussi mis en place avec la MSA depuis le changement de locaux. Dans sa politique de fournisseurs aussi, Artopia privilégie le local et l'économie circulaire. La société travaille également en étroite collaboration avec les organismes de formation de la région dont le BTS Aménagement paysager de Thillois et le CFA de Laon (Aisne). « L'objectif est de former des apprentis, de les accompagner et d'aller au bout de la démarche en les embauchant. Nous sommes aussi très attentifs aux reconversions, où les nouveaux apprentis viennent avec un bagage et un socle de compétences. » L'entreprise qui a « beaucoup évolué et en peu de temps » vise une progression substantielle de son chiffre d'affaires, elle qui est déjà passée de 12 à 14 millions d'euros entre 2023 et 2024.

NASTASIA DESANTI



Viviane Lopes est directrice générale d'Artopia depuis 2022 devant les nouveaux locaux.



Patrimoine. La section champardennaise de la Fondation du Patrimoine se porte bien puisqu'elle devrait récolter pour 2024 plus d'1,3 million de collecte de dons. Un très bon chiffre qui témoigne de l'attachement des habitants de la région à son histoire.

Patrimoine : 20 M€ de travaux soutenus pour 100 projets



Le futur musée, dont les contours ne sont pas encore définis, réunira au sein du « Château Mermoz », dans les Ardennes, deux grandes figures de l'Histoire nationale et du territore Jean Mermoz et Albert Caquot.

'équipe de la Fondation du Patrimoine Champagne-Ardenne a le sourire. « Cette année encore, les particuliers et les entreprises se sont montrés très généreux », s'enthousiasme Pierre Possémé, Président de la délégation. « Notre région est souvent montrée en exemple pour le nombre de projets accompagnés et l'importance de la mobilisation. » Comment expliquer cette tendance qui, depuis le covid, a vu sa croissance de dons progresser de 76% dans la Marne, 50% dans l'Aube, 105% en Haute-Marne et 185% dans les Ardennes ? Plusieurs raisons sont avancées. Tout d'abord, une forte mobilisation autour de la communication des projets, relayés dans les médias locaux. Certains d'entre eux, à la peine parfois, ont vu leur solde réglé trois jours après une parution lançant un appel aux dons. Un attachement particulier au patrimoine survivant aux destructions des deux Guerres mondiales ensuite. Quand on sait que 80% de la Ville de Reims a été détruite lors de la Première Guerre mondiale par exemple, le patrimoine v avant survécu est d'autant plus important à conserver aux yeux de ses habitants. Et puis, enfin, les zones rurales se mobilisent pour leur bâti qui se dégrade de

plus en plus. « De nombreux bâtiment sont soumis aux aléas climatiques qui les font souffrir, aussi bien au niveau des murs avec l'apparition de fissures, que de l'effondrement des sols qui vient fragiliser les structures en ellesmêmes », insiste Pierre Possémé.

UNE MULTIPLICATION DE PROJETS

La diversité des projets explique également l'engouement des habitants de Champagne-Ardenne. En 2024, la Fondation a soutenu 20 millions d'euros de travaux et réhabilitation pour 100 nouveaux projets. « Ce qui correspond à la préservation ou même à la création de 800 emplois qualifiés ou à valeur ajoutée », précise Pierre Possémé. « Nous avons accueillis de nouveaux bénévoles - ils sont 35 au total - qui sillonnent le territoire, aussi bien à la recherche de nouveaux projets à soutenir qu'en interlocuteur de particuliers et collectivités qui souhaitent se lancer dans la restauration d'un édifice », précise Bernard De Lauriston, Chargé de Mission Marne et Ardennes. Des bénévoles qui sont bien souvent d'anciens chefs d'entreprise, « avec les qualités de management et de conduite de projets, incontournables pour chapeauter des équipes et des programme de rénovation », souligne Pierre Possémé.

Concernant le département des Ardennes en particulier, l'accent a été mis sur l'augmentation substantielle de projets soutenus, grâce à l'action du Pacte Ardennes, soutenu dans sa mise en place par le député Jean-Luc Warsmann. « Nous sommes passés de quelques projets par an, à une vingtaine. » Des projets variés, avec une forte prédominence du patrimoine religieux. « Le patrimoine religieux, désormais grande cause nationale depuis les annonces du président Emmanuel Macron l'année dernière, continue à mobiliser la délégation Champagne-Ardenne. Cette année, la Fondation a mobilisé 16,7 millions d'euros pour le patrimoine religieux en péril. Dans ce cadre, 6,6 millions d'euros vont être dirigés vers 100 "petites Notre-Dame" des petites villes françaises », annonce Valentine Roland-Boulogne, Chargée de mission Aube et Haute-Marne. En Champagne-Ardenne, quatre sites ont ainsi été choisis, un par département : l'église Saint-Calixte de Mailly-Champagne (51) avec 100 000 € de dotation, l'église Saint-Martin de Macey (10) pour 100 000 € de dotation également, l'église Saint-Leu de Sévigny-Waleppe (08), 50 000 € de dotation ainsi

que l'église Saint Pierre et Saint-Paul de Rimaucourt (52) avec également 50 000 € de dotation. « Cette campagne nationale bénéficie d'un taux de déduction fiscale renforcé pour les particuliers de 75% jusqu'à 1 000 € », rappelle Pierre Possémé.

LA PETITE ET LA GRANDE HISTOIRE SE CROISENT

Les dossiers choisis sont souvent porteurs d'histoire, « la petite et la grande » et se distinguent par la manière dont l'édifice restauré va pouvoir « vivre » dans le futur. Ainsi. le pigeonnier de l'abbaye d'Andecy, à Baye (51) pourra accueillir des expositions valorisant non seulement l'histoire de l'abbaye mais également les techniques de constructions employées pour la restauration. « La SMA BTP est venue clôturer le financement. Ce projet est la plus belle collecte de 2024 avec plus de 70 000 € récoltés dans le cadre du Mécénat», livre le Président de la délégation Champagne-Ardenne. Autre projet important pour l'année 2025 cette fois, celui de la restauration du « Château Mermoz », en Thiérache ardennaise. « C'est en 1934 que Jean Mermoz, figure légendaire de l'Aéropostale, achète le domaine à Rocquigny pour que sa mère puisse l'habiter. Les habitants gardent le souvenir ému de ses arrivées et départs en avion dans le parc quand *il venait lui rendre visite* », fait savoir Bernard de Lauriston.

VILLES PARTENAIRES ET PATRIMOINE NATUREL

« En 2024, nous avons beaucoup développé notre réseau de villes partenaires sur le Label de la Fondation », annonce Valentine Roland-Boulogne. « Aujourd'hui, les Départements, la Région, sont limitées dans leurs financements. Les collectivités avec lesquels nous travaillons, souvent labellisées Petites villes de Caractère bénéficient d'un « Fonds Façade » qui a pour objet d'inciter à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine privé non protégé et nous les aidons ainsi à flécher les projets. » L'année marquait aussi un tournant de la Délégation concernant le Patrimoine naturel. « Une convention-cadre avec la Région Grand Est a été signée le 18 mars avec comme objectif une levée de fonds d'1,2 millions d'euros pour le financement de 200 îlots de libre évolution en Grand Est. » Un recrutement a d'ailleurs été effectué pour amplifier cette gestion de nouveaux projets, avec pour 2025, des montants records espérés.

NASTASIA DESANTI

Pour découvrir tous les projets soutenus et à soutenir : https://www.fondation-patrimoine.org/



L'équipe de la délégation Champagne-Ardenne de la Fondation du Patrimoine, Pierre Possémé, Président, Bernard de Lauriston, Chargé de mission Marne et Ardennes et Valentine Roland-Boulogne, Chargée de mission Aube et Haute-Marne.



Mécénat. Pour la 11^e année, le club rémois d'entreprises mécènes PRISME a remis à l'un des diplômés en Master Art de l'ESAD son prix d'encouragement qui vaut reconnaissance de talent.

ESAD: les artistes naissants repérés par PRISME



La lauréate entourée des autres candidats et des membres du jury PRISME.

e monde économique et le monde des arts ont l'habitude de se rencontrer à l'ESAD (Ecole supérieure d'art et de design) de Reims, dont l'association Prisme est partenaire depuis plus de dix ans. Ce club de mécènes d'art

contemporain, qui regroupe une quarantaine d'entreprises, manifeste son soutien aux jeunes créateurs de l'école deux fois par an à travers les concours CÉRAMIX au printemps et PRISME à l'automne. Pour l'organisation de ce dernier le 13 novembre dernier, l'ESAD a fait évoluer le format vers un système d'exposition itinérante. Les cinq candidats*, tout juste diplômés du Master option Art, ont investi différents espaces de la ville pour y présenter leurs productions ou performances de fin de cursus : le FRAC Champagne-Ardenne, Saint-Ex, la cour de l'ESAD Franchet d'Esperey, la Fileuse et - plus inattendu le Stade Delaune. Elle s'appelle Claire Tater. Elle a 23 ans. C'est à cette jeune Rémoise de naissance qui vient d'achever son parcours à l'ESAD que le jury de concours a décidé, après délibération, de décerner le prix PRISME 2024. « Ma performance consistait à faire ressentir physiquement la sculpture par des vibrations et des sons produits par 34 rails de chemin de fer qui tournaient sur eux-mêmes », détaille la lauréate qui a bénéficié d'un partenariat avec la SNCF pour la fourniture de la matière première.

55 000 € DEPUIS 2014

Son prix, d'un montant de 5 000 €, lui a été remis par Didier Janot, président de PRISME: « Nous avons été impressionnés par la qualité et la cohérence des propositions, toutes parfaitement abouties. Depuis 2014, ce sont 55 000 € qui ont été attribués dans ce cadre, à quoi s'ajoutent les dotations du concours CERAMIX.

Au-delà du chèque qui va permettre à Claire Tater de poursuivre ses recherches, le prix valide son travail de cinq ans et valorise la personne. Mais surtout, dans notre esprit, il célèbre son potentiel en tant qu'artiste. Elle pourra s'en prévaloir dans sa communication, c'est toujours utile. » Accompagné de Catherine Coutant, conseillère municipale déléguée au patrimoine, Pascal Labelle, adjoint au maire de Reims en charge de la culture, a confirmé que cette édition était exceptionnelle par sa mise en place multisite « qui correspond à la volonté d'ouvrir l'ESAD sur la ville et de montrer le talent de ses étudiants. C'est une chance d'avoir une école de ce niveau** qui fait rayonner le territoire. »

CATHERINE RIVIÈRE

*Eva Chanoir, Lou Favreau, Vincent Ineichen, Claire Tater, Hugo Titelein

**Classée en 2024 dans le Top 10 des écoles de design par le Figaro





Technologie. Le Medef organise une trentaine de conférences en France en préambule au Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle organisé à Paris en février 2025.

Le tour de France de l'IA



Alexandre Farro, président du Medef Grand Est, Vincent Mathieu, président de la section Aube, Syvie Bonello de la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur, Robin Rivaton, co-président du Comex 40 du Medef et Mickael Petit de Numeum.

e Medef organise un tour de France pour démystifier l'IA auprès de ses adhérents via des témoignages d'utilisateurs. « On voit monter ce sujet de l'intelligence artificielle très fortement depuis novembre 2022 avec Chat GPT », explique Robin Rivaton, co-président du Comex 40 du Medef. Le mouvement s'est emparé du sujet dès 2018 pour suivre les préconisations de la Commission Villani. Il s'agit alors de mettre en place des structures et des outils dédiés à l'IA pour éviter la fuite

des cerveaux français vers les géants américains. L'organisation travaille sur le sujet et réalise une tournée des Medef territoriaux avec Numeum, le syndicat de branche du numérique. l'ex Syntec, pour présenter l'IA et recueillir les témoignages d'utilisateurs auprès des entreprises adhérentes. « Il faut se saisir de ces technologies qui abaissent les coûts de service et de production avant que d'autres s'en emparent ». Santé, banque, assurance, ressources humaines, agriculture, marketing, rédaction de contenu, défense... tous les secteurs sont concernés. Pour Robin Rivaton, l'IA n'est sûrement pas une menace. « Il y a 50 % de plus d'emploi en France depuis les années 1970. Entre-temps, nous avons eu les ordinateurs, Internet et l'IA. Nous savons que la technologie n'est pas l'ennemie de l'emploi, d'autant que nous sommes sur des marchés avec une population active qui diminue chaque année. Nous avons besoin de technologies pour produire plus ».

Des propos soutenus par Mickael Petit, délégué régional de Numeum. Le syndicat représente 2500 entreprises en France et 85 % du chiffre d'affaires du numérique. « Déjà, Homère, au VII^e siècle avant JC, prédisait que des robots allaient remplacer les humains. Il y a toujours du travail pour les hommes! Toutes les évolutions pour lesquelles nous avons eu peur, ont apporté un plus. Nous avons raté le cloud, le smartphone, ne ratons pas l'IA. »

DISCOURS POSITIF

Les conférences organisées par le MEDEF Grand Est, la section Aube, Numeum Grand Est, la Région Grand Est et la Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur doivent rassurer les entreprises. Le tour de France de l'IA est labellisé par le sommet mondial de l'IA organisé par la France le 11 février prochain. Il rassemblera des chefs d'État, de gouvernements, des organisations internationales, des entreprises de toutes tailles, des universitaires, des chercheurs, des organisations non gouvernementales, des artistes... Les 30 étapes couvertes sur toutes les régions permettent ainsi de collecter des données pour y remonter des exemples d'utilisation de l'IA. « Nous pourrons nourrir la prise de position du Medef lors du sommet » poursuit Alexandre Farro, président du Medef Grand Est, qui insiste également sur la coopération entre le mouvement, la formation et l'éducation nationale. « Nous sommes dans une dynamique extrêmement positive pour aider les jeunes et les étudiants pour qu'ils arrivent dans les nouveaux métiers. Il y a une démarche conjointe entre le Medef et le ministère de la Recherche pour cela. » Un sujet qui intéresse non seulement les entrepreneurs mais également les élus. Anne-Marie Zeltz, conseillère départementale, coprésidente de la commission économie-emploi, assistait à la conférence de l'étape troyenne le 7 novembre. « L'IA m'intéresse. Je considère que les élus doivent être conscients de ce qui se passe et qu'ils puissent l'utiliser. J'ai lancé une initiative pour suivre une formation à l'IA pour les élus et nous étions nombreux à y participer. Je viens voir ici comment les entreprises vivent l'IA, quelles sont leurs craintes et ce qu'elles vont en tirer comme profit. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Photographie. Le spécialiste rémois de la photographie culinaire vient d'enrichir son palmarès de récompenses de deux « Lentille d'Or » reçues le 28 octobre dernier à l'occasion de la 15° édition du Festival International de la Photographie Culinaire.

Deux nouvelles « Lentille d'Or » pour Laurent Rodriguez



Laurent Rodriguez a été récompensé pour trois photographies illustrant les relations entre le sport et l'alimentation.

éjà lauréat de « Lentille d'Or » en 2013, 2015, 2020 et 2023, Laurent Rodriguez a complété

sa collection avec une double récompense cet année, lors de la 15° édition du Festival International de la Photographie Culinaire qui s'est tenue lors du Salon International de l'Alimentation (SIAL - 19/23 octobre, Paris-Villepinte).

Cette édition, dédiée au sport et à l'alimentation en écho aux Jeux Olympiques, d'ailleurs labellisée « Olympiade Culturelle » par Paris 2024, était parrainée par Alexandre Mazzia, le chef marseillais triplement étoilé, chef des cuisines des athlètes au village olympique Paris 2024. Ce festival, créé en 2008, est l'unique manifestation culturelle internationale réunissant deux univers: la nourriture et la photographie artistique.

20 photographes professionnels, français et étrangers, étaient sélectionnés pour exposer trois photographies illustrant les relations entre le sport et l'alimentation.

"CITIUS, ALTIUS, FORTIUS"

Les trois clichés de Laurent Rodriguez, faisant la part belle à la devise olympique, "citius, altius, fortius" (plus vite, plus haut, plus fort), lui ont valu le Grand Prix de la Photographie du Patrimoine Gastronomique 2024 (avec remise du Diplôme de Mérite et de Prestige National du Comité de France), d'une part, et le Grand Prix des Ambassadeurs du Produit, d'autre part. La remise des prix a eu lieu le 28 octobre, au ministère de la Culture.

Reconnu comme l'un des spécialistes français de la photographie culinaire, Laurent Rodriguez se veut également un ambassadeur de la Cité des Sacres, dans laquelle il s'est définitivement installé en 2007, pour y fonder son propre studio en 2008. Et même s'il travaille dans son autre studio de Colombes, aux portes de Paris, c'est finalement à Reims qu'il exerce la plupart du temps ses talents, pour une clientèle locale qui produit, transforme, distribue tout ce qui touche à l'alimentation et aux plaisirs de la table. En la matière, on sait que Reims a des atouts à faire valoir.

Si ces deux nouvelles distinctions viennent asseoir un peu plus la réputation de Laurent Rodriguez, il compte bien récolter encore quelques « lentilles » dans les années à venir, à travers des œuvres audacieuses et innovantes qui mettent en valeur un secteur économique en plein essor.

Reims à table

Une 3° édition couronnée de succès

Mardi 12 novembre, les restaurateurs étaient réunis aux côtés des parrains de l'événement, le chef triplement étoilé Arnaud Lallement (L'Assiette Champenoise***) et le chef MOF 2011, Philippe Mille (Arbane) pour découvrir les cinq restaurants plébiscités par le public, les « Rois de la Table » des cinq catégories en lice. Sous la présidence d'Emmanuelle Jary (C'est Meilleur Quand C'est Bon), le jury du concours professionnel a par ailleurs récompensé cinq restaurateurs engagés dans la promotion et la mise en valeur du territoire à travers des démarches authentiques, durables, et gourmandes

In fine, 10 restaurants parmi les 103 participants ont obtenu l'un des précieux trophées originaux confectionnés par l'Atelier Simon Marq, symbole de l'artisanat et du patrimoine local.

DES CHIFFRES IMPRESSIONNANTS ET UNE ADHÉ-SION CROISSANTE

Avec 9 000 joueurs en lice et 173 200 couronnes distribuées aux 103 restaurants participants en seulement 8 semaines (vs 10 en 2023), cette 3º édition a établi un nouveau record. La participation a bondi de 20 % chaque semaine par rapport à l'édition 2023, prouvant un engouement toujours plus fort. Plus de 350 dotations ont été offertes aux joueurs grâce au soutien de 52 partenaires, renforçant le jeu d'équipe autour de la gastronomie rémoise. Les restaurants distingués sont eux repartis avec plus de 4 000 euros de dotations chacun.

Le Palmarès :

Reims à Table, le jeu : Le Square pour Cuisine Authentique ; Sodad pour Cuisine Gastronomique ; O Délices du Liban pour Cuisine du Monde ; The mother Road pour Cuisine à emporter.

Le Concours professionnel: Prix Champagne de vignerons: La Table de la Boucherie Guiset; Prix France Bleu, Sacré Brunch; Prix The fork, L'Extra; Prix Food Index for Good, Le Squae; Prix ville de Reims, Holy Shot Coffee Shop; Prix spécial, Sodad.

J.I

Talents. La troisième édition des Joutes Rémoises, concours d'éloquence entre étudiants d'établissements d'enseignement supérieur rémois, s'est tenue à l'Hôtel de Ville, début novembre.

Joutes Rémoises : l'éloquence devient un art

🔁 avoir parler - de tout, de rien, mais avec talent! - devant un auditoire, est un art qui se cultive. Au sein d'établissements d'enseignement supérieur rémois, des associations promeuvent l'éloquence, ne serait-ce que pour aider les étudiants à améliorer leur prise de parole en public.

L'association Néorateur, de Neoma BS, a ainsi organisé la troisième édition des Joutes Rémoises, qui a vu s'affronter les représentants de Néoma, de l'ICP Reims, de Sciences Po Reims et de la Faculté de Droit

Sur le thème générique intitulé "Le temps et la nostalgie", deux "champions" de chaque établissement* devaient débattre de l'un des 4 sujets proposés, traitant pour l'un du "pour", pour l'autre du "contre" : la vie est-elle plus belle dans le souvenir que dans l'instant?; est-on tous en retard sur son destin?; le passé a-t-il un avenir?; est-ce déjà trop tard? Avec pour consigne de faire preuve de culture, d'audace et d'hu-



De gauche à droite : Hugo Rouselle-Nérini (président de la Fédération Francophone de Débat) ; Anaïs Verrachia (ICP - Prix du public) ; Madeleine Kao (Sciences Po -Lauréate des Joutes Rémoises 2024) ; Noémie Geslin (Neoma - 3º du concours) ; Ahmed Brahim (Faculté de Droit - 2º du concours) ; Neurélise Djelidi (présidente de Néorateur et de la Fédération Francophone de Débat Grand Est).

mour en dix minutes maximum. Le tout devant un jury... bienveillant d'examinateurs (professeurs des

établissements concernés) et un public composé de quelque 230 étudiants venus écouter et encourager leurs camarades!

« ON NE NAÎT PAS ORATEUR, ON LE DEVIENT »

« Au-delà de la réflexion que proposent les sujets, et de la manière de la présenter, ces Joutes Rémoises sont aussi une façon de faire se rencontrer des étudiants qui n'ont pas les mêmes références dans leur cursus universitaire, de sortir aussi de nos structures respectives pour échanger... » explique Neurélise Djelidi, présidente de Néorateur et de la Fédération Francophone de Débat ** Grand Est.

Au terme de prestations de qualité, Hugo Rouselle-Nérini, président de la Fédération Francophone de Débat, félicitait orateurs et oratrices, soulignant la difficulté de parler en public, leur conseillant de rester eux-mêmes et de ne pas se perdre dans leur discours. Il ajoutait que « l'on ne naît pas orateur, on le devient ».

Si tous méritent des éloges, il y avait néanmoins des lauréats.

Madeleine Kao enlevait le concours, devant Ahmed Brahim et Noémie Geslin. Anaïs Verrachia recevait quant à elle le Prix du public.

On n'épiloguera pas davantage pour savoir si le passé à un avenir, mais gageons qu'avec ces jeunes gens l'avenir, lui, en a un...

JACQUES RIVIÈRE

* Il s'agissait : pour Neoma, de Noémie Geslin et Guillaume Rasoamiaramanana; pour l'ICP, d'Etan Gobit et Anaïs Verrachia; pour Sciences Po, de Madeleine Kao et Anna Laouti; pour la Faculté de Droit, de Manel Siali et Ahmed Brahim.

** Fondée en 2012, la Fédération Francophone de Débat œuvre pour la promotion de l'art oratoire et de la francophonie. Elle fédère plus de 40 clubs de débat universitaires et plus de 30 clubs lycéens.



« GRÂCE À L'AIDE À L'INVESTISSEMENT DU GRAND **REIMS ET L'ACCOMPAGNEMENT** PERF'ENERGIE*, J'AI REMPLACÉ MA VITRINE ET INSTALLÉ UNE POMPE À CHALEUR POUR PLUS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.»

* assuré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat



Florence Clémentine CHOISEL Gérante de Florence Coiffure Salon de coiffure situé à Fismes



Reims Business vous accompagne dans le développement de votre entreprise sur le territoire, contactez les équipes :

03 26 77 87 50 - reimsbusiness@grandreims.fr

WWW.REIMSBUSINESS.FR (f) in X (in)







Reims Business est un service du Grand Reims #TousLégendR







Start-up. La jeune entreprise troyenne lance les précommandes de sa gamme de produits cosmétiques à base de marc de café recyclé.

Chaff, le café dans la peau



Chaff conçoit des produits cosmétiques à base de café.

n café pour éclaircir le teint des peaux urbaines qui souffrent de la pollution, du stress, du manque de sommeil, avec des produits consommés et recyclés issus de la consommation urbaine. Chaff récupère ainsi chaque semaine le marc de café de spécialité consommé dans les entreprises parisiennes auprès d'un torréfacteur pour le transformer en sérum et en exfoliant pour le visage.

Les trois étudiants à l'EPF de Troves, Vincent Landois, Anthonin Thimot et Alex Molines lancent leur marque Chaff avec deux produits cosmétiques et la volonté de favoriser les circuits courts. Le marc de café représente des centaines de milliers de tonnes, jetées à la poubelle à 95 %. « Nous avons établi une chaîne de valorisation avec l'énergie, le compostage, la méthanisation, le granulé de chauffage à base de café l'an dernier et enfin, l'upcycling, avec des produits cosmétiques. Nous travaillons avec un torréfacteur de café de spécialité, le grand cru du café, qui livre les entreprises et récupère les grains moulus des machines. Nous le séchons pour le stocker et c'est moins lourd à transporter pour faire l'extraction des ingrédients à Nancy où se trouve la machine. L'objectif étant d'internaliser cette opération par la suite. Notre partenaire récolte 1,5 tonne de marc par mois, soit 700 kg de matière sèche

qui permet d'extraire 70 kg d'ingrédients pour des contenants de 30 ml et 60 ml. Nous utilisons le marc, le silverskin ou coffee chaff, c'est la cosse du grain, d'où le nom choisi pour la marque, et la saponaire pour l'exfoliant. Ce qui n'est pas utilisé en production part en méthanisation », explique Alex Molines

Alex Molines. Le café de spécialité est traçable et permet d'extraire plus de molécules bio actives. Le sérum intègre de l'huile de café, du macérat de carotte et du squalane végétal d'olive qui permet une réhydratation non comédogène de la peau. Sur une échelle de 0 à 100 selon la Specialty Coffee Association (SCA), organisme mondial du café, le café de spécialité obtient une note au-dessus de 80. Un score qui garantit la traçabilité et le respect des normes éthiques sur la déforestation ou la rémunération du producteur, par exemple. Vegan, les formulations font l'objet de validations par un laboratoire certifié. Pour les contenants, Chaff utilise du verre sourcé en Italie pour le sérum et de l'aluminium

produit en France pour l'exfoliant, « pour avoir des produits 100 % recyclables » et 100 % recyclés dans les années à venir avec la mise en place de circuits de collecte.

TESTER LE MARCHÉ ET LANCER LA PRODUCTION

Quand une startup franchit l'étape de la commercialisation, les signaux sont au vert. Les précommandes proposées sur le site de projets kisskissbankbank doivent permettre de lancer les premières productions, sous-traitées dans un laboratoire français avec des lignes de production normées. Entre le développement du produit et le marketing, les associés ont mis 50 000 € dans le projet. Aidés par des prix remportés lors de concours de projets, par la BPI, la bourse de l'innovation de la Région Grand Est et des prêts à taux 0 % du réseau Entreprendre ou d'Initiative Aube.

Distribués exclusivement en ligne, les premiers produits Chaff doivent sortir du laboratoire en février 2025. « Cela permet de tester le marché et les clients potentiels. Nous sommes deux producteurs d'huile de marc de café en Europe, dont un au Danemark qui ne travaille pas du café de spécialité. Nous pouvons aussi imaginer fournir les ingrédients ».

Implantée initialement à Rosières-près-Troyes, les bureaux sont désormais à Nanterre avec la zone de stockage de marc de café. Le local troyen doit devenir le site de logistique. « L'expérience client d'ouverture du paquet est primordiale. Nous créons actuellement les packagings d'envoi des produits. » L'équipe s'appuie sur une alternante pour le référencement naturel SEO de Chaff et sur ses prestataires, tant pour la partie laboratoire que pour lancer le produit. « Nous commençons à travailler sur une routine de soin complète avec trois nouveaux produits. Ensuite, nous allons chercher d'autres ingrédients dans le café et pourquoi pas ensuite d'autres ressources urbaines qu'on jette en grosse quantité pour en extraire les ingrédients. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Automobile

Villers-Cotterêts: quel avenir pour Volkswagen France, après l'annonce d'un plan social en Allemagne?



À la fin du mois d'octobre dernier, le constructeur Volkswagen, endetté à hauteur de 200 milliards d'euros, a annoncé la fermeture de trois usines en Allemagne, entraînant la suppression de milliers d'emplois. Ce plan social aura-t-il des répercussions en France et notamment à Villers-Cotterêts, siège français de la National Sales Company, l'une des filiales de la firme allemande, qui compte 600 salariés ? Il faut croire que non à la lecture du communiqué de presse publié par l'entreprise, puisqu'il s'adresse uniquement aux employés allemands. Il n'y aura donc pas de plan social sur notre territoire.

En revanche, une réorganisation interne va avoir lieu. La direction a ainsi demandé aux chefs de service de gérer leurs budgets au plus près. Quant aux embauches, elles sont d'ores et déjà gelées. Les départs en retraite, eux, ne seront a priori pas remplacés immédiatement. Par ailleurs, les salariés proches de la retraite pourraient partir plus tôt, en échange de certains avantages.

L'inquiétude reste cependant réelle, particulièrement à cause de la faible demande du marché en Europe. Certaines usines thermiques outre-Rhin sont ainsi en reconversion pour devenir électriques. Des plans de formations sont d'ailleurs proposés aux salariés dans ce sens. Problème, en France, le véhicule électrique ne suscite pas, du moins pour l'instant, le même engouement.

<u>Aménagement</u>

Chauny: le passage entre le parc Notre-Dame et le centre-ville fait peau neuve

Après les travaux réalisés au Marché couvert de Chauny, la mairie a décidé d'entreprendre une rénovation de l'impasse Fouquet, très fréquentée par les piétons. En effet, avec l'ouverture du parc Notre-Dame, qui compte notamment une centaine de places de parking, de très nombreuses personnes empruntent cette voie, devenue un lieu de passage pour les piétons. Ainsi, pour les conforts de ces derniers, des enfouissements de réseaux (eaux pluviales et électricité) ont été entrepris avant la pose de nouveaux pavés, qui seront les mêmes que ceux du marché couvert. Par ailleurs, l'éclairage public va être revu dans cette impasse qui fait la jonction entre le centre-ville et le parc Notre-Dame. Lors de la deuxième quinzaine du mois de décembre, de nouveaux mâts seront ainsi posés, assure la

Ces travaux d'aménagement ne s'arrêteront pas là puisque des places pour les voitures et les deux-roues sont en cours de réalisation. On comptera un parking drainant avec quatre emplacements et trois anneaux pour les vélos. Enfin, il n'est pas impossible que des jardinières avec structures métalliques sur lesquelles seront cultivées des plantes grimpantes, voient le jour.

<u>Énergie</u>

1^{er} Challenge Énergie de la Marne par Izaac et Zoï France

Le projet est né suite à la rencontre entre deux Ambassadeurs Reims Légend'R, Léo-Paul Keyser, CEO d'Izaac et Ingrid Vonié, fondatrice de Zoï France. Leur complémentarité a tout de suite été une évidence. C'est pourquoi les deux structures unissent leur force, pour proposer un accompagnement gratuit à 12 entreprises marnaises, permettant d'expérimenter sur le terrain cette complémentarité « en conduisant ces entreprises à une réduction de leur impact environnemental. L'objectif est clair : arriver à leur faire baisser les consommations d'électricité et/ou gaz de 10% sur 6 mois, entre le 15 novembre 2024 et le 1er avril 2025 », détaille Ingrid Vonié. La société Izaac fournira les systèmes de pilotage, en appui de la société Zoï France qui assurera pour sa part un coaching personnalisé sur l'optimisation des usages.

La participation de ces entreprises sera prise en compte financièrement par les organisateurs et sera rythmée par des temps individuels et collectifs. « L'opération est également rendue possible grâce à nos sponsors Solar Skill (énergie solaire), Idapp (développement numérique & IA) et Médiaschool (enseignement supérieur) », insiste aussi la fondatrice de Zoï France. « Nous avons aussi le plaisir d'avoir comme parrain du Challenge, le Président du Conseil Départemental de la Marne, Jean-Marc Roze. Notre programme répond d'ailleurs aux deux axes prioritaires du département de la Marne pour la transition énergétique : la sobriété et l'efficacité énergétique. »

Industrie. L'UIMM déploie le dispositif « Mesures urgentes » accessible en Champagne-Ardenne via l'OPCO2i pour former au lieu de licencier.

2 millions d'euros pour former et passer la crise

temps d'un carnet de commandes en berne en formant son personnel. « Nous avons négocié, à l'UIMM, pour accompagner nos adhérents sur comment passer un contexte économique difficile avec des mesures d'urgence autour de la formation », explique Fabien Forgeot, vice-président de l'UIMM Champagne-Ardenne et président du comité local. Avant, lorsqu'il v avait une tension sur l'activité, les entreprises engageaient des plans de licenciement et quand cela redémarrait, elles peinaient à trouver des compétences. « Aujourd'hui, elles ont la volonté de garder les compétences au maximum », explique Sébastien Guenet, délégué général de l'UIMM Champagne-Ardenne. « Nous avons mis en place des fonds



Fabien Forgeot, Lisa Nguyen et Sébastien Guenet : l'UIMM Champagne-Ardenne mobilisée pour aider ses adhérents.

de formation supplémentaires pour que les entreprises puissent passer ces difficultés le temps qu'il faudra pour qu'elles retrouvent leur personnel formé et prêt à relever les défis ».

Après une enquête auprès des adhérents et l'identification des secteurs les plus en difficulté comme la mécanique, la métallurgie, la fourniture aux travaux publics, le machinisme agricole, un accord a été signé avec les organisations syndicales, CGT; CFR-CGC et FO qui représentent les salariés. La commission paritaire nationale emploi formation a ensuite approuvé la demande prévisionnelle de financement des actions de formation exceptionnelle de 2 millions d'euros pour deux ans, validée par l'OPCO2i. L'accord porte sur la Champagne-Ardenne. Des formations qui concernent autant la production que les fonctions supports. « L'assistante de la supply chain a peut-être besoin d'évoluer en compétences et peut être intéressée par une formation en anglais, commerce international, bureautique et cela peut être le moment de former ces personnes-là ». L'occasion de monter en compétence ou d'effectuer une conversion pour accompagner la réindustrialisation du territoire.

PRÉPARER LA RÉINDUSTRIALISATION

L'industrie française a besoin de recruter 150 000 personnes d'ici à 2030. L'actualisation des compétences pour suivre l'évolution technologique est aussi un facteur clé de succès. Une politique qui doit rassurer les investisseurs et leur donner confiance. « Il faut mettre en place les dispositions

politiques et fiscales pour que l'industrie soit compétitive et ait de la visibilité sur du long terme », poursuit Fabien Forgeot. « Les plans d'investissement des industries se font sur dix ans, on ne peut pas changer les règles comme

Le dispositif Mesures d'urgence est ouvert aux entreprises de moins de 50 salariés, mais également aux grands groupes selon des critères de l'OPCO2i. La prise en charge de la formation peut être partielle ou totale selon la situation de l'entreprise. L'objectif étant de pouvoir aider le maximum d'entités. « C'est un accompagnement au niveau de la formation professionnelle. Il est essentiel de ne pas détruire l'emploi, l'important, c'est de redémarrer. Il faut juste passer le cap ».

MARIE-BÉATRICE PADIRAC



possibilité de stockage supplémentaire La zone Croix Blandin est particulièrement accessibilité, desservie par les principaux axes routiers et les transports en commun. Ce quartier en pleine expansion est réputé pour son dynamisme économique accueillant de nombreuses entreprises et ffrant un cadre

développement de vos activités. Vous y trouverez également de nombreuses infrastructures et services à proximité, tels que des restaurants, hôtels et centres commerciaux, facilitant ainsi la vie quotidienne de vos employés et clients Surface : 288m² Loyer annuel : 21 600€ HT-HC

activités.

Provision pour charges : 1 850€ HT Honoraires de négociation TTC : 30% de loyer annuel HT

Ne manquez pas cette opportunité unique de vous installer dans des locaux professionnels haut de gamme au cœur d'une zone d'activités prospère. Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, n'hésitez pas à nous contacter dès aujourd'hui!

Carte professionnelle n°CPI51022016000004771 Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS





Bureaux

Zone Farman

Bureaux de 128 m² environ situés au RDC comprenant 4 bureaux, une cuisine, des rangements et des sanitaires privatifs. Locaux climatisés en très bel état de rénovation. 6 places de stationnement sont attribuées au lot. Visibilité imprenable depuis le rond-point Farman. Arrêt de bus à proximité immédiate. Accès direct à la D944, A34 et A4.

Disponibilité immédiate

DPE non fourni

Ref 51.1525

CBRE Impact MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU

5 rue Marie Marvingt 51100 REIMS reims@impact-cbre.fr

03 26 07 71 71



Sécurité. La prison « InSERRE » de Donchery accueillera 100 détenus et 60 surveillants et conseillers pénitentiaires à horizon 2027.

Première phase de la prison «InSERRE» début 2025



Les dirigeants de l'ATIGIP et les membres de services pénitentiaires étaient présents à cette réunion publique.

'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) et l'Agence du Travail d'Intérêt Général de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP), à la fois maître d'ouvrage et superviseur de l'opération, ont présenté les grandes lignes du projet qui consiste à créer une prison inSERRE (Innover par des Structures Expérimentales de Res-

ponsabilisation et de Réinsertion par l'Emploi) à taille humaine (100 places mixtes pour 80 hommes et 20 femmes) et qui accueillera des détenus volontaires condamnés à une peine inférieure ou égale à cinq ans. « Avec cet outil, l'objectif est de lutter contre la récidive en préparant et en accompagnant les détenus pour faciliter leur réinsertion et une

réintégration plus facile dans la vie civile lors de leur sortie de prison. C'est l'intelligence de cette action originale qui permet à ce public de se réapproprier son autonomie, l'incarcération n'étant pas la fin d'un processus mais bien son commencement », a dit en préambule Christian Welter, le maire de Donchery qui, en tant que médecin, était habitué à intervenir à la maison d'arrêt de Charleville-Mézières.

UN PROJET DE 55 M€

En charge de la gestion quotidienne de cet établissement, le Ministère de la Justice investira 55 millions d'euros toutes dépenses confondues dans la réalisation de cette prison qui sort du cadre classique. Parmi les quatre sites d'implantation proposés par les élus locaux, c'est celui de neuf hectares situé au cœur de la zone d'activités Ardennes Azur, au lieu-dit « Pachon », qui a été identifié comme étant le lieu idéal et mis à disposition du Ministère de la Justice par Ardenne Métropole. Ce site répondait au mieux aux critères fixés dans le cahier des charges : topographie, desserte en transports, présence de réseaux et surtout, proximité d'entreprises

Le futur domaine pénitentiaire,

sans mirador ni mur d'enceinte, couvrira une surface de 5 hectares et comprendra un bâtiment de 10 000 m² de surface de plancher, scindé en une zone de vie et d'hébergement avec une salle de sport mais aussi un plateau technique de travail de 3 000 m² destiné aux ateliers de production et de formation.

L'endroit abritera dans son enceinte, mais aussi à l'extérieur, des espaces communs (cuisine, jardin, potager, lieu de maraîchage, salle de détente) ainsi qu'un lieu-citoyen où les détenus pourront rendre de menus services à la population locale.

70 EMPLOIS DE SURVEILLANTS ET CONSEILLERS PÉNITENTIAIRES D'INSERTION ET DE PROBATION

Durant leur peine, ces détenus pas ordinaires auront un emploi du temps très rythmé entre les offres de travail présentées par les entreprises locales et par des acteurs nationaux, la formation dans le même champ de compétence, la prise en charge des démarches administratives et de la vie quotidienne. « 70 surveillants et conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation en plus des personnels de direction et d'accompagnement professionnel seront affectés ici et vivront pour la plupart

avec leurs proches à Donchery ou dans les environs. Ce projet devrait ainsi enrichir le territoire en lui donnant un nouveau dynamisme. Par ailleurs, les entreprises connaissant des problèmes de recrutement sur des métiers en tension auront l'opportunité de signer des contrats avec ces détenus pour lever ce genre de difficultés », a souligné Patrick Fostier, vice-président chargé de l'économie à la communauté d'agglomération.

Après avoir lancé, en juin, l'appel d'offres de conception-réalisation auquel sept architectes ont répondu et effectué diverses études préalables de site, le Ministère de la Justice examinera en avril 2025 les dossiers des quatre candidats sélectionnés pour remettre une offre avant de désigner le groupement lauréat (maître d'œuvre et entreprise chargée des travaux et des différents sous-traitants dont plusieurs acteurs locaux appelés à oeuvrer sur place). Enfin, en 2026, il faudra passer par toute une vague d'autorisations administratives et environnementales avant de démarrer au printemps de cette même année, pour une livraison et l'ouverture de l'établissement en décembre 2027.

PASCAL REMY

Innovation. Par le biais d'Interreg VI, le CRITT Matériaux Innovation de Charleville-Mézières a présenté à une soixantaine d'industriels, d'institutionnels et d'étudiants, les procédés Agility et Achevald lors d'un évènement de lancement.

Deux nouvelles technologies présentées au CRITT Matériaux innovation



Jean Marc Popot, directeur général du CRITT Matériaux Innovation en compagnie de Delphine Auzène et Ophélie Riou.

elon Luc Ordynski, coordinateur de la plateforme « Fabrication Additive Polymère », les deux dispositifs présentés ouvrent de nouvelles perspectives aux industriels « en étant des outils d'accélération de leur développement et de réduction des coûts ».

Présenté par Delphine Auzène, Agility vise à accompagner les entreprises à devenir plus agiles en utilisant des polymères techniques et chargé par impression 3D afin d'accélérer leurs processus de maintenance et leurs lignes de production d'outillages. D'après la responsable du département Fabrication additive du CRITT, « l'objectif du projet est aussi de monter en gamme dans les technologies et de produire des outillages à géométries complexes ». Agility s'adresse aux entreprises de divers secteurs d'activité à partir du moment où ces partenaires ont des outils de production à réparer, à améliorer ou à créer en impression 3D. « Agility présente ainsi l'avantage d'imprimer sur place des outillages que l'entreprise n'a pas à faire venir de l'extérieur ».

DES PROJETS D'AVENIR POUR LA FABRICATION ET LA DURABILITÉ

Le défi d'Achevald est d'amener les industriels à remplacer la technique du revêtement du chromage dur (ou chromage hexavalent), répertorié cancérigène et nocif pour l'environnement depuis 2017 par la réglementation REACH, par un panel de quatre technologies vertes afin de répondre à un grand nombre

de besoins

Ces technologies proposent des alternatives, « à savoir un dépôt chimique et électrolytique à partir d'une matrice nickel et en incluant des particules dures et/ou autolubrifiantes ou un dépôt par projection thermique plasma et laser », explique Ophélie Riou, chef de projet au CRITT.

Ce qui permettra aux entreprises de développer leur activité économique avec des solutions durables et écologiques tout en optimisant les performances fonctionnelles des outillages ainsi que l'hybridation des technologies, soit un revêtement novateur de chrome qui intéresse les entreprises de la métallurgie et de la mécanique, celles utilisant des outillages (forge, fonderie, plasturgie, emboutissage...) ou travaillant pour l'automobile, l'aéronautique et le nucléaire. Il permet aussi de faire une étude l'analyse du cycle de vie.

« Dans ce cadre Platinium 3D, expert dans le rechargement, va pou-

voir tester de nouveaux matériaux et accroitre pour un coût minimum la durée de vie des outillages », soulignait le responsable scientifique, Hervé Bonnefoy.

À travers ces deux projets d'avenir, le consortium carolomacérien, labellisé Centre de Ressources Technologiques, aide ainsi les PME dans leur transition technologique et environnementale en leur apportant des conseils, de l'accompagnement mais aussi des formations théoriques et pratiques afin d'optimiser leur choix et de répondre au mieux à leurs problématiques.

« Ce double évènement est aussi l'opportunité d'aligner nos travaux de recherche et de développement au plus près des besoins des acteurs de l'industrie en recueillant leur attentes », concluait Bruno Cauwe, directeur du département Recherche et Développement.

PASCAL REMY

Conseil. Implanté à Saint-Quentin (Aisne), le spécialiste du conseil poursuit son action auprès des organisations à but non lucratif, en renforçant son maillage territorial.

PKF Arsilon renforce son accompagnement à destination des associations

cteur national de premier plan du conseil au dirigeant, PKF Arsilon compte parmi ses clients plus de 500 organisations à but non lucratif en France et à l'international, à l'image de Coallia, Acted, Solidarité Sida mais également la Ligue de football professionnel ou la CFDT. Alors que le Forum National des Associations & Fondations, PKF vient de s'achever, PKF Arsilon, implanté à Saint-Quentin (Aisne), annonce poursuivre son action auprès des organisations à but non lucratif, en renforçant son maillage territorial. Cela passe entre autres par le déploiement en région d'un réseau de référents Associations et Fondations couvrant l'ensemble des bureaux de PKF Arsilon.

Un accompagnement qui s'appuie sur l'expertise particulière développée auprès des associations, fondations et fonds de dotation en expertise comptable, audit et conseil à haute valeur ajoutée. Des compétences corroborées par la confiance renouvelée des clients : « Depuis 2021, la totalité de nos mandats de commissariat aux comptes auprès d'organismes associatifs sont reconduits », indique Francis Chartier, Associé et Référent national Associations et Fondations chez PKF Arsilon. Pour réaliser ses missions, PKF Arsilon s'appuie sur son large éventail de compétences métiers - pilotage budgétaire, facturation électronique, conseil RSE, SIRH... - pour accompagner et conseiller les organismes à but non lucratif dans la transformation de leur modèle économique. Un maillage d'autant plus important que les structures associatives sont confrontées à de nombreux enjeux,

comme le souligne Francis Chartier: « Baisse des subventions publiques, instabilité des ressources financières, professionnalisation des modes de gestion, contraintes règlementaires multiples, mesure de l'utilité sociale, besoin de transparence... Le secteur se trouve en pleine mutation ».

UN RÉSEAU D'EXPERTS

Cet accompagnement est déployé grâce à un réseau de référents locaux Associations et Fondations. Une organisation qui permet au cabinet de cultiver une connaissance fine de tous les secteurs : syndicats professionnels, associations sportives, associations humanitaires et sociales, établissements sociaux et médicosociaux... « Nous collaborons étroitement avec chaque client, afin d'appréhender ses enjeux spécifiques et lui proposer les solutions les plus adaptées à

ses besoins. La qualité de notre accompagnement puise également dans l'expertise de plus de trente ans de PKF Arsilon auprès du secteur sanitaire et médico-social », explique Julien Dufrêne Associé et Référent Sanitaire et Médico-Social. PKF Arsilon accompagne en effet de nombreuses structures associatives du secteur social et médico-social (EHPAD, CPTS...). Fort de cette expertise sectorielle, le cabinet organise ainsi depuis quelques années un rendez-vous annuel pour le secteur, donnant lieu à une quinzaine de conférences en France.

PKF Arsilon est par ailleurs devenue société à mission en 2024, formalisant son engagement à long terme pour intégrer une gouvernance responsable, renforcer son impact sociétal positif et promouvoir une gestion environnementale durable.

Habitat innovant

Fourdrain: quand l'entreprise CDL transforme ses containers en habitations

Un concept très original. Depuis novembre 2023, Alexandre Marron, gérant de l'entreprise CDL dont le siège se situe à Fourdrain dans l'Aisne, accompagné d'une équipe de onze collaborateurs, propose en effet à ses clients - particuliers mais aussi professionnels - des habitations ou des locaux pas comme les autres.

Le principe ? Transformer des containers en maisons, pergolas ou encore garages pour les particuliers ; bureaux, salles de réunion, locaux techniques sanitaires notamment pour les professionnels. Par ailleurs, CDL, qui est également dotée d'une branche rénovation de l'habitat, peut répondre à la demande de collectivités pour la réalisation de stands, de tribunes, bars et salles de classe.

Parmi les arguments de l'entreprise pour convaincre ses futurs clients, le prix tout d'abord, bien moins élevé qu'une construction traditionnelle. L'empreinte écologique également, moindre, puisqu'il s'agit de recyclage. Des designs variés et personnalisables ensuite qui permettent aux futurs propriétaires d'imaginer son futur chez soi à sa guise. Enfin, pour les plus pressés, l'habitation peut être prête en seulement quelques semaines.

Concernant la fabrication à proprement parler, les containers sont réceptionnés dans les ports d'Anvers, du Havre, de Dunkerque puis sont découpés dans l'atelier de la société. Quatre apprentis dont deux compagnons chaudronniers-soudeurs ainsi qu'un maçon se chargent de la construire. La consolidation, l'électrification et le carrelage s'effectue aussi dans les locaux de l'entreprise.



Femmes chefs d'entreprise

One Woman Show avec FCE Champagne



L'Association Femmes Chefs d'Entreprise (FCE) en partenariat avec le Biz'Elles Club, la CMA Grand Est et le Village by CA vous convie à une soirée exceptionnelle! Venez vivre un moment unique et inspirant lors d'un One Woman Show existentiel suivi d'un cocktail convivial, le jeudi 21 novembre au Village by CA de Bezannes dès 19h. Au programme, un one woman show existentiel mêlant humour, réflexions et émotions autour de l'image de soi joué par l'humoriste Virginie Goua, suivi d'un cocktail dînatoire (attention nombre de places limité).

L'évènement est porté par des femmes venant ainsi renforcer le slogan national de l'association FCE : « Seules nous sommes invisibles, ensemble nous sommes invincibles ». Les bénéfices de cette soirée seront réservés à l'association de Véronique Batteux (VBC, une patiente partenaire à vos côtés).

Le lien d'inscription est le suivant :

https://www.helloasso.com/associations/fce-champagne/evenements/one-woman-show

Jeudi 21 novembre à 19h

Village by CA - 17-21 Rond-point de l'Europe - 51430 Bezannes





+0,3%

En octobre 2024, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,3 % sur un mois, après -1,2 % en septembre. Sur un mois, les prix des services augmentent (+0,2 % après -2,2 %), notamment tirés par la hausse de ceux des transports (+6,0 % après -13,5 %) et en particulier du transport aérien (+14,9 % après -24,8 %), et de ceux des loyers, eau et enlèvement d'ordures ménagères (+0,6 % après +0,1 %). Les prix augmentent également pour les produits manufacturés (+0,3 % après +0,5 %), de l'énergie (+0,8 % après -1,8 %) et de l'alimentation (+0,2 % après -0,3 %), en particulier ceux des produits frais (+2,3 % après -0,8 %). Les prix du tabac sont stables sur un mois, comme en septembre. (INSEE)

+0,2%

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent de 0,2 % en octobre 2024, après -0,6 % en septembre. Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 1,2 % en octobre 2024, après +1,1 % en septembre. Cette quasi-stabilité de l'inflation résulte d'une baisse sur un an des prix de l'énergie moins soutenue qu'au mois précédent (-2,0 % après -3,3 %), en partie compensée par le ralentissement de ceux des services (+2,3 % après +2,4 %). Les prix des produits manufacturés évoluent sur un an à un rythme proche de celui de septembre (-0,2 % après -0,3 %), comme ceux de l'alimentation (+0,6 % après +0,5 %) et du tabac (+8,7 % après +8,7 %). (INSEE)

-2,0%

Sur un an, les prix de l'énergie baissent de 2,0 % en octobre 2024, après -3,3 % en septembre. Les prix des produits pétroliers diminuent moins fortement sur un an (-12,0 % après -14,2 %), du fait des moindres baisses de ceux du gazole (-14,8 % après -16,3 %) et de l'essence (-7,5 % après -12,0 %). À l'inverse les prix des combustibles liquides baissent un peu plus fortement qu'en septembre (-16,6 % après -16,1 %). Sur un an, les prix du gaz accélèrent (+10,7 % après +8,3 %), ceux de l'électricité ralentissent (+9,0 % après +9,4 %), tandis que ceux des combustibles solides baissent à un rythme légèrement moins soutenu que le mois précédent (-9,7 % après -9,9 %). (INSEE)

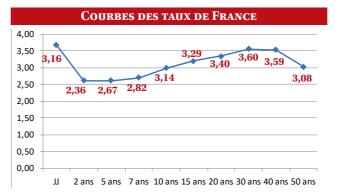
La Bourse



COTATIONS AU 13/11/24

Variation sur la semaine
Données transmises par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Actions		
CAC 40	7 226,98	- 2,43%
SBF 120	5 484,12	- 2,40%
Nikkei	39 376,09	+ 2,34%
Dow Jones	43 910,98	+ 4,00%
Eurostoxx 50	4 744,69	- 2,58%



DEVISES (EUROS CONTRE)			
1 euro = 6,55957 F			
Dollar	1,0601	1,14%	
Livre Sterling	0,8337	+ 0,07%	
Yen	164,05	- 0,74%	
Dollar/Yen	154,75	+ 0,41%	

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,420	+ 0,000
Euribor 10 ans	2,477	+ 0,000

Marché monétaire			
Ester	3,163	+ 0,000	
Euribor 1 mois	3,099	- 0,003	
Euribor 3 mois	3,023	- 0,026	
Euribor 6 mois	2,779	- 0,137	
Euribor 12 mois	2,495	- 0,147	
•			

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,355	- 0,041
BTAN 5 ans	2,673	- 0,027
OAT 7 ans (TEC	2,821	- 0,030
10) OAT 10 ans	3,137	- 0,039
OAT 30 ans	3,601	- 0,099
OAT 50 ans	3,075	- 0,075

Valeurs Régionales (Variation 2024 %)			
ARCELORMITTAL	22,66	- 11,74	
BNP Paribas	59,38	- 5,13	
Carrefour	14,67	- 11,44	
CRÉDIT AGRICOLE	13,12	+ 2,05	
Exel Industries	46,50	- 13,89	
L.V.M.H.	572,40	- 21,97	
Laurent-Perrier	99,80	- 17,52	
MICHELIN	31,58	- 2,71	
Nexans	114,00	+ 43,85	
Kering	211,00	- 47,12	
HAULOTTE-GROUP	2,81	+ 11,07	
RALLYE	0,04	- 66,84	
REMY COINTREAU	54,80	- 52,35	
RENAULT	40,90	+ 10,83	
Saint-Gobain	86,82	+ 30,24	
Sanofi-Aventis	94,73	+ 5,54	
Société Générale	26,45	+ 10,07	
VALLOUREC	15,39	+ 9,70	
VEOLIA	28,18	- 1,33	
VINCI	99,90	- 12,14	
VRANKEN-POMMERY	13,50	- 15,63	

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	Euro
JJ	0,00	4,70	3,16
2 ans	0,53	4,27	2,15
5 ans	0,68	4,26	2,21
10 ans	1,04	4,39	2,38
30 ans	2,28	4,55	2,56

Lancement de la 7^e édition du Prix Banque de France du microcrédit accompagné et des rencontres régionales du microcrédit

ette année encore, la Banque de France s'engage en faveur de l'inclusion financière des personnes en difficulté et renouvelle pour une 7° édition ses Prix du microcrédit accompagné et les rencontres régionales du microcrédit.

Ces prix sont destinés à mieux faire connaître le microcrédit et visent à distinguer des initiatives ou actions régionales exemplaires, novatrices au plan économique, technologique, social, environnemental ou culturel, mises en oeuvre depuis au moins 9 mois, grâce à un microcrédit.

Les rencontres régionales du microcrédit, organisées dans chacune des 13 régions métropolitaines entre février et avril 2025, seront l'occasion de mettre en valeur le travail en réseau et les initiatives menées pour favoriser l'accès des plus fragiles au crédit accompagné.

Le microcrédit est un dispositif d'inclusion financière qui s'adresse aux personnes exclues du système bancaire classique du fait d'une insuffisance de revenus ou d'une situation de précarité sociale. Il est destiné à permettre la réalisation de projets ayant notamment pour objectif de faciliter le retour à l'emploi ou la création d'entreprise. Le microcrédit est un crédit de montant limité (8 000 € pour le microcrédit personnel et 12 000€ pour le professionnel).

Comme lors de la dernière édition, deux lauréats seront distingués dans chaque région : l'un dans la catégorie « microcrédit personnel », et l'autre dans la catégorie « microcrédit professionnel ». Les dossiers ainsi primés concourront au prix national remis par le Gouverneur de la Banque de France en juin prochain.

Modalités :

- Le concours est ouvert à toute personne physique ou morale bénéficiaire d'un microcrédit souscrit depuis plus de 9 mois, accompagnée par une association ayant son siège social en France, et domiciliée ou exerçant ses activités dans la région
- La candidature doit être transmise par courriel, au Correspondant Inclusion Financière de la Banque de France de la Marne (CORIF51@banque-france.fr), sous forme dématérialisée, exclusivement par la structure accompagnante impliquée dans le dossier.

Date limite de remise de candidature : vendredi 31 janvier 2025 à 18 heures.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

La ministre de l'Énergie à Nogent annonce un hiver sans coupure et des tarifs en baisse

Energie. Olga Givernet, ministre déléguée à l'Energie, a fait le tour des installations de la centrale nucléaire de Nogent-Seine, le 8 novembre dernier, avec les élus du territoire. Le déplacement prévu dans le cadre de la PPE, programmation pluriannuelle de l'énergie, a conforté la ministre sur la capacité d'EDF à fournir l'énergie nécessaire aux Français pour un hiver sans rupture et d'autant plus confortable qu'elle annonce une baisse des tarifs de l'électricité de 9 %. Cette régulation profitera aux 80 % de Français qui n'ont pas bénéficié de la première vague de baisse des prix.

I n visite à la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, la Olga Givernet annonce la programmation pluriannuelle de l'énergie en s'appuyant sur le parc existant de production d'énergie nucléaire et d'énergies renouvelables et programmant le déploiement des infrastructures nécessaires. « Il s'agit de se projeter à 10 ans sur notre production et notre consommation d'énergie. L'objectif est d'être indépendant en France sur la production décarbonée d'énergie et de faire baisser la facture pour les Français ». Une énergie abordable, fer de lance de la ministre qui annonce « une baisse des prix dès février de 9 % de la facture d'électricité pour 80 % des Français. Cela a déjà été le cas pour les 20 % qui ont déjà eu cette baisse qui suit le marché. C'est ma priorité pour les Français, pour les entreprises et pour maintenir la compétitivité ».

La visite du CNPE de Nogent a ainsi permis de faire le point sur les programmes de maintenance et de s'assurer d'une production à plein de tous les réacteurs nucléaires tandis que le réacteur 2 est en arrêt de tranche programmé depuis début septembre.

En 2024, la centrale de Nogent aura produit 18 térawattheures (TWh), soit la consommation de 3,5 millions de foyers soit l'équivalent de Paris et sa petite couronne. « Notre raison d'être est de répondre aux besoins du réseau électrique, c'est pour cela que nous venons chaque matin. Et pour cela que 1 200 personnes travaillent chaque jour au CNPE », souligne Estelle Obert, directrice de la centrale. Un arrêt de tranche comme celui de l'unité n°2 depuis le 8 septembre se prépare plusieurs mois à l'avance. Il engage 20 000 activités et 1 800 personnes pour remplacer un tiers du combustible et réaliser les opérations de maintenance. Le couplage au réseau, initialement prévu le 25 décembre, sera avancé et dès le 10 décembre, les deux réacteurs seront disponibles.



La visite d'Olga Givernet au CNPE de Nogent a permis de faire le point sur les programmes de maintenance et de s'assurer d'une production à plein de tous les réacteurs nucléaires.

L'ASNR SUR LA RAMPE DE LANCE-MENT AU 1^{ER} JANVIER 2025

Il y a deux ans, la moitié du parc nucléaire n'avait pas pu produire faute d'avoir anticiper les problèmes de corrosion sous contrainte qui affectent les circuits de refroidissement découverts en 2021 à la centrale de Civaux par les équipes d'EDF lors d'opérations de maintenance. Pour Estelle Obert, « toutes les techniques de contrôle et de réparation ont été mises en œuvre. À Nogent, nous avons contrôlé et traité le phénomène de corrosion sous contrainte depuis deux ans lors des arrêts de tranche. En fonction des résultats, nous remplaçons des portions de tuyauterie, ce qui a été réalisé là pendant l'arrêt de l'unité n°2. Un remplacement programmé et réalisé en moins de 20 jours alors qu'initialement nous avions des durées de 39 jours », attestant la progression des procédures. « À Nogent, nous avons réalisé trois arrêts de ce type successivement en moins de 90 jours au lieu de plus de 100 jours. Nous avons rendu au réseau plus de 20 jours de disponibilité ». Aujourd'hui, c'est l'autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) officiellement constituée au 1er janvier 2025 qui s'en chargera et précisera les points de vigilance et les procédures de maintenance. La nouvelle entité, controversée par ses syndicats respectifs qui en demandent le report, regroupe l'ASN qui contrôle les centrales et l'IRSN chargé de l'expertise technique, soit près de 2 250 agents au total. « Nous avons fait un point avec nos équipes et veillons à faire en sorte que cette fusion soit efficace au 1er janvier 2025. Nous avons besoin de cette nouvelle agence, qui a déjà les compétences, puisqu'il s'agit de deux agences existantes qui doivent trouver un moyen de fonctionnement dans une seule unité. Nous restons sur cet objectif du 1^{er} janvier 2025, le gouvernement et mon ministère sommes là pour les accompagner dans les meilleures conditions. »

CANDIDATURE DE NOGENT POUR DES NOUVEAUX EPR2

Le sujet n'était pas à l'ordre du jour de la visite ministérielle. Toutefois, Olga Givernet indique que « les sites qui accueillent des réacteurs doivent pouvoir se poser la

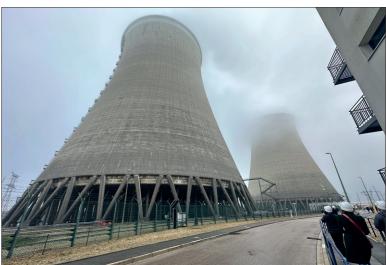


La salle de contrôle.

question de leur pérennité et de leur futur. Il y a 8 EPR2 à prévoir. Il faut que tout le secteur, les filières et les partenaires industriels puissent se dimensionner et s'y préparer. » S'il est trop tôt pour faire des annonces, la ministre reconnaît qu'il « est beaucoup plus facile de s'installer sur un site déjà en fonctionnement et de savoir comment il sera possible d'installer de nouveaux réacteurs nucléaires, nous avons des sites capables de le faire. Nous pourrons avoir un choix basé sur la technique et les conditions qui permettent

ces installations ». Le Serment de Nogent suit donc son calendrier pour que tout soit favorable à l'accueil du chantier du siècle, avec la création de 10 000 emplois à la clé et une répercussion sur toute l'économie départementale et régionale. En attendant, comme l'annonce la ministre de l'énergie, « nous devrions être confortables pour cet hiver et en mesure de produire une électricité fiable, abordable et décarbonée ».

Marie Béatrice Padirac



Au pied du réacteur de la centrale de Nogent.



Sécurité. 2 000 soldats ukrainiens sont formés depuis deux mois par les forces armées françaises dans un camp de Champagne. Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, ainsi que celui de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, sont venus renouveler le soutien de la France aux combattants.

2000 soldats formés et un train de matériel repartent pour l'Ukraine



Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, et Jean-Noël Barrot, Ministre des Affaires étrangères, écoutent la présentation de la formation tactique des 2 000 soldats ukrainiens dans les camps marnais.

n exercice en conditions réelles vaut mieux qu'un long discours. Les balles à blanc claquent et sifflent sous les fumigènes lancés le long de 1 400 mètres de tranchées creusées par les soldats ukrainiens formés dans un camp de Champagne... Une mise en situation venant parachever 9 semaines de formation avant de retourner sur le front, au contact de balles bien réelles cette fois-ci et au cœur de l'hiver... Voilà presque deux mois que 2 000 soldats ukrainiens, hommes et femmes, sont formés par les forces françaises engagées dans la Task Force « Champagne ». Une formation totalement inédite, avec

l'appui de 1 500 militaires français. « C'est une mission grave, à l'impact stratégique, que tous les soldats ukrainiens et français mesurent jusqu'à l'appréhension tactique extrêmement concrète des dures conditions du combat. Car celles-ci mêlent à la fois la haute technologie et le savoir-faire que nos Grands Anciens ont connu à Verdun », souligne le Général François-Yves Le Roux, commandant de la Task Force Champagne depuis septembre. Une référence à Verdun qui ne doit rien au hasard, les conditions de combat de la guerre en Ukraine s'apparentant à celles connues par l'armée française lors de la Première Guerre mondiale, à ceci près que sur le terrain, on y retrouve des équipements de pointe (drones, guerre électronique).

« C'est une mission profondément opérationnelle qui a été conçue et co-construite entre nos armées », précise le Général. Ces mises en situation, principalement axées sur des missions tactiques de défense, visent à enseigner aux combattants à maintenir leurs positions face aux assauts. Car les soldats formés sont pour 90% d'entre eux des appelés et seulement 10% des soldats déjà formés, bien souvent des vétérans, avec une moyenne d'âge proche de 40 ans... « Il s'agit bien de former 2 000 hommes qui ont été récemment mobilisés et aui. pour l'instant en Ukraine, n'ont eu qu'un mois de formation générale initiale. Tout le reste après, nous revient aujourd'hui », précise pour sa part le Colonel Vancina. « 9 semaines, c'est très court mais on peut faire évidemment beaucoup de choses. Nous devons coller aux besoins du partenaire, défini initialement pendant l'été en liaison avec notre mission de défense. »

DON DE MATÉRIEL

« Cette mission est un partenariat entre deux armées d'emploi, qui pardelà les différences se sont retrouvées sur le fait de monter des opérations, définir des leadership en identifiant des cadres ainsi que sur l'esprit de combativité », estime ainsi le Général François-Régis Jaminet. « L'armée française est une armée très professionnelle qui dispose d'une doctrine extrêmement robuste. Et en face de nous, nous avions une brigade qui avait à la fois le professionnalisme des vétérans mais aussi un pragmatisme absolu sur la manière de conduire le combat. » La Task Force Champagne s'est appuyée « sur un modèle mixte assez original et singulier où on a un peu de France et un peu d'Ukraine.»

Néanmoins, c'est non seulement par de la formation mais surtout par le fait de fournir du matériel à l'armée ukrainienne que la France affiche son soutien. 128 anciens modèles de VAB (remplacés aujourd'hui pour l'armée française par les Griffon et Serval) seront donc donnés, 18 AMX 10 RCR, (remplacés dans l'armée de terre par des Jaguar) ainsi que 18 canons CAESAR, toujours utilisés par l'armée française. « Nous avons formé les soldats à l'utilisation technique de ces matériels ainsi qu'aux savoir-faire fondamentaux de la reconnaissance blindée en cavalerie », précise le Colonel Vancina. « Pour nous, c'est une guerre de survivance, la guerre de notre existence », affirme le responsable de la brigade ukrainienne « Anne de Kyiv ».

« On s'approche de la fin de cette première tranche de formation de la brigade dite « Anne de Kyiv » avec également, dans les prochaines 48 heures, la livraison d'un premier train de matériel d'une centaine de véhicules avant blindés », fait savoir Sébastien Lecornu, Ministre des Armées. « C'est un point

clé qui permet de marquer notre endurance dans le soutien à l'Ukraine car le retour d'expérience de l'année 2023, nous a permis de voir qu'à un moment donné, la diffusion des efforts avait aussi sa limite et que c'était la cohérence et la masse qui permettaient d'avoir un effet de levier important sur la ligne de front. Nous pouvons nous le permettre aussi parce que nous avons la loi de programmation militaire (413 Md€ pour la période 2024-2030, ndlr) qui nous permet aujourd'hui d'acheter beaucoup de matériels neufs et donc de sortir d'anciens matériels rénovés.»

Concernant la poursuite du soutien de la France, le Ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot l'affirme : « 1 000 jours après le début de cette guerre, la France et l'Europe soutiennent l'Ukraine comme depuis le premier jour avec constance, détermination et endurance. La Commission européenne a annoncé une nouvelle enveloppe de 300 millions d'euros qui va permettre de financer l'acquisition par des pays européens d'équipements et de munitions à destination de l'Ukraine dont 60 millions pour les missiles anti-aériens Mistral. » Des équipements qui viennent s'ajouter à la formation, au sein de l'Europe, de 60 000 soldats ukrainiens.

NASTASIA DESANTI

Retrouvez toutes les photos de la visite et vidéos sur matot-braine.fr

Ardennes. Lors de sa dernière assemblée, le Conseil départemental des Ardennes s'est penché sur l'ultime phase du budget 2024.

Des crédits en plus pour le budget 2024

l'occasion de cette assemblée, Noël Bourgeois a annoncé que les Ardennes - qui selon l'INSEE figurent dans les dix plus pauvres départements métropolitains - étaient éligibles au fonds de sauvegarde, réservé aux territoires les plus en difficulté. La collectivité va donc toucher une aide exceptionnelle de 5,154 millions d'euros. Reste que le président de la collectivité locale s'estime lésé car le nombre de départements éligibles est passé de 8 à 14... ce qui a sensiblement diminué les crédits occtroyés. « Nous avons perdu 30% du montant initialement prévu, c'est une affaire assez scandaleuse », s'est-il exprimé.

Pour autant, permettant l'ajustement des prévisions budgétaires en cours d'année, les décisions modificatives de la collectivité locale ont permis aux élus présents d'autoriser l'exécutif à effectuer des dépenses nombre de domaines.

Voici les plus importantes mesures prises à cette occasion :

Autonomie: L'inscription de 1,17M € de crédits supplémentaires en raison d'une hausse du nombre de bénéficiaires pour certaines prestations (notamment pour l'Allocation personnalisée d'autonomie, le transport des élèves en situation de handicap ou l'accueil familial des personnes âgées.)

Protection de l'Enfance: 601 790 € de crédits supplémentaires ont été prévus pour le Foyer départemental de l'Enfance, afin d'ouvrir une nouvelle unité d'accueil d'enfants, (générant la création de 18 emplois) de développer le Centre parental et d'améliorer l'hébergement des mineurs non accompagnés.

Sport : 40 000 € de soutien financier supplémentaire en faveur de

complémentaires dans un certain l'Etoile de Charleville-Mézières pour lui permettre d'évoluer en division supérieure, le club étant monté en Nationale 1 après avoir obtenu le feu vert de dernière minute de la Fédération Française de basket-ball.

Réseaux routiers : 555 000 € de crédits supplémentaires ont été dégagées pour quatre chantiers de reprofilage de chaussée et 40 000 € pour des travaux d'écoulements des eaux, suite aux derniers aléas clima-

Collèges: 100 000 € de crédits supplémentaires ont été accordés pour des travaux d'entretien.

Réunis en séance plénière le 18 octobre 2024, les conseillers départementaux ont, par ailleurs, voté les montants de dotations de fonctionnement 2025 des collèges publics et privés ardennais ainsi que les tarifs de restauration des collèges publics. de revoir les différentes composantes de son soutien financier aux collèges. Les élus ont ainsi décidé de consacrer 5 M€ à la dotation globale de fonctionnement. Par ailleurs et en raison de l'inflation des coûts des denrées alimentaires et de l'énergie, il a été décidé que le tarif repas élève passerait à 3,60 € et le tarif ticket élève à 4 €.

LES AMENDES DES INFRACTIONS **POUR FINANCER DES PROJETS**

À noter enfin que lors de la commission permanente, on a appris que l'Etat rétrocèderait aux communes et à leurs groupements, le produit des amendes de police relatives à la circulation routière, proportionnellement au nombre de contraventions dressées sur leur territoire. Pour les collectivités de population inférieure à 10 000 habitants, la dotation

Le Conseil départemental a décidé est répartie par le Conseil départemental qui arrête la liste des bénéficiaires et les montants à leur allouer, en fonction du coût et de l'urgence des opérations.

Il a ainsi réparti une enveloppe de 452 957 € au titre du produit des amendes de police de l'exercice 2023, pour financer 56 projets, parmi lesquels: la mise en place d'une signalisation à 30 km/h et l'installation de ralentisseurs sur la route principale de Villers-sur-le-Mont, la construction de chicanes pour la mise en sécurité de la route départementale à Champigneul-sur-Vence, la création d'un plateau surélevé, d'un trottoir aux normes PMR, d'une mise en Zone 30 et l'installation d'un radar pédagogique à Viel-Saint-Remy et enfin des travaux de voirie et de viabilisation rue de l'Eglise à Ballay.

PASCAL REMY

matot-braine.fr DU 18 AU 24 NOVEMBRE 2024 - N° 8099

Opinions

PAR LE MEDEF

Augmenter le versement mobilité serait destructeur pour la compétitivité des entreprises

ugmenter le versement mobilité ports publics que les autres. serait destructeur pour la compé-Litivité des entreprises alors que d'autres voies de financement bien plus efficaces existent.

Une fois de plus, les entreprises pourraient être soumises à une nouvelle augmentation du versement mobilité allant de 500 millions

à 1 milliard d'euros, envisagée dans le débat sur le projet loi de finances pour 2025.

Assis sur la masse salariale. le versement mobilité est une contribution des employeurs de plus de 11 salariés qui finance les transports en commun. Entre 2014 et 2023, le versement mobilité a déjà augmenté de 46% alors que la

masse salariale, elle, n'a progressé que de 29%. Les employeurs privés ont payé en 2023 9,3 milliards d'euros de versement mobilité. Ils sont les premiers contributeurs au financement des autorités organisatrices de transports. Rappelons que la France est le seul pays de l'Union européenne où un versement mobilité existe sans pour autant bénéficier d'un meilleur service de trans-

Si nous soutenons le développement des transports en commun, cela ne doit pas se faire au détriment de la compétitivité de nos entreprises. Le versement mobilité, comme le constatent des économistes comme Antoine Bozio et Etienne Wasmer, est une désincitation supplémentaire à augmen-

« Entre 2014 et 2023, le versement mobilité a déjà augmenté de 46% alors que la masse salariale, elle, n'a progressé que de 29%. Les employeurs privés ont payé en 2023 9,3 milliards d'euros de versement mobilité ».

> ter les salaires, puisqu'il rajoute des coûts fiscaux aux entreprises qui revalorisent les salaires ou qui veulent embaucher.

> Augmenter le versement mobilité serait destructeur pour nos entreprises qui risquent de voir déjà un alourdissement du coût du travail par la baisse des allégements de charges envisagée par le projet de loi de

financement de la sécurité sociale pour 2025.

Les collectivités territoriales doivent donc trouver d'autres ressources pour financer l'offre de transport. Le MEDEF a fait des propositions responsables et nécessaires, comme par exemple la possibilité d'affecter au secteur des transports publics une fraction du produit de la mise aux enchères des

quotas d'émission de gaz à effet de serre (ETS). Les recettes des certificats d'économie d'énergie pourraient également être en partie affectées aux transports publics comme envisagé par le ministre des Transports. En outre, une lutte résolue contre la fraude dans les transports qui représente plus de 600 millions d'euros par an, est indispensable. Elle permet-

trait d'éviter des ponctions régulières sur les entreprises (qui en Ile-de-France ont été de 400 millions supplémentaires en 2024) et préserverait leur performance économique.

Les entreprises ne peuvent pas être les victimes collatérales des baisses de ressources que pourraient subir les collectivités terri-

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine: 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org



Sport en berne

Merci pour le spectacle, maintenant circulez! Il y a un an, le Président de la République annonçait pourtant la généralisation des deux heures de sport supplémentaires aux 7 000 collèges du pays. Une mesure évidemment reçue avec le plus grand enthousiasme par les défenseurs du sport à l'école. L'expérimentation menée dans plusieurs centaines d'établissements a fait ses preuves, selon les ministères de l'Education nationale et des Sports mais sa généralisation est annoncée comme « pas soutenable », financièrement. À peine trois mois après les Jeux Olympiques de Paris, c'est donc la douche froide et les sportifs français s'en indignent, à l'image de Léon Marchand : le quadruple champion olympique de natation et chouchou des Français s'est fendu d'un message moqueur sur les réseaux sociaux pour signifier son mécontentement.

Cet abandon est en effet un drôle de signal envoyé au monde sportif qui se démène au quotidien avec des moyens faméliques pour détecter les talents, les entrainer et les préparer aux échéances telles que les JO et qui a tout mis en œuvre pour que les Français puissent être fiers de leurs athlètes en juillet dernier. Et ils l'ont été!

Cette amnésie soudaine est une nouvelle illustration de notre absence d'ambition et d'anticipation dans de nombreux domaines. En particulier celui de la santé publique. Car de santé aussi, il est question quand on parle de sport, tant il est reconnu qu'il est un formidable outil de prévention de nombreuses pathologies, dont la santé mentale ou l'obésité par exemple, qui menace de plus en plus de jeunes. Pour rappel, selon l'Assurance maladie ellemême - que l'on ne peut pas accuser de subjectivité - 80 % des 11-17 ans sont en-dessous des seuils d'activité physique recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

BENJAMIN BUSSON

le regard de Faro.

UNE LOI POUR LIMITER LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE



EMPLACEMENT DISPONIBLE Contactez **Christine SERAINE** 03 26 08 38 30 06 24 99 12 36 regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



Votre solution 100% digitale pour gérer vos annonces légales!



UN DOUBLE MODE DE SAISIE

Rédaction en saisie libre ou à l'aide de nos formulaires de saisie certifiés.



PROFESSIONNEL PERSONNALISE

Pour suivre vos annonces en cours, consulter vos précédentes commandes et programmer les futures.



UNE COUVERTURE

NATIONALE Publication sur l'ensemble du territoire français Une plateforme en ligne dédiée à la gestion de vos annonces légales!



DES SOLUTIONS IMMEDIATES

Devis, attestation de parution et facture instantanés, 7j/7 et 24h/24.

DES OPTIONS DE PAIEMENT DE VOTRE CHOIX

Virement, paiement en ligne sécurisé et suivi des paiements de vos clients en temps réel.



UN SUIVI PERSONNALISE

Une équipe locale professionnelle à votre écoute de 9h à 17h avec accompagnement personnalisé dans vos locaux.





à votre service depuis 1892!

Retrouvez nous sur matot-braine.fr **Renseignement au 06 50 63 38 35**

relationclient.pamb@legalnet.org

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales

sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte

Ventes aux enchères judicaires mobilières



Actu**legales**.fr

SELARL Thierry COLLET Séverine LUNEAU

IVOIRE FRANCE - REIMS HOTEL DES VENTES DE LA PORTE DE MARS 25 rue du Temple - 51100 REIMS Tél.: 03.26.47.32.59 Fax: 03.26.40.44.87 E-mail: contact@hdvreims.fr www.interencheres.com/51002

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Mercredi 20 novembre à 14h

A la requête de Maître RIQUELME après Liquidations judiciaires de la SARL HARMONIE, SARL SAF. A la requête de Maître CROZAT,

après Liquidation Judiciaire de la SAS REIMS AUTO.
A la requête de Maître TIRMANT, après Liquidations Judiciaires
de la SARL ISOL.HABITAT, SARL LA VIA AURELIA.
Vente en LIVE: www.interencheres.com/51002

RESTAURANT - GARAGE - METALLERIE Vitrines réfrigérées de marque DIAMOND - Cuiseur à pâtes ROYAL CATERING

à 6 paniers - Machine à pâtes FIMAR de 2023 - Mobilier de bureau - Cisaille SAGITA BEYELER 3100 x 6 mm - Plieuse hydraulique COLLY modèle 754, 75 T - Ponceuse à bande FEIN GI 1502H - Découpeur PLASMA POWERMAX 45 HP - Poste à souder SAF PRO FilCord 353S -Dévidoir SAF Pro DV 410 F - Stock de ferraille etc...

9 Véhicules dont :

Ford Transit de 2014, 7 CV GO62603 km au compteur Fiat DOBLO de 2010, 6 CV GO118705 km au compteur Peugeot 1007 de 2005, 5 CV ES 80052 km au compteur

Expositions, coordonnées et horaires sur www.interencheres.com/51002 La vente aura lieu sur désignation à l'Hôtel des Ventes.
Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC.

Photos et détails sur : www.interencheres.com/51002 M2412528

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777 Société du groupe ForumEco Siège social: 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS Tél.: 03.26.40.21.31 - Télécopie: 03.26.40.21.99 Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts:

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 - Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h - Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755 N° CPPAP : 1025 I 87408



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr



MARTIAL BOURNIER

Commissaire de Justice (Ancien Commissaire-Priseur Judiciaire)

ARDENNES ENCHERES

(Société de vente volontaire de meubles aux enchères publiques - N° d'agrément 2002-205) Tél: 03.24.57.42.66 - Fax: 03.24.36.97.45 E-mail: contact@ardennes-encheres.fr

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024 A 14H

SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE, SUCCESSION, **TUTELLE ET REALISATION DE LEASING** VENTE AUX ENCHERES A L'HOTEL DES VENTES DE BAZEILLES

4B, Rue des Pommerues (Zone Industrielle Ste UNILIN)

MATERIEL INSTITUT DE BEAUTE : Stérilisateur STERIL, tables de soin électrique, ponceuses à ongles, vapozone LEONARD DE CASTEL, appareils à cire, banc UV JK ERGOLINE 22, stock résiduel de soin, maquillages et testeur de marques PUPA et DOCTEUR REYNAUD

MATERIEL DE BOULANGERIE : Aménagement de magasin, plaque chauffante, trancheuse à pain, four à chaleur tournante BONGARD, chambre de pousse CFI, plonge, laminoir, banque réfrigérée, armoire froide NOSEM, pétrin MMSPF, diviseuse MERCURE, façonneuse MMMSPF, batteur MMMSPF, chambre froide CFI, ... Stock de prêt-à-porter pour homme et femme de marques LE COQ SPORTIF, JACK & JONES, FRILIVIN, ADJ, SIXTH

JUNE, PROJECT X PARIS, ... conditionné en (x2) palettes - vendu en 1 seul lot (x1) Licence IV sur la commune de Charleville-Mézières du bar café «LE POULAIN»

- (x1) Licence IV sur la commune de Vouziers du bar café «LE SELECT» (x9) VEHICULES VP ET CTTE :
- (x1) VP FORD FIESTA de 2011 85860 kms (x1) VP NISSAN QASHQAI de 2016 203807 kms (x1) VP RENAULT GRAND SCENIC de 2016 146270 kms
- (x1) VP PEUGEOT 308 de 2019 57000 kms (x1) VP RENAULT ZOE de 2023 1641 kms
- (x1) CTTE CITROEN BERLINGO de 2015 148576 kms (x1) CTTE FORD TRANSIT de 2018 242549 kms
- (x1) CTTE RENAULT MASTER de 2019 88578 kms (x1) CTTE RENAULT MASTER de 2022 - 112071 kms

Exposition: Vendredi de 16h30 à 19h, le matin de la vente de 11h à 12h et sur rendez-vous Photos et catalogue sur www.interencheres.com/08001 M2412524





VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

JEUDI 21/11/24 A 9 H 30 A VILLERS SEMEUSE - Centre Commercial les Ayvelles

A la requête de la SELARL Charles BRUCELLE liquidateur Judiciaire à CHARLEVILLE MEZIERES : LJS SARL AC

Il sera procédé à la vente en un ou plusieurs lots par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES, Commissaires de Justice à SEDAN de stock de literie et d'un véhicule RENAULT Enlèvement immédiat ou suivant délais annoncés le jour de la vente Visites sur rendez-vous - Payable au comptant - frais en sus 14,28% TTC Pour plus de renseignements : ardennes@angledroit.net

M2412488



Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Avis d'attribution



MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT

Avis d'attribution de marché

Marché public de conception-réalisation pour l'opération de construction d'une gendarmerie, locaux de services et techniques et 71 logements Avenue du Général de Gaulle à NOGENT SUR SEINE

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Numéro national d'identification : 56288129200022

MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE. Courriel achevallier@mon-logis.fr

Adresse(s) internet :

Adresse principale : http://www.marches-securises.fr

Adresse du profil acheteur : http://www.marches-securises.fr I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Autre type : bailleur social

I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE : Logement et équipements collectifs SECTION II : OBJET :

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ : II.1.1) Intitulé : Marché public de Conception-Réalisation pour l'opération de construction d'une gendarmerie, locaux de services et techniques et 71 logements RUE DU GENERAL DE GAULLE - 10400 NOGENT SUR SEINE.

II.1.2) Code CPV principal : Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'oeuvre, Tous corps d'état.

Descripteur principal : 45210000 II.1.3) Type de marché: Travaux

II.1.4) Description succincte : l'opération de construction d'une gendarmerie, locaux de services et techniques et

71 logements RUE DU GENERAL DE GAULLE 10400 NOGENT SUR SEINE. II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 20.000.000 € HT.

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Lot nº : unique

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'oeuvre, Tous corps d'état.

Code CPV principal : 45210000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Lieu principal d'exécution : RUE DU GENERAL DE GAULLE - 10400 NOGENT SUR SEINE

II.2.4) Description des prestations : construction d'une gendarmerie, locaux de services et techniques et 71 logements RUE DU GENERAL DE GAULLE 10400 NOGENT SUR SEINE.

II.2.6) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 44.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non SECTION III : RESULTATS :

Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

Date d'attribution : 27/09/2024.

N° du lot : lot unique - Libellé du lot : conception réalisation gendarmerie - NOGENT SUR SEINE - Entreprises proposées / Commune (Dpt) : GROUPEMENT FAYAT THOURAUD - JNC INTERNATIONAL - PFR ARCHITECTES -EDE INGENIERIE, NICE CEDEX 3 (06204) - Offre de base HT : 20.496.000 € HT

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: 08/11/2024.

www.mon-logis.fr

f monlogisimmobilier

Procédures adaptées



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

REALISATION DE 7 LOGEMENTS COLLECTIFS 4 BIS BOULEVARD DU 14 JUILLET - 10000 TROYES

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019

- 1 NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS . GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situe 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE
- Personne responsable des marches : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS . Groupe Action Logement. 2 . MODE DE PASSATION : marche de travaux passe selon une procédure adaptée suivant le code de la commande

publique du 1^{er} avril 2019. 3 - OBJET DU MARCHE

La présente consultation concerne les travaux suivants REALISATION DE 7 LOGEMENTS COLLECTIFS

4 BIS BOULEVARD DU 14 JUILLET

Type de marche de travaux : 1/Execution

Les prestations ci-avant font l'objet de 14 LOTS définis ci-après

LOT N° 01 : VRD LOT N° 02 : GROS OEUVRE LOT N° 03: CHARPENTE BOIS

LOT N° 04 : COUVERTURE ZINC

LOT N° 05 : CHARPENTE METALLIQUE SERRURERIE LOT N° 06 : MENUISERIES EXTERIEURS

LOT N° 07 : MENUISERIE INTERIEURE BOIS LOT N° 08 : PLATRERIE ISOLATION

LOT N° 09 · CARRELAGE FAIENCE

LOT N° 10 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES LOT N° 11 : PEINTURE

LOT N° 12 : ELECTRICITE - CHAUFFAGE

LOT N° 13 : PLOMBERIE SANITAIRE ISOLATION LOT N° 14 : ESPACE VERT

4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 18 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux

5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr 6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme

www.matcless-eculises.ii
7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : vendredi 6 décembre 2024 12h00
8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation

9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours

10 . CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation. 11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
Renseignements administratifs : au Service Marches de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE -

Angelique CHEVALLIER - 03.25.810.810 - achevallier@mon-logis.fr
Renseignements techniques: Quentin KIELIUS, responsable d'opérations, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE

06.09.36.55.57. qkielius@mon-logis.fr 12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 08/11/2024

M2412497

www.mon-logis.fr

f monlogisimmobilier

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

Procédures adaptées

Commune de Sedan

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Sedan, 6 rue de la Rochefoucauld - 08200 SEDAN ascenseur

N° TITRE DULLOT

- Lot n° 01 Désamiantage

- I of n° 02 Gros oeuvre ; - Lot n° 03 Ascenseur

- Lot n° 04 Isolation thermique extérieure :

- Lot n° 05 Menuiseries extérieures aluminium

- Lot n° 06 Plâtrerie / Menuiserie intérieure / Peinture : Lot n° 07 Étanchéité.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises Les variantes sont autorisées MODE DE PASSATION : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et

R.2123-4 du Code de la Commande Publique. INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteu

https://www.xmarches.fr/acheteur, sous la référence M2024-17. L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Conformément aux articles R2132-2 et R2132-6 du Code de la Commande Publique, les documents de la consultation seront mis à disposition des opérateurs économiques et gratuitement téléchargeables sur le profil d'acheteurs : www.xmarches.fr DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mardi 10 décembre 2024 à 11 h 00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le vendredi 8 novembre 2024

Commune de CONNANTRE

Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée (application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique)

I. OBJET DU MARCHE: Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de la commune de CONNANTRE.

II. LIEU D'EXECUTION : Commune de CONNANTRE (51). III. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION : 3 mois.

DEMARRAGE PREVISONNEL DES TRAVAUX : 1er semestre 2025 V. DECOMPOSITION EN LOT ET EN TRANCHE : Sans objet.

VI. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement :

En tranchée ouverte : 250 ml Ø 200 Fonte, 18 branchements Ø 150 Fonte. En réhabilitation par l'intérieur :

- 50 ml de chemisage DN 150 :

VII TIFU OUT ON PEUT DEMANDER LE DOSSIER DE CONSULTATION : Il ne sera pas remis de dossier papier. Le dossier peut être téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr VIII. DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Les offres doivent impérativement parvenir pour le

16 décembre 2024 à 12h00. Les candidats transmettront leur offre par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr

Les modalités et conditions de remise des offres sont fixées au règlement de consultation. IX. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de choix énoncés ci-après suivant la pondération indiquée :

Valeur technique de l'offre (50 %).

X. RENSEIGNEMENTS: Les renseignements d'ordre administratif et technique pourront être obtenus auprès du maître d'oeuvre: CEREG Pays de Champagne, 2 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES - M. Stéphane LANTHIER ou

XI. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 14 novembre 2024

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1-IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR



47 Rue Louis Ulbach - 10000 TROYES Tél.: 03.25.71.17.17

Email::marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr Profil acheteur : http://www.marches-publics.info Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2-COMMUNICATION:

Moven d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos émail et mot de passe, indiquez

la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2024-01-0129 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Contact: Karine SANCAN, service des marchés - Tél: 03.25.71.17.17 - E-mail: marches-oph-siaba@troyes-aube -habitat.fr

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées Code de la commande publique)

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour

la réalisation du marché public Une déclaration indiquant les effectifs movens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes

Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant,

A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site: http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)

Technique d'achat : Sans objet Date et heure limites de réception des plis : Vendredi 6 décembre 2024 à 18h00

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Les variantes libres ne sont pas autorisées. Critères utilisés lors de l'attribution du marché

«Critères de sélection des candidatures

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

«Critères de jugement des offres

2. Valeur technique (35%)

3. Valeur environnementale (5%) 4-IDENTIFICATION DU MARCHE

Intitulé du marché : Travaux de construction de 8 pavillons rue du Pain Perdu à Bar sur Seine (10110)

Code CPV principal: 45210000-2: Travaux de construction de bâtiments

Type de marché : travaux

eu principal d'exécution du marché : la commune de Bar sur Seine (10110)

Délai d'exécution des travaux : 12 Mois Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.

La consultation ne comporte pas de tranches

Lot n°1 VRD (CPV 45112500-0 : Travaux de terrassement)

Lot n°2 Gros œuvre - Ravalement (CPV 45262522-6 : Travaux de maçonnerie)

Lot n°3 Charpente bois (CPV 45261100-5: Travaux de charpente)
Lot n°4 Couverture - Etanchéité (CPV 45261210-9: Travaux de couverture - 45261420-4: Travaux d'étanchéification)

Lot n°5 Menuiseries extérieures (CPV 45421150-0 : Travaux d'installation de menuise

Lot n°6 Plâtrerie - Faux plafonds (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie) Lot n°7 Menuiseries intérieures (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie)

Lot n°8 Peintures (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture)

Lot n°9 Carrelage - Faïences (CPV 45431000-7 : Carrelages)
Lot n°10 Plomberie - Chauffage - Ventilation (CPV 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45232141-2 : Installations de

chauffage - 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation)

Lot n°11 Electricité (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique)

Lot n°12 Panneaux photovoltaïques (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique - 09331200-0 lodules solaires photovoltaïques)

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Visite obligatoire : Pour le lot 1 VRD et le lot 2 Gros œuvre - Ravalement, il est prévu une visite obligatoire dont les modalités sont précisées au règlement de la consultation.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres. Modalités principales de financement : Subvention Etat subvention Département, subvention Action Logement, prêts aidés et fonds propres

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire

Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de $5\,\%$ du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/11/2024

M2412458



ESPACE HABITAT

Avis de consultation pour un projet de construction

1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 Avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES

2 - MODE DE PASSATION : Procédure adaptée - Consultation ouverte.

3 - OBJET DU MARCHÉ: VRIGNE AUX BOIS - Lotissement «La vallée Berger» - Construction de 11 logements.

4 - NATURE DES LOTS :

Lot n° 01 : Gros Œuvre - Option n°1: Murs de soutènement et de clôture en béton banché

Lot n° 02 : Charpente Bois Lot n° 03 : Couverture

Lot n° 04 : Menuiseries Extérieures - Option n°2: Porte de service PVC

Lot n° 05 : Enduit de Façade Lot n° 06 : Plâtrerie - Isolation - Menuiseries Intérieures

Lot n° 07 : Escaliers Intérieurs Bois

Lot n° 08 : Serrurerie - Option n°3: Porte de service acier Lot n° 09 : Électricité

Lot n°10 : Plomberie - Chauffage - Ventilation Lot n° 11 : Peinture

Lot n°12 : Revêtement de Sols PVC - Carrelage et Faïence

Lot n°31 : VRD - Option n°4: Murs de soutènement et de clôture en béton banché

Lot n° 32 : Espaces Verts 5 - DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le délai global tous corps d'état (compris congés payés et intempéries) est fixé à : 17 mois.

6 - MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS

Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme 7 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les offres devront parvenir au plus tard le vendredi 13 décembre

8 - Le Règlement de Consultation (R.C), joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des

propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre 9 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Prix à 60% et valeur technique à 40% suivant critères détaillés dans le règlement

10 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : voir le R.C.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Auprès du Maître d'œuvre: M127 127 Boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Tél.: 03.24.33.85.88 vmoreira@m127architecture.com 12 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : 12 novembre 2024.

Commune de SEDAN

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION: Commune de SEDAN, 6 rue de la Rochefoucauld - 08200 SEDAN. OBJET DE LA CONSULTATION : exhumations - démontages de caveaux

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

MODE DE PASSATION: Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123 -4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur https://www.xmarches.fr/acheteur , sous la référence M2024-31 . L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Conformément aux articles R2132-2 et R2132-6 du Code de la Commande Publique, les documents de la consultation seront mis à disposition des opérateurs économiques et gratuitement téléchargeables sur le profil d'acheteurs : www.xmarches.fr DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le jeudi 12 décembre 2024 à 11 h 00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le jeudi 14 novembre 2024 M2412664

Matot Braine

annonces.matot-braine.fr



Votre solution 100 % digitale!

VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE 24h/24 et 7j/7!

MONSIEUR

LE BLANCHISSEUR

privée en date du 31/10/2024, il a été

constitué une société présentant les

FORME : Société par actions

DÉNOMINATION : MONSIEUR LE

SIÈGE: 9 Rue de Thillois - 51100

DURÉE : 99 ans à compter de

son immatriculation au Registre du

OBJET : Blanchisserie industrielle

et de détail, laverie, teinturerie,

pressing, vente, location, entretien de

linge et vêtements professionnels et

de tapis d'accueil, vente de produits

d'entretien professionnels et hygiène

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification

de son identité et de l'inscription en

compte de ses actions au jour de la

Sous réserve des dispositions

AGRÉMENT : Les cessions d'actions,

à l'exception des cessions aux

associés, sont soumises à l'agrément

COLLA, demeurant 9 Rue de Thillois

La Société sera immatriculée au

Registre du commerce et des sociétés

LAURENCY & ASSOCIÉS

Cabinet LAURENCY & ASSOCIES

xpertise comptable - Audit - Conseil Gestion sociale

8 rue de Montléan
51210 MONTMIRAIL

SPARNA PRINT

Par acte SSP du 14/11/2024, il a été constitué une EURL ayant les

DÉNOMINATION : SPARNA PRINT.

types de murs et supports (intérieurs

et extérieurs) ainsi que sur des vitrines pour des particuliers, des entreprises ou

des collectivités ;- Services d'impression murale innovante et de hautes

qualité pour particuliers, entreprises, et collectivités, en transformant

leurs espaces avec des visuels

percutants ; -La décoration murale et de signalétique ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition,

la location, la prise en location-gérance

de tous fonds de commerce, la prise à

établissements fonds de commerce

usines, ateliers, se rapportant à l'une

ou l'autre des activités spécifiées

ci-dessus; - la prise, l'acquisition,

l'exploitation ou la cession de tous

procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte

de la Société dans toutes opérations

financières, mobilières ou immobilières

ou entreprises commerciales ou

industrielles pouvant se rattacher à

l'objet social ou à tout objet similaire ou

SIÈGE SOCIAL : 5 Allée du Parc

d'impressions personnalisées photos, d'images, de logos sur divers

OBJET SOCIAL: - Tous travaux

caractéristiques suivantes

de la collectivité des associés. PRÉSIDENT : M. Aurélien LA

de voix qu'il possède ou

légales, chaque associé dispose

caractéristiques suivantes

commerce et des sociétés. CAPITAL : 1.000 €.

BLANCHISSEUR.

professionnelle.

décision collective.

représente d'actions

- 51100 REIMS.

REIMS.

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Appel d'offres ouvert



HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Accord cadre à bons de commande multi attributaire relatif à l'entretien des réseaux d'évacuation EV/EU, des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives 2025 - 2028

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestations de service

AOO Suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HI M MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34 058 684,95€ inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2 - MODE DE PASSATION : marché de prestations de services passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le code de la commande publique du 1er avril 2019.

3 - OBJET DU MARCHE

La présente consultation concerne les travaux suivants : Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective des réseaux d'évacuation, ainsi que des installations d'assainisse collectives du patrimoine de MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT. Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS

Le marché contient trois lots :

- Lot 1 : Secteurs Troyes Champagne Métropole
- Lot 2 : Secteur Extérieur 1 : Aube/Haute Marne Lot 3 : Secteur Extérieur 2 : Seine et Marne/Yonne
- Les variantes ne sont pas autorisées. Pas de variantes obligatoires.

Les prestations donneront lieu au marché suivant

Accord-cadre à bons de commande multi-attributaire SANS MINIMUM ET AVEC UN MAXIMUM ANNUEL DE

(Dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2, R2162-4 et suivants et R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique du 1er avril 2019).

Les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un seul lot ou pour plusieurs lots.
Pour chacun des lots, MON LOGIS retiendra trois titulaires sous réserve que le nombre d'offres recevables le permette.

Les modalités de mise en oeuvre des travaux par lot sont précisées dans le cahier des clauses particulières (CCP).

4 - DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est établi à compter de la notification du contrat et jusqu'au 31 décembre

2025. En aucun cas le marché ne pourra excéder 4 ans. Il sera reconduit quatre fois tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

En cas de non-reconduction du marché, l'entreprise en sera avertie par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date d'échéance annuelle du marché.

Les délais de réalisation des prestations (ou de livraison des fournitures) sont ceux prévus par le CCP

5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site

6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie

dématérialisée obligatoirement sur la plateforme www.marches-securises.fr

7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES: lundi 9 décembre 2024 à 12h00. 8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR: se reporter au règlement de la consultation

9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours
10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection

énoncés dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Renseignements administratifs auprès du Service Marchés de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE - Nassima BENNACER 03.25.70.95.49 - nbennacer@mon-logis.fr

Renseignements techniques auprès du Service Contrats - Anais SAROS, 44 avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE

03.25.70.95.32 - asaros@mon-logis.fr 12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION: 08/11/2024.

Le Directeur Général : Serge LAURENT.

M2412470

www.mon-logis.fr

f monlogisimmobilier



vous offre des services permanents

→ La publication de vos ventes aux enchères*

*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers → La diffusion de vos annonces légales partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

Marne

GERANCE

FIN DE GERANCE

CARREFOUR **EXPRESS**

Suivant un acte sous seing privé en date du 07 novembre 2024

La société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 47.547.008 €, dont le siège social est à MONDEVILLE (14120), Z.I. Route de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 345 130 488 ;

A donné en location-gérance à : La société L'AKENISATHO, société à responsabilité limitée au capital de a responsabilite liffilite au capital de 6.000,00 €, dont le siège social est à ETEIGNIERES (08260), 52 Grande Rue, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN

sous le numéro 934 009 341 ; Un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché, sis et exploité à REIMS (51100), 88-90 rue de Neufchâtel, sous l'enseigne «CARREFOUR EXPRESS».

Le présent contrat est consenti pour une durée d'une année à compter du 20 novembre 2024 pour se terminer le 19 novembre 2025, renouvelable par tacite reconduction pour une durée indéterminée M2412550

CONSTITUTION

DE SOCIETE

« GROUPEMENT FORESTIER GIRARDIN »

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, Notaire Associé de la SCP «Arnaud LEFEVRE et Romain FLORENS, Notaires ASSOCIÉS», titulaire d'un Office Notarial à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 4 novembre 2024 a été constitué un groupement forestier ayant les caractéristiques suivantes :

Associés : Monsieur Jean-Louis QUINET, demeurant à MAURUPT LE MONTOIS (51340) 27 Bis rue du Lieutenant Chauré, né à MAURUPT LE MONTOIS (51340) le 16 novembre

Monsieur Pierre Franck QUINET, demeurant à MAURUPT LE MONTOIS (51340) 27 rue du Lieutenant Chauré, né à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 21 octobre 1977.

OBJET : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination forestière composant son patrimoine.

DÉNOMINATION : «GROUPEMENT

FORESTIER GIRARDIN». SIÈGE : MAURUPT LE MONTOIS

(51340) 27 rue du Lieutenant Chauré. DURÉE : 99 années.

- Apport en numéraire par Jean-Louis QUINET : dix €uros (10,00 €) - Apport en nature par Pierre QUINET : deux mille neuf cent quatre -vingt-dix €uros (2.990,00 €).

Le montant total des apports s'élève à trois mille €uros (3.000,00 €), somme égale au montant du capital social, divisé en divisé en 300 parts de dix €uros (10.00 €) chacune, entièrement

souscrites et libérées, numérotées de 1 à 300. CESSION DES PARTS : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé exploitant les biens forestiers du groupement. Toute autre cession, à titre onéreux. ne peut avoir lieu qu'avec

l'agrément des associés. L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Les premiers gérants sont Monsieur Jean-Louis QUINET et Monsieur Pierre QUINET.

indéterminée

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au

registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis : Le notaire.



15 rue Clovis - 51100 REIMS Tél. 03 26 87 71 71 www.etude-clovis.notaires.fr

SCI TAAA

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître MENNETRET David, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée «Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAULT, Franck LESCOUT et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux», dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, le 23 octobre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques

suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE : SCI

FORME : société civile immobilière. CAPITAL SOCIAL : mille €uros (1.000,00 €), constitué exclusivement

d'apports en numéraire. SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 110 rue Croix Saint-Marc.

OBJET SOCIAL: La société a pour

obiet: l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par la gérance les associés éventuellement, la transformation, la construction. l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en

GÉRANTS nommés pour une durée illimitée : Monsieur Maxime DE LUCA et Monsieur Bastien MARISY, susnommés demeurant, respectivement, à REIMS (51100), 110 rue Croix Saint-Marc, et à RUEIL-MALMAISON (92500), 8 bis rue du Colonel de Rochebrune.

PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés

au R.C.S de Immatriculation: REIMS.

M2412557

Pour avis et mention.



BELAR INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 06/11/2024. il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes Dénomination sociale : BELAR

Obiet social : L'exercice de la d'expert-comptable son inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables ; l'exercice de la profession de commissaires aux comptes, dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes.

Siège social : 10, rue Laurent Déramez, 51100 REIMS

Gérance : M. LARDIERE Benoît 34,

boulevard Jamin 51100 REIMS

- 51530 OIRY. CAPITAL : 2.500 €. Capital : 265 521 €

DURÉE: 99 ans. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

GÉRANCE : M. VASCONCELOS Grégory, demeurant 5 Allée du Parc - 51530 OIRY.

Immatriculation au RCS de REIMS

Marne

D-DAY MILLESIME

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000 €uros Siège social 9. chemin de la Croix Bleue 51530 CHOUILLY R.C.S. : En cours d'immatriculation au R.C.S. de Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHOUILLY du 7 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

FORME SOCIALE : Société à Responsabilité Limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : D-DAY

MILLESIME SIÈGE SOCIAL : 9, chemin de la

Croix Bleue - 51530 CHOUILLY. OBJET SOCIAL : La Société a pour

- la prise, la gestion et la détention de participations par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet

social leur forme ou leur activité Toutes prestations de service au profit des sociétés dans lesquelles elle détient une participation en matière de gestion, dans les domaines comptable, administratif, financier informatique, commercial

- toutes opérations de trésorerie avec les sociétés filiales autorisées par le Code Monétaire et Financier,

l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction,

d'échange, d'apport ou autrement,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de

la participation de la Société, par tous movens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : quatrevingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €. GÉRANCE : Monsieur Matthias François Yannick GOSSART, né le 26 décembre 1976 à REIMS (Marne), de nationalité Française, demeurant chemin de la Croix Bleue - 51530

Madame Caroline Liliane Claudine GOSSART, née GUE le 6 octobre 1982 à REIMS (Marne), de nationalité Française, demeurant 9, chemin de la Croix Bleue - 51530 CHOUILLY.

Immatriculation de la Société au stre du Commerce et des Sociétés

Pour avis : La gérance.

CCF HOLDING

Par acte SSP en date du 11 novembre 2024, il a été constitué une SAS dénommée : CCF HOLDING - SIEGE SOCIAL : MOURMELON LE GRAND (51400) 13 rue Saint-Martin.
OBJET SOCIAL : Prise de participation dans toute société française ou étrangère. DUREE : 99 ans à compter son immatriculation au RCS CHALONS EN CHAMPAGNE. CAPITAL : 1.800,00 €. GERANT : Monsieur Fabien SELLIER, demeurant à MOURMELON LE GRAND (51400) 13 rue Saint-Martin. CESSION DE PARTS : Soumise à agrément.



ALEP INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 06/11/2024, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

ayant les caracteristiques suivantes :
Dénomination sociale : ALEP INVEST
Objet social : L'exercice de la
profession d'expert-comptable dès
son inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables ; l'exercice de la profession de commissaires aux comptes, dès son inscription sur la liste

des commissaires aux comptes. Siège social : 10 rue Laurent Déramez, 51100 REIMS Capital : 265 521 €

Durée : 96 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS Gérance : M^{me} LEPINOIS Agathe 34 boulevard Jamin 51100 REIMS M2412457

SCI RAMOS IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.000 €uros Siège social **51100 REIMS**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23/10/2024 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME : Société civile immobilière. DÉNOMINATION : SCI RAMOS

SIÈGE : 12 bis rue de Bezannes 51100 REIMS.

DURÉE: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 1.000 €.

OBJET: La Société a pour objet l'achat, la construction, l'entretien et la gestion de tous immeubles et leur exploitation par voie de location, ladite activité ayant exclusivement un

PRÉSIDENT : M. Nicolas RAMOS. domicilié 12, bis rue de Bezannes - 51100 REIMS.

La Société sera immatriculée au RCS

Pour avis : Le président.

SC « LES PROJETS DE LEO »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 5 novembre 2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont

Forme : Société Civile Dénomination : «LES PROJETS DE

Siège social : 8 rue des Gobards - 51190 OGER

Objet social : La société a pour d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations.

Durée : 99 années à compter de

l'immatriculation au RCS

Capital social : 371 000 € divisé en 3 710 parts de 100 €.

Cession de parts sociales : Libre au conjoint, aux descendants, ascendants, aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des deux tiers des voix exprimées . Gérance

Monsieur Anthony PIRES, demeurant 8 rue des Gobards - 51190 OGER, nommé pour une durée illimitée avec général d'engager la société

envers les tiers. Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis, La Gérance

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

MP4E

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros Siège social : 2 rue des Quatre Vents, 51170 ROMIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée en date du 08 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : MP4E Siège : 2 rue des Quatre Vents

Siège : 2 rue 51170 ROMIGNY Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du

commerce et des sociétés Capital: 100 euros

- l'acquisition, la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, la prise de participation directe ou indirecte, minoritaire ou majoritaire , au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, la gestion et la cession de ces participations;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation, même minoritaires, sans nécessairement exercer de contrôle sur les sociétés dans lesquelles ces participations sont détenues ;
- l'octroi de prêts et d'avances en

compte courant , la mise en place de conventions de trésorerie à ses filiales et sociétés liées ;

- La souscription, l'acquisition la gestion, et la cession de bons de capitalisation et de tout autre produit ou d'investissement

- L'investissement dans tous types d'actifs financiers, instruments

placement ou produits de capitalisation

- La propriété, l'acquisition,
l'administration, la gestion par bail
ou autrement et la cession de biens immobiliers et/ou de parts de sociétés civiles immobilières qui seront apportés au cours de la vie sociale ou acquis par

- La location, l'aménagement, la mise en valeur et la rénovation de biens immobiliers à usage d'habitation, commercial, industriel ou professionnel,
- Toutes opérations d'achat en vue de

la revente ou de la location, en l'état ou après transformation ou construction, de tous immeubles,

- La souscription de tous contrats ou produits d'épargne immobilière, tels que les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), les organismes de placement collectif immobilier (OPCI) ou autres produits de capitalisation immobilière

- l'activité de marchand de biens, l'achat, la vente, la location, la gestion et toutes activités liées à l'immobilier.

- toutes activités se rapportant à la promotion immobilière, au groupement de promoteurs ainsi que la participation au capital de toutes les entreprises ayant un objet similaire ou connexe à l'objet social,
- toutes opérations de constructions

de rénovation d'immeubles individuels, semi collectifs ou collectifs la réalisation de lotissements et d'aménagements de terrains,

- L'achat, la vente, la location de hicules roulant et non roulant à moteur ou électrique

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Madame Magalie PRIMAULT, demeurant 2 rue des Quatre Vents, 51170 ROMIGNY

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

POUR AVIS Le Président M2412642





CJV

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, notaire à WITRY LES REIMS (Marne), le 18 octobre 2024, il a été constitué sous la dénomination sociale «CJV» une société civile immobilière ayant pour objet la constitution, l'acquisition, et la gestion, de tout élément de patrimoine immobilier. Le siège social est fixé à BOUZY (51150), 3 rue Pasteur. La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS. Le capital social s'élève à 1.000,00 €. Les co-gérants sont Monsieur David LEMAIRE et Madame Delphine VESSELLE demeurant ensemble à BOUZY (51150), 3 rue Pasteur. La

Pour avis : La gérance



Réseau Notarial

THIENOT & ASSOCIÉS

Notaires 23 rue Libergier - 51100 REIMS

BENTHEO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Sonia BADAUT, Notaire associée à REIMS, le 12 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME : Société civile

SIÈGE : SAINT COURCELLES (51370), Robespierre.
OBJET: La propriété, l'administration

la gestion et l'exploitation par bail location ou autrement, la mise à disposition au profit des associés, de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; éventuellement, l'aliénation de ces immeubles ou droits immobiliers notamment au moyen de vente échange ou apport en société.

DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au

2.000 € constitué CAPITAL exclusivement d'apports en numéraire. GÉRANCE : Madame Corinne MARY et Monsieur Théotim MARY, demeurant tous deux à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 11 rue

Robespierre.
CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants communs de Monsieur et Madame Didier MARY. IMMATRICULATION SOCIÉTÉ : R.C.S. de REIMS.

Pour avis

ELEVAGE DES ILIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 13/11/2024, il a été constitué une SCEA ayant les caractéristiques suivantes Dénomination sociale : ELEVAGE **DES ILIERES**

Obiet social Elevage reproduction de chevaux, préparation et entrainement des équidés, pension

Siège social : 6 Rue du Vignoble 51390 MERY PREMECY Capital : 20 000 €

Durée : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M^{me} DEVILLE Alexandra Rue du Vignoble 51390 MERY PREMECY

QUINZE QUARANTE TROIS

OFFICE 1543 NOTAIRES

Notaires associés à REIMS (Marne) 133 avenue de Laon

2C **INVESTISSEMENT**

ACTE : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, le 6 novembre 2024. DENOMINATION : 2C

INVESTISSEMENT.
FORME: Société civile immobilière.
CAPITAL SOCIAL: 2.000,00 €. APPORT NUMERAIRE : 2.000,00 €. SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 49

rue Chabaud. OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable, sauf entre

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
GERANT: Monsieur Ahmed
CHEGLIBI, demeurant à REIMS, 7 rue

de Pouillon. La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis : Me Alexis KUTTENE. M2412522



Isabelle CIRET-DUMONT Marjolaine LAMPSON

 notaires associés — 29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

SCI BENJAMINE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Isabelle CIRET-DUMONT, Notaire à REIMS, 29 Bld Foch, le 8 novembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 10 La société est constituée pour une

durée de 99 années.

CAPITAL SOCIAL : mille €uros (1.000,00 €). Les apports sont en numéraire.

Les parts sont librement cessibles ntre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions

sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est Monsieur Cédric DELCOURT dmt à REIMS 51100, 10 rue de la Justice.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le notaire. M2412624

YOUNA JUL INDALO

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €uros Siège social : 7 rue du Chêne Vert 51300 VITRY LE FRANCOIS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITRY LE FRANCOIS du 12 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle. DÉNOMINATION : YOUNA JUL

SIÈGE: 7 rue du Chêne Vert - 51300 VITRY LE FRANCOIS.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 5.000 €. OBJET : La vente et la

commercialisation de produits de parfumerie, cosmétique, arômes et tous accessoires liés à l'activité.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification

de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. légales, chaque associé dispose

d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique

AGRÉMENT: Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRÉSIDENT : DARCOURT Cindy, demeurant 3 rue du Chêne Vert - 51300

VITRY LE FRANCOIS. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés

de CHALONS EN CHAMPAGNE Pour avis : Le président

KINÉ COACH EST **PRÉVENTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 04/11/2024 à DAMERY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

Avis de constitution

FORME : Société à responsabilité

DENOMINATION **EST PRÉVENTION** SIGLE : K.C.E.P.
SIEGE : 10 Bis rue de la Guinguette

- 51480 DAMERY.

OBJET : Toutes activités de formation hors conventionnée, destination des professionnels professionnels particuliers, dans le domaine de la santé et du sport, et notamment la formation en entreprise Tous actes de kinésithérapie hors conventionnée, ainsi que la dispense de cours en école de kinésithérapie ; Toutes activités appartenant à celle des éducateurs sportifs, du coaching sportif; Toutes activités d'animation, la communication

évènementielle, que ce soit à titre sportif, éducatif, touristique, social ou culturel. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 €.
GERANTE : M^{me} Agathe GEOFFROY, demeurant 2 Chemin des Ardillières - 51480 DAMERY.

GERANT : M. Stéphane FERREIRA, demeurant 2 Chemin des Ardillières 51480 DAMERY.

La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis : Les Co-Gérants. M2412645

RÉDACTION

BUSSON Benjamin 03.26.08.38.31 **DESANTI** Nastasia 03.26.08.38.32

redaction.pamb@legalnet.org

Marne

LA BONNE **COURTISIENNE**

au capital de 1.000 €uros Siège social 4 Rue Lamartine 51460 COURTISOLS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COURTISOLS du 30 Octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : LA BONNE

COURTISIENNE

SIÈGE : 4 Rue Lamartine - 51460 COURTISOLS. DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OR IET : Paudhoir Charach

Boucherie, Charcuterie.

raiteur en boutique et sur les marchés.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales.

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. AGRÉMENT : Les cessions d'actions,

AGREMENT : Les Cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur BOUREZG

Charly, demeurant 27 Rue Jacques Mabille - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis : Le président.

M2412657



57 Chaussée du Port CS 90157 51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX Tél.: 03.26.68.39.58

NEXUS HEAVEN

Société par actions simplifié unipersonnelle au capital de 1.000 €uros Siège social : 6 bis Rue du XXème Siècle 51150 BOUZY

Aux termes d'un acte SSP en date à BOUZY du 14/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : NEXUS HEAVEN. SIÈGE : 6 bis Rue du XXème Siècle

- 51150 BOUZY.

DURÉE: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

et des sociétés.
CAPITAL: 1.000 €.
OBJET: La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit; L'acquisition et la gestion desdites participations; L'acquisition par voie d'achat, d'échange, apport ou autrement d'actions, de parts sociales ou autres titres de sociétés, quelles qu'en soient leur forme juridique, ainsi que la vente

leur forme iuridique, ainsi que la vente desdits titres: Toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts avec ou sans garantie ; Toutes prestations de nature administrative, financière, au profit de toutes entités : L'exploitation directe ou indirecte de toutes activités commerciales et prestations de services, domiciliations EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La

cession des actions de l'associé unique

AGRÉMENT : Les cessions d'actions à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

PRÉSIDENT : Monsieur Geoffrey FILLION, demeurant 6 Bis Rue du 20eme Siècle - 51150 BOUZY.

La Société sera immatriculée au

Pour avis : Le président. M2412681

MODIFICATION

DE STATUTS

BESSON Patrice

SARL au capital de 10 000 €uros Siège social : 5 place d'Essenheim 51700 CHATILLON SUR MARNE RCS : Reims n° 800 420 432

Avis de modification

Le 25 octobre 2024, l'associé unique:

- a pris acte de la nouvelle adresse du gérant au 1 place de la Mairie - 51130 BERGÈRES-LÈS-VERTUS à compter du 25 octobre 2024 ;

- a décidé du transfert du siège social à compter du 25 octobre 2024.

ANCIEN SIEGE : 5 place d'Essenheim - 51700 CHATILLON SUR MARNE

NOUVEAU SIEGE : 1 place de la Mairie - 51130 BERGÈRES-LÈS-

Radiation au R.C.S. de REIMS et nouvelle immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance

ARTS ET PLANS

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 103.156,25 €uros Siège social : Zac des Escarnotières

1 avenue du Maquis des Glières 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE 736 120 304 R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 27/09/2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 103.156,25 €. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de

l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Philippe BIEN et Monsieur Stéphane SARLANDE, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ HOLDING IKSS, société civile au capital de 56.490 € dont le siège social est 1 avenue du Maguis des Glières - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n° 932 317 902, représentée par Monsieur

Stéphane SARLANDE, gérant. DIRECTEUR GÉNÉRAL CHAMPINVEST. société résponsabilité limitée au capital de 7.241 €, dont le siège social est ZAC les Escarnotières, 1 avenue du Maquis des Glières - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n° 399 497 452, représentée par Monsieur Philippe

Pour avis : Le président.

BESOIN **DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE?** 03.26.40.21.31



03 26 86 72 98 21 rue Courmeaux - 51100 REIMS http://www.cogep.fr

SCI BUREAU JOUET FAUPIN

Société civile immobilière au capital de 32 014,29 euros Siège social : 22 RUE SIMON 51100 REIMS 338 474 174 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 7 novembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé

de transférer le siège social du 22 RUE SIMON, 51100 REIMS au 21 rue Courmeaux, 51100 REIMS à compter du 20 février 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS. Pour avis La Gérance

AMV METALLERIE

Société par action simplifiée au capital de 105.000 €uros Siège social : 7 rue Modeste Goulet

51100 REIMS R.C.S. Reims 335 781 795

Aux termes d'une délibération en date du 30 iuin 2022. l'assemblée générale extraordinaire a décidé

- De proroger de quatre-vingt-quinze (95) années la durée de la société, soit jusqu'au 31 décembre 2120 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts:

- De ne pas renouveler la société AUDIT MASSE ET EGELE, dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire ainsi que la société FIDUCIAIRE L.H.P. dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant et de ne pas procéder à la nomination de nouveau commissaires aux comptes titulaire et suppléant en remplacement, étant précisé que la désignation d'un ou de plusieurs commissaires aux comptes n'est plus requise, conformément à l'article L. 227-9-1 du

Mention sera faite au R.C.S.: REIMS Pour avis.

M2412435



15 rue Clovis - 51100 RFIMS www.etude-clovis.notaires.fr

SCI BFM

Société civile immobilière

9 rue de l'Arquebuse - 51100 REIMS 878 271 360 RCS Reims

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET le 6 novembre 2024, la collectivité des associés a :

décidé de transférer le siège social

à REIMS (51100) 38 rue Ruinart de Brimont. - pris acte de la démission de M.

Sylvain BERTRAND de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et nommé en remplacement, pour une durée illimitée, M. Bruno SIMONNET, demeurant à REIMS (51100) 8 rue du Cloitre et Mme Sophie COLBACH demeurant à CHAMPIGNY (51370) 4 rue Louis le Varlet.

Inscription sera demandée au RCS de REIMS. Pour avis.

M2412472

NOM QDOS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PRIEURE

SCI au capital de 93.598,94 €uros Siège social : L'HERMITAGE 51230 CONNANTRE 780 298 824 RCS Reims

En date du 30/09/2024. l'AGE a décidé la transformation de la Société en SARL, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination sociale a été modifiée et devient SARL DU PRIEURE. La durée de la Société, sa durée, son objet et son siège social ne sont pas modifiés Le capital social reste fixé à la somme de 93.598,94 €.

Monsieur Jean MARTEL, demeurant 4 RUE DES MENUES DIMES, 51230 CONNANTRE, a été nommé en qualité

Mention au RCS de REIMS.



CASTEL JEANSON

SARL au capital de 112.420 €uros Siège social : 24 rue Jeanson 51150 AY CHAMPAGNE 432 263 705 R.C.S. Reims

L'assemblée du 05/11/2024 a décidé

constater la réalisation définitive de la réduction du capital social d'un montant de 92 240 euros. Le capital social a été ramené de 112 420 € à 20 180 `€. Cette réduction de capial a été réalisé le 01/11/2024;

- nommer Gaëlle BEAUCHENAT née BENARD, demeurant à AY-CHAMPAGNE (51160), 7 rue Marie Coquebert. en qualité de cogérante, à compter du 05/11/2024.

Mention au RCS de REIMS M2412483

SAS EXPERTISE **IMMOBILIERE PROFESSIONNELLE**

Société par actions simplifiée Au capital de 1.000 euros Siège social: 14 Boulevard Lundy 51100 REIMS RCS REIMS 933.277.139

Aux termes d'une assemblée générale du 07/11/2024, il a été procédé à la modification de l'objet social de la société par suppression des mentions suivantes:

- L'activité d'expertise et d'évaluation immobilière, ainsi que l'arbitrage dans tous conflits liés à l'évaluation de tous biens immobiliers pour le compte de particuliers, d'entreprises et des tribunaux compétents.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières. civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou objets similaires ou connexes.

Comme conséquence de ce qui précède l'article 2 des statuts est modifié comme suit : Article 2 - Obiet

La société a pour objet en France et dans tous pays

- L'activité d'expertise et d'évaluation immobilière, ainsi que l'arbitrage dans tous conflits liés à l'évaluation de tous biens immobiliers pour le compte de particuliers, d'entreprises et des tribunaux compétents.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

L'inscription modificative demandée auprès du greffe de tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

Octav Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SELARL

PHARMACIE

FICNER Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens d'officine

au capital de 25.000 €uros Siège social : 4 Place Léon Bourgeois 51600 SUIPPES 833 222 581 RCS Châlons en Champagne

Suivant délibération en date du 31/10/2024, l'AGE a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 500 € pour le porter de 25.000 € à 25.500 €. CAPITAL SOCIAL :

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 25.000 €, divisé en 250

parts sociales de 100 € chacune NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 25.500 €, divisé en 255 parts sociales de 100 € chacune. Pour avis.

M2412482



Oxford Ventures

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros porté à 398.242

euros Siège social : 7, rue Gabriel Voisin 51100 REIMS 934 396 151 RCS REIMS

Il résulte de l'acte sous seina privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 398.142 euros par voie d'apport en

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention

Le capital social est fixé à cent euros

Nouvelle mention Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quarante-deux euros (398.242 euros). Pour avis : La Présidente



FastCapital Société par actions simplifiée

au capital de 100 €uros porté à 511.867 €uros Siège social : 9 rue des Nouées Reines 51420 CERNAY LES REIMS 934 441 379 RCS Reims

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 511.767 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cinq cent onze mille huit cent soixante-sept euros (511.867 euros).

Pour avis : Le président M2412490

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

Holding Moroni: Alliance Keystone **Novelties**

Société par actions simplifiée au capital de 69 €uros porté à 1.969.569 €uros Siège social : 7 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS

934 418 468 RCS Reims

Il résulte de l'acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 7 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 1.969.500 € par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en

conséquence.
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à soixante-neuf €uros

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à un million neuf cent soixante-neuf mille cing cent soixanteneuf €uros (1.969.569 €). Pour avis : Le président.



D'autres Qualités Société par actions simplifiée au capital de 100 euros porté à 454.600

euros Siège social : 1 rue Marie Drouet 51360 VAL DE VESLE 934 425 661 RCS REIMS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 454.500 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention

Le capital social est fixé à cent euros (100 euros). Nouvelle mention Le capital social est fixé à quatre cent

cinquante-quatre mille six cents euros (454.600 euros). Pour avis : La présidente

M2412494 LORETTE 34 rue des Moulins - 51100 REIMS

MVB

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros porté à 378.850 euros Siège social : 7 rue Gabriel Voisin 51100 REIMS 934 388 331 RCS REIMS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 378.750 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en

conséquence. Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cent euros (100 euros) Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à trois cent soixante-dix-huit mille huit cent cinquante euros (378.850 euros). Pour avis : La Présidente

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Marne



Société d'Investissement Rémy Moroni

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros porté à 681.850 euros Siège social : 7 Rue Gabriel Voisin 51100 REIMS 934 394 891 RCS REIMS

Il résulte de l'acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 07 novembre 2024 que le capital social a été augmenté de 681.750 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été

modifié en conséquence.

Ancienne mention: Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à six cent quatre-vingt-un mille huit cent cinquante euros (681.850 euros).

Pour avis : Le Président



Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

NKM FACTORY

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €uros Siège social : Centre d'Affaires Le Crystalide 8 bis rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS 929 096 154 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 25 octobre 2024, l'assemblée générale ordinaire a :

- Pris acte de la démission de M. David GRECO de ses fonctions de président à effet du même jour et l'a dispensé de préavis ;

- A nommé M. Joël BEN CHIMOL,

demeurant 23 rue de l'Eglise à WARMERIVILLE (51110), en qualité de nouveau président de la société à compter du même jour et pour une durée Modifications seront faites auprès du

R.C.S. de REIMS.

T.P.S DECOR Société par actions simplifiée au capital de 1.500 €uros

Siège social : 1 avenue Poncé de Léon 51100 REIMS 839 941 242 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 24 Octobre 2024, l'Associé Unique a décidé : de transférer le siège social 1 avenue Poncé de Léon - 51100 REIMS au 119 bis rue de Colombes - 92600 ASNIÈRES SUR SEINE à compter du 1er Novembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts Pour avis : Le président.

L'AKENISATHO

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000 €uros Siège social : 52 Grande Rue 08260 ETEIGNIERES 834 009 341 RCS Sedan

Par décision du 08/11/2024, l'Associée Unique a transféré le siège social au 88-90 rue de Neufchâtel 51100 REIMS à compter du 20/11/2024, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Société, immatriculée

Registre du commerce et des sociétés de SEDAN sous le numéro 834 009 341 fera l'objet d'une nouvelle

immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

GÉRANCE : Madame Aurore SEGUIN-LARDIER, demeurant 2 rue

Charles Lafite 51100 REIMS. Pour avis : La gérance

M2412510



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT

SCI SAYEN

au capital de 1.524,49 €uros Siège social : Châlons sur Vesle 51140 CHALONS SUR VESLE 443 463 252 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu le 28 octobre 2024 par Maître Geoffroy CROZAT, Notaire associé à GUEUX, Marne, les associés ont pris acte du décès de Madame Jeannine LEVEQUE. gérante, ce qui par voie de conséquence met fin à ses fonctions de gérante, et ont décidé de nommer en remplacement, pour une durée indéterminée, en qualité de gérante : Madame Françoise SAYEN, demeurant à MERFY (51220), 6 rue de Pouillon.

modificative L'inscription modificative sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour insertion Me Geoffroy CROZAT, Notaire. M2412551

COMPAGNIE IMMOBILIERE MIGNEAUX ET ASSOCIES - CIMA

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €uros Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51000 REIMS 531 838 894 RCS Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30/10/2024, l'Associée unique a décidé le renouvellement du mandat de la société CABINET LAURENT CALLON, Commissaire aux comptes titulaire, arrivant à expiration pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029 et le non-renouvellement de la société FIDUCIAIRE LHP, Commissaire aux comptes suppléant, sans remplacement

Pour avis : Le président. M2412592

SCI SAINT THOMAS GUICHARD

Société civile immobilière Siège social: 133 avenue de Laon 51100 REIMS RCS Reims 402 180 269

Monsieur Hubert VALLET, cogérant et associé de la société, né à REIMS (51100) le 6 octobre 1938, est décédé à

CORMICY le 8 juillet 2024.

Par suite du décès de Monsieur
Hubert VALLET, en son vivant associé et cogérant de la société, l'unique gérant de la société est désormais Monsieur Philippe PREVOST, nommé en cette qualité aux termes des statuts.

Pour avis Maître Alexis KUTTENE M2412499

S.C.M. CKS

519250583 RCS REIMS

Forme: SCM - Dénomination: CKS - Capital : 1.200,00 € en 60 parts de 20 euro - les Co-Gérants : Picavet Francois, demeurant au 21 Chemin du bois clos-51400 Livry Louvercy; Jaunel Baptiste, demeurant 24 Voie du Feuillet -51360 Beaulont sur vesle ; Patat Maxime, demeurant 9 rue St Pierre les Dames 51100 Reims

Par l'AGE du 28/06/2024, décide le

Tai TAGL du 20/00/2024, decide le transfert du siège : Ancien siège : 24-44 Rue du colonel Fabien - 51100 Reims; Nouveau siège : 10 Avenue du 29 Aout 1944 - 51430 Tinqueux Pour Modification RCS.

Pour avis.

QUATREME

Société à responsabilité limitée au capital de 4.000.000,00 €uros Siège social : 39 rue du Général Sarrail 51100 REIMS 531 099 265 R.C.S. Reims

Aux termes de ses décisions en date du 30/10/2024, l'associé unique après avoir pris acte de la démission de la société CABINET FIDUCIAIRE LHP de son mandat de commissaire aux comptes titulaire, décide de nommer en remplacement, et ce à compter du même jour et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026, le CABINET GILLOT, représentée par Monsieur Clément GILLOT, commissaire aux comptes domiciliée 8, rue Marie Marvingt - 51100 REIMS et de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour la même durée, la société JUNIBE représentée par Monsieur Laurent TILLY, commissaire aux comptes. 11 impasse Achille Bureau - 51100 REIMS.

Pour avis : Le président

SA « CHAMPAGNE DANIEL DUMONT »

Société anonyme à objet civil de récoltant manipulant au capital social de 320.000 €uros Siège social : 11 rue Gambetta 51500 RILLY LA MONTAGNE

R C S Reims B 383 776 184

N° SIRET: 383 776 184 00012

Suivant délibération en date du 28 septembre 2024, les associés ont décidé de procéder à la nomination de Monsieur Tony DUMONT en qualité d'administrateur et de ne pas renouveler le mandat d'administrateur

de Monsieur Daniel DUMONT. Suivant délibération en date du 28 septembre 2024, le conseil d'administration a décidé de ne pas renouveler le mandat de directeur général délégué de Monsieur Alain DUMONT.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le président



S.C. DE L'ERMITAGE

Société civile au capital de 1.600 €uros Siège social : 4 rue des Menues Dimes 51230 CONNANTRE 440 387 090 R.C.S. Reims

En date du 12/11/2024, l'AGE a décidé la transformation de la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination sociale a été modifiée pour adopter celle de SAS DE L'ERMITAGE. La durée de la société. pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 1.600 €.

PRÉSIDENT : M. Jean MARTEL demeurant 4 rue des Menues Dimes - 51230 CONNANTRE.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M^{me} Claudine DELAITRE épouse MARTEL, demeurant 4 rue des Menues Dimes 51230 CONNANTRE

TRANSMISSIONS DES ACTIONS Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du président

L'Inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. de REIMS.

SARL « LEGRAND-LATOUR »

Avis de transformation

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2024, les associés ont décidé de transformer à associes on decide de transionner accompter du 4 novembre 2024, l'EARL «Champagne LEGRAND-LATOUR» en SARL «LEGRAND-LATOUR» dont les caractéristiques sont les suivantes

Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination
Les associés ont modifié dénomination pour adopter «LEGRAND -LATOUR» à compter du 4 novembre 2024.

39 rue du Bourg de Vesle - 51480 FLEURY LA RIVIERE.

Objet Aux termes de l'assemblée générale du 4 novembre 2024, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux

-négociant-manipulant en vins de Champagne.
-participation de la société, par

tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer. Cette société a désormais pour objet

en France et à l'étranger : -L'exploitation et la gestion de biens viticoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

-L'activité de négociant-manipulant en vins de Champagne qui consiste en l'achat de raisins, de moûts ou de vins en cours d'élaboration pour lesquels est revendiquée l'appellation d'origine contrôlée Champagne, leur manipulation et la commercialisation des vins en bouteilles terminées, habillées et prêtes à la consommation.

-Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser sor

extension ou son développement.

-La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée 99 ans à compter de son compter de aumatriculation au registre commerce et des sociétés.

Aux termes de l'assemblée générale du 4 novembre 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 838 848 € pour le porter à 1 003 328 € divisé en 16 448 parts d'un montant unitaire de 61 € chacune.

chacune.
Gérance
Monsieur Thibault LEGRAND,
demeurant 39 rue du Bourg de Vesle
- 51480 FLEURY LA RIVIERE.

Libre entre associés. Toutes autres cessions n'interviennent qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature extraordinaire prise à la majorité des trois quarts.

Immatriculation au RCS de REIMS. Pour avis : Le représentant légal. M2412679

DIPMADE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €uros Siège social : 18 allée du Muguet 51450 BETHENY 852 148 196 R.C.S. Reims

D'un PV d'AGO du 20/06/2024, sont nommés Monsieur Jérôme FRANCOIS né à CHARLEVILLE MEZIERES le 25 janvier 1986, de nationalité française demeurant 39 allée du Bois Bouchet - 45770 SARAN aux fonctions de président, et Monsieur Antony MARTIN, né à CHARLEVILLE MEZIERES le 01 ianvier 1984, de nationalité française demeurant 18 allée du Muguet - 51450 BETHENY, aux fonctions de directeur général. Monsieur Pascal COPPEE est démissionnaire de son mandat de directeur général délégué. L'article 39 - Nomination des dirigeants des statuts a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer. Dépôt légal au GTC de REIMS.

SCI HARIBOUX

au capital de 100.00 €uros Siège : 135 Rue du Bois des Jots -51480 CUMIERES RCS 819 759 473 Reims

Modification des parts de la SCI entre associés par vote en assemblée générale du 12 Novembre 2024.

Cession de parts detenues entre M. Stock Cyril. , M^{me} Hutasse Stéphanie. Mr Stock Mathis.. et Mr Stock Gautier. Après cession, Mr Stock Cyril (25%), Mme Hutasse Stéphanie (25 %), Mr

Stock Mathis (25%) et Mr Stock Gautier (25%)Les statuts ont été modifiés en conséquence

L'inscription modificative sera portée au RCS de REIMS M2412628

AY-CHAMPAGNE **NOTAIRES**

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée de notaire au capital de 1.000 €uros Siège social : 5 Rue de la Charte Ay 51160 AY-CHAMPAGNE 904 841 293 RCS Reims

Avis de changement de directeur général

Suivant procès-verbal d'assemblée générale en date du 13 novembre 2024 a été constatée la démission en date du 10 novembre 2024 du directeur général Monsieur Thierry Marie François LEFEBVRE, demeurant à AY-CHAMPAGNE (51160) 14, avenue Victor Hugo.

Est nommée directrice générale Madame Fanny Sylvie Valérie épouse DUCORNET à AY-CHAMPAGNE RONDEAU demeurant (51160), 34 espace Les Coquelicots MAREUIL-SUR-AY.

Pour avis. M2412651

EPER-DIS

EPER-DIS, SAS au capital 40.720 €, Les Rechignons - 51530 DIZY, R.C.S. REIMS 450 945 266. Aux termes de l'AG du 13/11/2024, il a été décidé une réduction de capital pour un montant maximum de 1.500 € par voie de rachat d'actions appartenant aux associés, en vue de leur annulation. Le prix d'achat unitaire des actions est fixé à 3.419 €. Les demandes de rachat d'actions seront reçues au siège social dans le délai de trente (30) jours à compter de l'offre de rachat. Le paiement des actions rachetées interviendra selon les moyens de règlement d'usage. Le PV de cette assemblée a été déposé au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

OFFICE QUINZE QUARANTE TROIS

OFFICE 1543 NOTAIRES

ssociés à REIMS (Marne) 133 avenue de Laon

PASSAGE 27

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €uros Siège social : Passage du Commerce 27 rue de Vesle - 51100 REIMS R.C.S. de REIMS sous le numéro SIREN 897 771 523

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, le 29 novembre 2023, il a été pris acte de la nomination de Monsieur François HELLEC, demeurant à CHAMPIGNY (51370), 8 impasse du Parc, en qualité de co-gérant à compter du 29 novembre 2023 pour une durée illimitée.

Pour avis : Me Alexis KUTTENE.

BESSON Patrice

SARL au capital de 10 000 €uros Siège social : 5 place d'Essenheim 51700 CHATILLON SUR MARNE RCS: Reims n° 800 420 432

Avis de modification

Le 25 octobre 2024, l'associé unique - a pris acte de la nouvelle adresse du gérant au 1 place de la Mairie - 51130 BERGÈRES-LÈS-VERTUS à compter du 25 octobre 2024 ;

- a décidé du transfert du siège social à

compter du 25 octobre 2024.

ANCIEN SIEGE : 5 place d'Essenheim

- 51700 CHATILLON SUR MARNE NOUVEAU SIEGE : 1 place de la Mairie - 51130 BERGÈRES-LÈS-VERTUS. Radiation au R.C.S. de REIMS et nouvelle immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance M2412071

CONVOCATION

Union Viticole de Développement Champenois

Union de coopératives agricoles à capital variable 51530 CHOUILLY - Plumecoq, CD 40 A RCS de Reims n° 428 670 889

Assemblée Générale Ordinaire

Les associés coopérateurs de l'Union Viticole de Développement Champenois sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de l'Union, le 27 novembre 2024 à 9 heures pour délibérer sur l'ordre du jour

Administrateurs et mandats

Nomination du bureau,
Pouvoirs pour les formalités.

Assemblée Générale Extraordinaire

Cette Assemblée Générale Ordinaire sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le même jour au siège social de l'Union à 9 h 30, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant

Dissolution anticipée de la société,
Nomination du liquidateur et pouvoirs.

- Rémunération du liquidateur, - Pouvoirs pour effectuer tous dépôts M2412569

POURSUITE D'ACTIVITE

ELITE **MENUISERIE 51**

Siège social : 2 chemin de Loisy 51130 VERT-TOULON R.C.S.: Châlons en Champagne 843 567 785

Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L.223-42 du de de commerce

Pour avis et mention La gérance

3D CHAMPENOISE

M2411841

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €uros Siège social : 2 AVENUE JACQUES SIMON 51470 SAINT-MEMMIE 894 495 100 RCS Châlons-En-

Champagne Aux termes des décisions de l'associé

unique en date du 31/10/2023 : L'associé unique statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Pour avis M2412471

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SUR LA ROUTE DU DER

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €uros Siège social : Lieudit le Champ Godin D13 - 51290 MONCETZ L ABBAYE 830 565 156 RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 10 Octobre 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de

Pour avis : Le président. M2412536



SARL **TRANSPORTS GRIFFAUT**

SARL au capital de 200.000 €uros Siège social

2 bis avenue Léopold Bertot 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE 824 911 549

RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 06/11/2024, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à

Pour avis : La gérance M2412585

SARL **MANA URA 51** 28 Rue des Lys - 51190 AVIZE 902 039 262 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 25 octobre 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la

M2412586

Pour avis, la Gérance



LAURENCY & ASSOCIÉS Cabinet LAURENCY & ASSOCIES

Gestion sociale

O'CRO D'AY

SAS au capital de 1.000 €uros Siège social : 29 rue Roger Sondag - 51160 AY 899 475 586 RCS de Reims

L'AGO du 14/11/2024 a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital

Mention au RCS de REIMS. M2412590

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole 03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

DISSOLUTION

DE SOCIETE

THMB TRAVAUX

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 € Siège social : 39 Rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS 925 243 024 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 octobre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les

délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bachir HADJ MOHAND, demeurant 39 Rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif. acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 39 Rue du Mont d'Arène - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2412420

JAPAFLO

Pour avis Le Liquidateur

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5 000 euros Siège de liquidation : 151 avenue Jean 802 838 292 RCS REIMS

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les

délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick GRASSIN, demeurant 14 bis rue Flodoart - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles

pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 151 avenue Jean Jaurès 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et

Pour avis Le Liquidateur M2412456

ECOMFR

Siège social : 5 rue Pitarbourg 51120 SAUDOY RCS de REIMS n°817 654 189

Avis de dissolution

En date du 07/11/2024, l'associé unique a décidé la dissolution Volontaire de la société à compter du 07/11/2024 Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. RENAUD Frederic, demeurant 5 rue Pitarbourg 51120 SAUDOY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de

08000 CHARLEVILLE MEZIERES Tél.: 03.24.59.70.41

OHMYDEV

SASU au capital de 500 € Siège social : 19 rue de la champagne 51110 BAZANCOURT RCS de REIMS n°949 963 417

Avis de dissolution

En date du 31/10/2024, l'associé unique a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/10/2024 Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BOUAKIL Clément, demeurant 19 rue de la Champagne 51110 BAZANCOURT et a fixé le siège de la liquidation au siège

social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de

CHATEAU-MOUZIN

Société civile immobilière au capital de 4 573.47 euros Siège social : 22 Place Drouet D'Erlon 51100 REIMS 343 122 743 RCS REIMS

Avis de dissolution anticipée

L'A.G.E. réunie le 31/10/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée

Elle a nommé comme liquidateur Philippe PRUDHOMME demeurant 3 rue de Sillery 51420 CERNAY-LES-REIMS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 22 Place Drouet d'Erlon 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

SCI DES DIMES SCI au capital de 762,25 €

Siège social : 4 rue des Dîmes 51240 POGNY RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°314 867 912

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 06/11/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 06/11/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. PEROTIN DIDIER, demeurant 2 Rue de la Vanoise 51500 TAISSY et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

L'ATELIER **DU TREMBLAY**

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 20.000 €uros Siège social et de liquidation : 51270 ORBAIS L'ABBAYE 900 376 997 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 28/10/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce iour sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Caroline SAURET, demeurant 12, allée des Ecossières - 51270 MAREUIL EN BRIE, pour toute la durée de la

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

RCS Reims Pour avis : Le liquidateur.

M2412566

CLOTURE **DE LIQUIDATION**

SC

SAINT EXUPERY Société civile en liquidation Au capital de 45.734,71 €uros Siège social : MOURMELON LE GRAND 51400 Rue Saint-Exupéry Siège de liquidation Rue Saint-Exupéry 51400 MOURMELON LE GRAND 395 094 048

Avis de clôture de liquidation

RCS Châlons en Champagne

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2024 au Rue Saint-Exupéry - 51400 MOURMELON LE GRAND a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur LEPAUX Jean-Pierre, demeurant 125 G rue de Vesle - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur M2411141



SOMAPY CONSTANT Société civile au capital de

108 543,70 € Siège social : 25 rue Werlé 51100 REIMS RCS de REIMS n°415 307 420

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 25/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme ERGINO Monique de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 25/09/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

G INVESTMENT

SAS au capital de 1 000 € Siège social : 5 rue Chauffert 51490 SAINT HILAIRE LE PETIT RCS de REIMS n°901 862 342

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 08/11/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GUILLEMIN Edouard de son mandat lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 08/11/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. Edouard Guillemin

M2412260

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE SAINT VINCENT

Liquidation

Par AG extraordinaire du 28 août 2024, les associés du Groupement Foncier Agricole SAINT VINCENT, siège à SAINT MARTIN D'ABLOIS (51530), 8, Hameau de Montbayen, au capital de 58.140 euros, 428 095 210 RCS REIMS, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, ont donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'on déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Pour avis : Le liquidateur.

M2412478



15 rue du Président Kennedy 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél.: 03.24.59.70.41

OHMYDEV SASU au capital de 500 €

Siège social : 19 rue de la Champagne 51110 BAZANCOURT RCS de REIMS n°949 963 417

Avis de liquidation

En date du 31/10/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BOUAKIL Clément de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS

Le liquidateur M2412506

PRESTA' COM

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1.000 €uros 4 rue Henri Guillaumet 51400 BOLLY

Siège de liquidation 4 rue Henri Guillaumet 51400 BOUY R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée générale réunie le 25/10/2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Nuno Dinis RAMOS, demeurant 4 rue Henri Guillaumet 51400 BOUY, de son mandat de liquidateur donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

HOSPI'COM DIFFUSION

Société à responsabilité limitée au capital de 29.000 €uros Siège social :

1 avenue du Maquis des Glières 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE 449 894 286 RCS Châlons en Champagne

Par décision du 31 octobre 2024, la société CHAMPINVEST, Société responsabilité limitée au capital de 7.241 €, dont le siège social est 1 avenue du Maquis des Glières ZAC des Escarnotières - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 399 497 452 a, en sa qualité d'associée unique de la Société HOSPI'COM DIFFUSION, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code

dissolution entraîne la Cette transmission universelle du patrimoine de la Société HOSPI'COM DIFFUSION au profit de la société CHAMPINVEST, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les oppositions doivent présentées devant le Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX (51008) CS

Pour avis : La gérance M2412615

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



EPOUX LACROIX

M. Daniel, Lucien, Marie LACROIX, retraité, né à FISMES (51170), le 24 juin 1953 et M^{me} Bernadette, Raymonde, Marie PETIT, retraitée, son épouse, née à BASLIEUX LES FISMES (51170), le 28 avril 1955, demeurant ensemble à FISMES (51170), 33 ter rue Maurice Désothez mariés à la Mairie de BASLIEUX LES FISMES (51170), le 13 janvier 1973 initialement sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au

conjoint survivant. L'acte a été reçu par Me Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, le 23 mars

Les oppositions seront recues en l'étude de Me Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent Pour insertion conformément

aux dispositions de l'article 1397 du Code civil. Me Laurent LUTUN.

Marne





EPOUX PUZENAT

Changement de régime matrimonial

Suivant acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Valentin CAILTEAUX, notaire à WITRY LES REIMS, 2 avenue de Rethel, le 12 novembre 2024, Monsieur Jean-Pierre PUZENAT, retraité, né à EPERNAY (51200) le 9 septembre 1948, et Madame Martine Francine GOBLEVILLE, retraitée, née à REIMS (51100) le 16 octobre 1955, demeurant ensemble à WITRY LES REIMS (51420) 44 rue du Docteur Schweitzer, mariés à la mairie de REIMS (51100) le 24 mai 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des époux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile est élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire M2412558

AVIS DIVERS

Mme Jeanne **BAUDOIN**

Avis de saisine de légataire universel -Délai d'opposition Article 1007 du Code civil **Article 1378-1** Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20/11/2013,

Madame Jeanne Pierrette BAUDOIN, Madame Jeanne Pierreite BADDOIN, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Claude VILBOIS, dmt à REIMS 23 passage de Marzilly. Née à REIMS, le 17/08/1931. Décédée à CORMONTREUIL, le 09/10/2024.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès ce testament a fait l'obiet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament recu par Me Hélène LERAULT, Notaire à REIMS, 18 rue de la Tirelire, le 07/11/2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Hélène LERAULT, notaire à REIMS 18 rue de la Tirelire. référence CRPCEN : 51048, dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de REIMS de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

Me Hélène LERAULT.

M2412635

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. SAFRAN Murat décédé le 31/05/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808122106.

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 21/10/2024 la Directrice départementale des Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme LEMAIRE Lysianne décédée le 25/10/2022. Réf. 0808136050. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2412518

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 26/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LELLIG Dominique décédé le 23/11/2023. Réf. 0808135867. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2412519

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN -CHAMPAGNE en date du 16/10/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de CAQUE Jean-Jack décédé le Réf. 0808135784. Les 16/02/2022 créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2412521

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement en date du 12 novembre 2024, le Tribunal judiciaire de REIMS a rectifié le jugement du 29 octobre 2024 ayant ouvert la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Madame Christelle TAYOU

épouse BEUGRE 6 Rue des Vignes - 51500 VILLERS AUX NŒUDS. SIREN 533 107 967

Le libellé «PRONONCE l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de Madame Christelle TAYOU épouse BEUGRE ; «

epouse BEUGRE; «
est rectifié par le libellé suivant :
«PRONONCE l'ouverture d'une
procédure de redressement judiciaire sur
le patrimoine professionnel de Madame Christelle TAYOU épouse BEUGRE»

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE CHÂLONS-

EN-CHAMPAGNE

Jugement du 22 mars 2024

SARL SAL, 22 avenue de Paris, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 902 731 694. La fourniture de prestations et conseils et vente auprès de professionnels et particuliers, la réalisation d'appels sortants émis par les téléopérateurs sur initiative du centre d'appel pour des motifs multiples : la réalisation des enquêtes, la prospection, la vente de produits ou la Fidelisation de client, la réalisation d'appels sortant émis par les clients, et reçus par les téléopérateurs, le plus souvent pour demande d'information, la prise de rendez -vous, la réclamation ou pour passer commande de produits ou de services Jugement du tribunal de commerce de Bar-le-Duc en date du 22.03.2024 prononcant ouverture redressement judiciaire, Mandataire judiciaire : Berthelot & Associés - Mandataires judiciaires représentée par Maître Bérénice Duboc et Maître Geoffroy Berthelot, 3 rue Du Cygne 55000 bar-le-duc. Date de cessation des paiements le 22.05.2023. M2412643

Jugement du 17 mai 2024

SARL SAL, 22 avenue de Paris 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 902 731 694. La fourniture de prestations et conseils et vente auprès de professionnels et particuliers, la réalisation d'appels sortants émis par les téléopérateurs sur initiative du centre d'appel pour des motifs multiples : la réalisation des enquêtes, la prospection, la vente de produits ou la Fidelisation de client, la réalisation d'appels sortant émis par les clients, et recus par les téléopérateurs, le plus souvent pour demande d'information, la prise de rendez-vous, la réclamation ou pour passer commande de produits ou de services. Jugement du tribunal de commerce de Bar-le-Duc en date du 17.05.2024 prononçant conversion en liquidation simplifiée. Liquidateur Berthelot & Associés Mandataires judiciaires représentée

par Maître Bérénice Duboc et Maître

Geoffroy Berthelot, 3 rue Du Cygne

INTERDICTION

DE GERER

55000 bar-le-duc. M2412644

Par jugement en date du 07/11/2024, le Tribunal de Commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE à prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 5 ans, à l'égard de :

Monsieur

Paulo Manuel DIAS 13 Rue Hippolyte Fontaine - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Titulaire de la Procédure Collective : Sarl DIAS PEINTURE. RCS 2004B00138 (453 688 145) - 13 rue Hippolyte Fontaine - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE

A CHÂLONS EN CHAMPAGNE, le 8 novembre 2024. M2412461

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE REIMS

Jugement du 12 novembre 2024

SAS ENERJAYALP, 52 Rue Honoré Daumier, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 809 685 589. Activités des agents et courtiers d'assurances. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 14 Septembre 2024 , désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser. dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du créanciers admis au plan qui en sont

BORDIER Franck. 28 rue de l'Hôpital Auban Moët, 51200 Epernay, RCS Greffe de Reims 420 149 999. fure. Jugement prond résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 02 Juillet 2024 , désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17. quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

SARL BARBER CUT, 3 Rue Jeanne d'Arc, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 843 342 999. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13. Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 M2412537

SARL SOCIETE REMOISE DE **RENOVATION**, 4 Rue Albert Camus, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 853 178 796. Travaux de peinture et vitrerie. 178 796. Iravaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. M2412538

SARL SPORT ET LEGEND 1 Place de la République, 51420 Cernay-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 788 573 764. Activités des agences de publicité Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims M2412539

SAS MANHA, 128 Rue de Vesle 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 850 319 500. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims.

SARL SERANT AMARI, 15 Place du Général de Gaulle, 51530 Saint-Martin -d'Ablois, RCS Greffe de Reims 499 094 241. Boulangerie et boulangerie -pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200

Par Jugement en date du 12/11/2024

le Tribunal de Commerce de REIMS CHAMPAGNE MALARD

(SAS)
23 rue Jeanson - 51160 AY
CHAMPAGNE. Immatriculée au RCS

CHAMPAGNE. Immatriculée au RCS sous le numéro 384 428 165, a homologué le protocole de conciliation régularisé entre les parties les 13-14-15 et 16/10/2024 sous l'égide de la SELARL A.J.C. (Me Nicolas TORRANO) désigné en qualité de conciliateur.

Et a désigné la SELARL A.J.C. (Me Nicolas TORRANO) en qualité de mandataire à l'exécution de l'accord. Le jugement est déposé au greffe

où tout intéressé peut en prendre

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 12 novembre 2024

SARL COMEDIE BARBERSHOP 18 Rue du Colonel Fabien, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 839 253 945. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Octobre 2024 désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code

SAS ECURIE BLAISE DE SEBASTE (SASBS), 4 Rue des Moines, 51210 Le Gault-Soigny, RCS Greffe de Reims 832 865 224. Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des date de cessation des paiements le 11 Mai 2023, désignant idateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412617

SARL BG FINANCES, 28 Voie Romaine, 51450 Bétheny, RCS Greffe de Reims 819 360 090. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 11 Mai 2023, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.

SARLU INTER-PREPA, 6 Rue Bertrand Russel, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 900 224 874. Sans Jugement prononcant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Octobre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2412619

SARL JLOC, 28 Voie Romaine, 51450 Bétheny, RCS Greffe de Reims 820 870 301. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 11 Mai 2023, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce M2412620

ZOUAOUI Rachid Lakdar, 11 rue du Petit Sillery, 51500 Sillery, RCS Greffe de Reims 450 223 979. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire sur le patrimoinprofessionnel, date de cessation des paiements le 30 Octobre 2023, désignant liquidateur la Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC. auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de

SAS UPSILON ALPHA (UA), 8B Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 911 917 888. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 06 Septembre 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 13 du code de commerce.

SARL POMPES FUNEBRES HAJJI, 6 Rue Henri Moissan, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 902 261 775. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 09 Octobre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce M2412660

SARL L'EFFERVESCENCE, 66 Rue Gambetta, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 808 972 954. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Octobre 2024 désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa 51200 Epernay. Les créances sont adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 13 du code de commerce.

SARL VERNIER ART METAL. lieu-dit le Pont de Bois Zac Pont de Bois, 51530 Vinay, RCS Greffe de Reims 414 616 706. Fabrication de structures métalliques et de parties de structures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Octobre 2024 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13 Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS ETSI, 45 Rue des Blancs Monts, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 520 201 138. Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Octobre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2412668

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 12 novembre 2024

SARL ONCYCLE SPORTS ET MOBILITES, 2 Rue du Champ Jupin. 2-4-6, 51370 Ormes, RCS Greffe de Reims 894 739 200. Commerce et réparation de motocycles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 18 Octobre 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34. rue des Moulins - 51100 Reims Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code

TRANSPORTS

CORMONTREUIL EXPRESS (TCE), 2 Rue des Artisans, 51350 Cormontreuil RCS Greffe de Reims 978 240 596. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 02 Octobre 2024 , désignant mandataire iudiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser. dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 13 du code de commerce. M2412670

SARL LE KONGMING, Rue Jacques Maritain, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 514 423 813. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2024 , désignant administrateur Selarl Cardon & Bortolus (maître Beniamin Cardon) 49, avenue Salvador Allende - 77100 Meaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2412678

Matot Braine

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb @legalnet.org

03 26 40 21 31

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



Vetea GRIMOD **Ludivine MARCHAND** 8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

NOIZET / GARNIER

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Ludivine MARCHAND, le 08/11/2024,

Mme Angélique Thérèse Solange NOIZET, à RETHEL (08300) 31 avenue

A cédé à la SAS GARNIER, à RETHEL (08300) 29 avenue Gambetta, RCS SEDAN n° 933 103 855,

Son fonds de commerce de salon de coiffure et vente d'accessoires de coiffure sis à RETHEL (08300), 29 avenue Gambetta, ayant pour nom commercial «COIFFURE ART ET COUPE», RCS SEDAN n° 483 369

Propriété-jouissance: 08/11/2024. Prix cession : 37.000.00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion : Le notaire.

M2412469

MYRIAM'COIFFURE

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte recu par Maître Jordan MATHIEU, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «SELARL Jordan MATHIEU, Notaire», titulaire d'un Office Notarial à RETHEL (Ardennes), 6 Place de la République, le 14 août 2024, enregistré à sevice de l'enregistrement des Ardennes, le 2 septembre 2024, 2024N709, a été cédé un fonds de commerce par

La Société dénommée SARL SALON MYRIAM, dont le siège est à RETHEL (08300) 5 rue Camille Lejay, identifiée au SIREN sous le numéro 388 739 963 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. A : Madame Emilie DUBOIS,

demeurant à GIVRY (08130) 10 rue de l'Eglise Célibataire

Désignation du fonds : fonds de commerce de salon de coiffure sis à RETHEL (08) 5 rue Camille Leiav. connu sous le nom commercial MYRIAM'COIFFURE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de six mille cing cents €uros (6.500.00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix iours de la publication de la cession au BODACC, à l'étude, où domicile a été

Pour insertion : Le notaire. M2412480

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique DOTTI Virginie COLLET Chloé TYSSANDIER Julie 03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com

CONSTITUTION

DE SOCIETE

THENES

Société civile immobilière au capital de 1.000 €uros Siège social : 08440 VIVIER AU COURT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 Octobre 2024 à 11 heures, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE THENES.

SIÈGE SOCIAL : 4 Chemin de Rumel

- 08440 VIVIER AU COURT.

OBJET SOCIAL: L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biass immebilies. biens immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. GÉRANCE : Monsieur Nicolas DROCOURT demeurant 4 chemin de Rumel - 08440 VIVIER AU COURT CLAUSES RELATIVES
CESSIONS DE PARTS :

agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN Pour avis : La gérance

Colas Wilemme & Associés

BCM

Société civile immobilière

au capital de 1.000 €uros

Siège social

08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature

privée en date à SEDAN du 8 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

FORME SOCIALE : Société civile

DÉNOMINATION SOCIALE : BCM.

DENOMINATION SOCIALE: BCM.
SIÈGE SOCIAL: 17 avenue du
Maréchal Leclerc - 08200 SEDAN.
OBJET SOCIAL: L'acquisition,
l'administration et l'exploitation par bail,

location ou autrement de tout immeuble

biens bâtis et autres biens immobiliers

dont elle pourrait devenir propriétaire

ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à

compter de la date de l'immatriculation

de la société au Registre du Commerce

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué

Monsieur Germain BROCARD

demeurant 1 rue de Haybes - 08200

- Monsieur Cyrille CAPRON, demeurant 11 rue de Witry - 51420 CERNAY LES REIMS ;

- Madame Claire MAURICE, demeurant 245 rue Jean Jaurès - 08150 RIMOGNE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément

obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au

Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance

ent d'apports en numéraire.

immobilière.

et des Sociétés

GIVONNE; - Monsieur

demeurant

M2412574

enue du Maréchal Leclerc

M2412464

« ETA DES EAUX **VERGERES** »

Avis de constitution

Par ASSP en date du 10/11/24, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée DÉNOMINATION : «ETA DES EAUX

VERGERES» SIÈGE SOCIAL : 66 rue des Trois Châteaux à ACY ROMANCE (08300).

OBJET : La réalisation de tous travaux agricoles, la location de matériels agricoles et autres prestations de services, le pressage, l'achat et la revente de produits agricoles ainsi que tous travaux ruraux et forestiers divers au profit de personnes physiques et morales de droit privé ou de droit public.

DURÉE: 99 ans. CAPITAL: 131.600 €.

GÉRANCE : M. Sébastien TROYON, demeurant 66 rue des Trois Châteaux à ACY ROMANCE (08300).

IMMATRICULATION : R.C.S. de SEDAN (08).

Pour avis : Le gérant.

SARLU « GUSSLINE »

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle. DÉNOMINATION

«GUSSLINE» SIÈGE SOCIAL : 3 rue Renan à RETHEL (08).

OBJET : La fabrication et préparation à caractère artisanal de produits à base de viandes ou d'abats et de charcuterie associée à la vente au détail des produits préparés.

DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 10 000 €

GÉRANCE : Monsieur Frédéric MARLOT, demeurant 7 rue de la Fosse des Champs à COUCY (08300).

IMMATRICULATION : en cours au Registre du Commerce et des Sociétés Pour avis : Le gérant.

M2412599

SAS OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE Notaires Associés 10 Place du Dr Gairal 08110 CARIGNAN

Avis de constitution

IMM'HOSTAUX

Aux termes d'un ASSP en date du 03/11/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale IMM'HOSTAUX

Objet social: - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés en France ou à l'étranger,- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la

Siège social : 13 rue Méhul, 08600

Capital: 100 € Durée : 99 ans à compter de son

immatriculation au RCS de SEDAN

Co-gérance : M. HOSTAUX Valentin 76/1 rue Célestin Denis 5660 PESCHE (BELGIQUE) et M^{me} HOSTAUX Annelise 76 rue Célestin Denis 5660 PESCHE (BELGIQUE)

Clause d'agrément : Libre entre associés et leurs descendents Agrément de tous les autres associés

Aux termes d'un acte reçu par Me Sophie LAUNOIS, le 12 novembre

2024, il a été constitué la société civile suivante : DÉNOMINATION : SCEA DE LA

SCEA DE

LA CENSE PICART

CENSE PICART.
SIÈGE: MAUBERT FONTAINE
(08260), Cense Picart.
DUREE: 99 ans.
OBJET: L'acquisition, la prise à bail,

l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage

conformément aux usages agricoles. CAPITAL SOCIAL : 469.300,00 € (apports immobiliers et mobiliers).

GÉRANTS: Monsieur Laurent Gilbert

BOULET, agriculteur, demeurant à MAUBERT FONTAINE (08360), Cense Picart, Monsieur Benjamin BOULET, salarié - agriculteur, demeurant à MAUBERT FONTAINE (08360), Cense

CLAUSE D'AGRÉMENT : En cas de cession de parts à titre onéreux ou à titre gratuit.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de Pour avis et mention

Me Sophie LAUNOIS

SAS OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE Notaires Associés 10 Place du Dr Gairal 08110 CARIGNAN

Holding CHALOU

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean -Louis BOHN. Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée «OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE», société titulaire d'un Office Notarial à CARIGNAN (Ardennes) 10 Place du Dr Gairal, le 12 novembre 2024 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société est dénommée : Holding CHALOU.

Le siège social est fixé à : MOUZON (08210), 3 ruelle de la Cour Village

La société est constituée pour une

durée de 99 années; La société a pour objet : l'acquisition,

la propriété, la gestion, la location et l'administration de droits sociaux, l'acquisition, la gestion, l'entretien, l'aménagement, la prise à bail, la location, la vente, la propriété ou la copropriété par tout moyen de biens et droits immobiliers, la prise de participations ou d'intérêts, directe ou indirecte dans toutes opérations juridiques, financières ou mobilières sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ou à tout objet similaire ou connexe, la fourniture à ses filiales de services généraux. Le capital social est fixé à la somme

de : cent cinquante et un mille quatre cent dix €uros (151.410,00 €), constitué à concurrence de 6,00 € par un apport numéraire et à concurrence de 151.404,00 € par l'apport de parts

Les associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales sont Madame Julie LOURDELET, épouse de Monsieur Julien NEGRIFR demeurant à MOUZON (08210), 3 Ruelle de la Cour. Village d'Amblimont. et Madame Sabine JACQUES, épouse de Monsieur Denis LOURDELET, demeurant à CARIGNAN (08110), 3, Rue Vauban.

Toutes les cessions de parts quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

est Madame Julie NEGRIER-LOURDELET demeurant MOUZON (08210), 3, Ruelle de la Cour. Village d'Amblimont.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SEDAN (08200). Pour avis : Le notaire.

15 rue du Président Kennedy 08000 CHARLEVILLE MEZIERES Tél.: 03.24.59.70.41

PHS Investissement

Société civile au capital de 1.000 €uros Siège social : 77 chemin des Hautes Rivières 08700 NOUZONVILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12/11/2024 à NOUZONVILLE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile.
DÉNOMINATION SOCIALE : PHS

Investissement. SIÈGE SOCIAL des Hautes Rivières - 08700 NOUZONVILLE.

OBJET SOCIAL : - La prise de toutes participations en France ou à l'étranger dans toutes les entreprises ou sociétés quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement;

L'achat et la vente de tous titres u valeurs mobilières cotées ou non

La gestion d'un portefeuille de titres de participations;
 L'acquisition, la propriété, la gestion,

à titre civil, de tous biens immobiliers ;
- La construction d'immeubles sur les terrains dont la société est ou pourrait

devenir propriétaire ;
- L'administration et l'exploitation par bail ou location de tous biens

immobiliers - La location de locaux nus

- L'apport en garantie de tout droit ou bien mobilier ou immobilier auprès de tous organismes bancaires pour permettre le financement des activités

de la société - Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles appartenant à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à

compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Philippe Slezak, demeurant 77 chemin des Hautes Rivières - 08700 NOUZONVILLE.

CLAUSES RELATIVES AUX
CESSIONS DE PARTS : Les parts
sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes étrangères à la société, qu'avec l'agrément de la majorité en nombre des associés. Immatriculation de la société au

Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. Pour avis : La gérance.

SC M2LN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 07/11/2024 par Maitre Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes

Dénomination sociale : SC M2LN Obiet social L'acquisition.

l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. La mise en valeur, la transformation. l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis. Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.Et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société.Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société. Siège social : 14B Chemin de la Prairie, 08090 THIS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN Gérance : M. GARNIER Miquel 14B

Chemin de la Prairie 08090 THIS M2412630

LAMBERT FINANCE & SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €uros Siège social : 08320 VIREUX-WALLERAND

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIREUX-WALLERAND du 11/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME : Société par actions simplifiée

DÉNOMINATION LAMBERT FINANCE & SERVICES. SIÈGE : 36 rue de la Campagne - 08320 VIREUX-WALLERAND.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des

sociétés.

CAPITAL : 100.000 €. OBJET : La Société a pour objet, en

France et à l'étranger :
Les prestations de services dans tous les domaines de la gestion et du développement de l'entreprise, incluant

la définition et la mise en œuvre de la politique et des orientations stratégiques des entreprises ;

- l'accompagnement développement des entreprises - la réalisation de travaux comptables, administratifs et financiers, incluant les domaines de l'assurance et de la

- la gestion des ressources humaines t le conseil en organisation du

personnel: des systèmes d'intelligence artificielle (IA) et l'architecture des réseaux informatiques:

ressources financières des entreprises : la gestion des relations avec les banques, établissements de crédit et organismes financiers. La détention de titres et participations dans toutes entreprises, qu'elles soient en lien ou non avec le présent

la gestion et l'optimisation des

objet social, ainsi que la gestion et l'administration de ces participations. Tous investissements immobiliers, portant sur des biens bâtis ou non bâtis, leur acquisition, gestion, vente ou

location. investissements incluant l'achat, la gestion et l'exploitation de forêts, bois et terrains forestiers, ainsi que toute activité s'y rapportant

EXERCICE DU DROIT DE VOTE Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

AGRÉMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Lambert demeurant le Moulin Casin - 08320 VIREUX-WALLERAND. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame

Pauline Lambert, demeurant 45 Grande Rue - 60300 FONTAINE-CHAALIS. La Société sera immatriculée au

Registre du commerce et des sociétés Pour avis : Le président.

M2412530

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Ardennes



JBMC

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : Route de Sailly 08110 BLAGNY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLAGNY (08110), du 12 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

Forme sociale : Société à responsabilité

Dénomination sociale : JBMC Siège social : Route de Sailly, 08110

Objet social : La propriété, l'acquisition, la cession et la gestion de valeurs mobilières, titres de placement et de tous prise de participation, directe ou indirecte dans toute Société ou groupement ayant pour objet l'exercice de la profession de vétérinaires ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de ces activités financières ; La réalisation à titre purement interne au groupe de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables, informatiques et de gestion ; La mise en oeuvre de la politique générale du groupe et l'animation des Sociétés qu'elle contrôle exclusivement, conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des Sociétés du groupe ainsi formé; Et généralement toutes opérations, tout acte de gestion, d'administration ou de disposition pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

Capital social : 1 000 euros Gérance : Monsieur Jean-Benoît LAMORT demeurant à MUNO (6820), Belgique, 3 rue de la Briqueterie, Madame Mélaine LAMORT demeurant à MUNO (6820), Belgique, 3 rue de la Briqueterie et Madame Christelle HAGE demeurant à FLORENVILLE (6820), Belgique, 8

Registre du commerce et des sociétés de

ONE

Pour avis : La Gérance

Corinne MANFAIT Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes 109 avenue Jean Monnet 51430 BEZANNES

Advice'Up Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €uros Siège social : 187 rue Ambroise Croizat 08000 CHARLEVILLE MEZIERES En cours d'immatriculation

Suivant acte sous seing privé en date à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes) du 13 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

suivantes : DENOMINATION : Advice'Up. FORME : Société par actions simplifiée. : 187 rue Ambroise Croizat IARLEVILLE MEZIERES.

OBJET : La réalisation de toutes restations de services dans les domaines de l'audit, du conseil, de la formation.

DUREE : 99 ans. CAPITAL : 1.000 €. PRESIDENT : M. Aurélien LAMBINET, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 187 rue Ambroise Croizat.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET

DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou

représente d'actions AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés ou au profit d'un descendant d'un associé ou à une personne dénommée, toute cession, ou transmission à titre gratuit, est soumise à l'agrément préalable donné par décision

collective des associés IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. Pour avis

MODIFICATION

DE STATUTS

BMB HM

BMB HM, SAS au capital de 1.000 €, siège social : 3 rue Henri Gochard - 08200 SEDAN, R.C.S. de SEDAN 981 646 144. L'AGE du 01/11/2024 a décidé de modifier : L'objet social Vente en ligne d'objets du quotidien et de décoration. La date de clôture de l'exercice social au 31/12, avec première clôture au 31/12/2024. De nommer Mme Marwa MAIZI, demeurant 3 rue Henri Gochard - 08200 SEDAN en qualité de présidente, en remplacement de M. Hicham MAIZI. Mention au R.C.S. de SEDAN.



SCI DES FORAINS

au capital de 47 274,44 euros Siège social : route Nationale 08150 HARCY 393 946 993 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 16 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société SCI DES FORAINS a décidé de transférer le siège social de route Nationale à HARCY (08150) au 63 Route de Murtin-Bogny à HARCY (08150) à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des

SCI SAFREST

Siège social : 15 rue Henrionnet 08400 VOUZIERS RCS SEDAN SIREN 820 815 181

Transfert du siège social

Aux termes d'une AGE de la société susnommée en date du 21 octobre 2024, il a été décidé de transférer le siège social à 8 allée des Peupliers 79440 COURLAY à compter du 1e octobre 2024.

société immatriculée au greffe du TC de NIORT. Pour avis : Le gérant.

GOLD PLACE

Société par actions simplifiée au capital de 500 €uros Siège social : 15 Place du 11 Novembre 08140 DOLIZY 879 480 085 RCS Sedan

Aux termes d'une décision unanime du 07/11/2024 il résulte que Madame Ilkay KIRKAGAC, demeurant 14 rue Jean Baptiste Clément - 08120 BOGNY SUR MEUSE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacemen Madame Seda OZYII MAZ démissionnaire. M2412466

PVDM CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €uros Siège social : Route Départementale 29 08200 GLAIRE 799 313 705 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2024. l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée CONSEIL a décidé de transférer le siège social du Route Départementale 29 - 08200 GLAIRE au 15 rue Thiers - 08200 SEDAN, à compter du 01/10/2024, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis : Le président

EARL « CHATELAIN **DE GIVRY »**

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 51.900 euros 9 rue de la Libération 08130 GIVRY 397 531 401 RCS Sedan

Suivant PVAGE en date du 08/11/2024, les associés ont accepté de Madame Emilie CHATELAIN, demeurant sis 9 rue de la libération à GIVRY (08130), en qualité

Pour avis : Le gérant.

FINANCIERE ACF

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €uros 21 rue du Moulin 08000 CHARLEVILLE MEZIERES RCS Sedan 900 203 050

décision du 11 novembre 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société entreprise unipersonnelle responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la

La dénomination de la Société. son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président Yann President : Yann ETIEININE, demeurant 21 rue du Moulin - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée. la Société est gérée par Monsieur Yann

ETIENNE, associé unique M2412509

L'AKENISATHO

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000 €uros Siège social : 52 Grande Rue 08260 ETEIGNIERES 834 009 341 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 08/11/2024, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 52 Grande Rue - 08260 ETEIGNIERES au 88-90 rue de Neufchâtel - 51100 REIMS à compter du 20/11/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des

M2412549

Pour avis : La gérance



H&B

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 €uros Siège social Chemin de la Linerie - 08200 SEDAN 790 986 657 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 septembre 2024, il résulte que Monsieur Julien GARDEUX, demeurant Rue Principale - 08430 GRUYERES a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Rémy Pierre HAMEL, démissionnaire

Pour avis : Le président



CORMONTREUIL LCR

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000 €uros Siège social : 17 rue Chanteraine 08310 JUNIVILLE 903 340 800 R.C.S. Sedan

2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 17 rue Chanteraine - 08310 JUNIVILLE au 4 rue Principale - 08310 BIGNICOURT à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts Pour avis : La gérance



ESPACE HABITAT

Société anonyme d'habitations

à loyer modéré à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.245.184 €uros Siège social

7 avenue du Maréchal Leclerc à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) R.C.S. Sedan 785 420 407

Modification de la composition du conseil de surveillance

Aux termes de la réunion du conseil de surveillance de la société en date du 28 juin 2024, Monsieur Jean-Michel CATTEAU, demeurant à SEDAN (08200), 3 allée des Jonquilles, a été élu vice-président du conseil de surveillance à compter du même jour. Pour avis : Le représentant légal. M2412658

« G. LOCARD »

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €uros Siège social : MARS-SOUS-BOURCQ (Ardennes) Lieudit l'Etang

RCS Sedan: 495.295.685

Selon procès-verbal de décisions unanimes en date du 14 novembre 2024, les associés ont décidé à de nommer Madame l'unanimité Stéphanie LOCARD en qualité de Présidente en remplacement de la Société GRAVIR, démissionnaire, et ont pris acte de la démission de ses fonctions de Directeur Général de ANCIENNES MENTIONS

-Direction de la Société -Président : la Société GRAVIR dont

le siège social est à SEDAN (Ardennes) rue de Mirbritz, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 839.642.857, représentée par Monsieur François FETUS, représentant demeurant à MONT-DEVANT-SASSEY (Meuse) - 19 rue de Moranville ;

-Directeur Général : Monsieur Jean -Sébastien DUCOFFRE demeurant à GIVONNE (Ardennes) - 22 Lotissement

NOUVELLE MENTION: -Direction de la Société

-Présidente : Madame Stéphanie LOCARD, demeurant à GRIVY-LOISY (Ardennes), 2 bis rue de la Cour Basse Pour insertion



AMBROISE PARE

Société Civile Immobilière Siège social : 12 rue Jean Jaurès - 08200 SEDAN 493 670 418 RCS Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 septembre 2024 : Monsieur Bruno TREUTENAERE, demeurant 2 route de Thelonne, lieu-dit Heurtebize - 08350 NOYERS PONT MAUGIS, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Rémi TAYMONT, décédé le 17 novembre 2021.

Pour avis : La gérance.

POURSUITE D'ACTIVITE

BOULANGERIE BAUDET

BOULANGERIE BAUDET, société responsabilité limitée au capital de 40.000 €, siège social : 26 rue de Vouziers - 08300 SAULT LES RETHEL, 818 068 132 R.C.S. SEDAN. Aux termes d'une décision en date du 16/09/2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. M2412307

DISSOLUTION

DE SOCIETE

Vermeren



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes 2 rue Jovin - 51100 REIMS

SCI DU MOULIN 08

Société civile immobilière au capital de 62.000 €uros Siège social : Rue Louis Jolly 08430 LAUNOIS SUR VENCE 432 860 195 RCS Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 01/07/2023 décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Claudine LETESTU, veuve BLIN, demeurant à LAUNOIS SUR VENCE (08430), 9 avenue Louis Joly, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que procéder aux opérations de liquidation réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis : Le liquidateur.

Nord Ardennes

1 rue du Val de Vence - BP 10015 08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14 08800 MONTHERME 30 rue Contamine - 08600 GIVET

CENTRALE D'ACHATS PRODUITS RARES

Société par actions simplifiée au capital de 22.000 €uros Siège social : Rue de la Lyre 08800 MONTHERME 443 759 378 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 août 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 août 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Patrice REZENDE, demeurant Impasse Les Sapins, Les Vieilles Forges - 08500 LES MAZURES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Rue de la Lyre - 08800 MONTHERME. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation

devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

SCI LIMAU

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 500 euros Siège social : 7 Rue du Drapeau 08300 LE CHATELET SUR RETOURNE 832 262 299 RCS SEDAN

Avis de dissolution anticipée

décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les

délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Emmanuel DEWAILLY demeurant 7 rue du Drapeau 08300 LE CHATELET SUR RETOURNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue du Drapeau 08300 LE CHATELET SUR RETOURNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en

Pour avis Le Liquidateur M2412529



Ardennes / Aube



SOCIETE **ARDENNAISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE** (SATI)

en liquidation Au capital de 11.840 €uros Siège : 70 A Faubourg Sainte Geneviève 08210 MOUZON Siège de liquidation : 70 A Faubourg Sainte Geneviève 08210 MOUZON 343 480 398 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 octobre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et délibérations de ladite assemblée

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Daniel RAUSSIN, demeurant Belle Fontaine - 08210 MOUZON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles

cours et a en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 70 A Faubourg Sainte Geneviève - 08210 MOUZON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant

la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN en annexe au Registre du commerce et

Pour avis : Le liquidateur.

CLOTURE

DE LIQUIDATION



1 rue du Val de Vence - BP 10015 08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX 7 rue Pasteur - BP 14 08800 MONTHERME 30 rue Contamine - 08600 GIVET

CENTRALE **D'ACHATS PRODUITS RARES**

en liquidation au capital de 22 000 €uros Siège de liquidation : Rue de la Lyre 08800 MONTHERME 443 759 378 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2024 au Rue de la Lyre - 08800 MONTHERME, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrice REZENDE, demeurant Impasse Les Sapins, Les Vieilles Forges - 08500 LES MAZURES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

PROTECH.FILTRES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 49.500 €uros Siège 27 route de Bellevue - 08200 GLAIRE Siège de liquidation : 27 route de Bellevue - 08200 GLAIRE 491 422 408 RCS Sedan

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2024 au siège social approuvé le compte définitif de déchargé Jean-Marc PONCELET, demeurant 49 avenue André Payer 08200 FLOING, et Geoffroy BIGAULT, demeurant 43 rue Jacques Wentzel 08200 FLOING, de leurs mandats de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés, et la société sera radiée dudit registre Pour avis : Un liquidateur

Vermeren



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes 2 rue Jovin - 51100 REIMS

SCI DU MOULIN 08

Société civile immobilière en liquidation au capital de 62.000 €uros Siège social : Rue Louis Jolly 08430 LAUNOIS SUR VENCE 432 860 195 RCS Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'AG réunie le 01/07/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation déchargé Madame Claudine LETESTU -BLIN de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés Pour avis : Le liquidateur

M2308231

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

LA FOURCHETTE **DE LA VENERIE**

Société à responsabilité limitée au capital de 150 €uros Siège social : Domaine de la Vénerie 08460 SIGNY L'ABBAYE 830 055 240 RCS Sedan

Par décision du 07/11/2024 la société SARL DOMAINE DE LA VENERIE, SARL au capital de 2.000 €, ayant son siège social Domaine de la Motte - 08380 SIGNY LE PETIT, immatriculée au RCS de SEDAN sous le numéro 838 828 929 a, en sa qualité d'associée unique de la société LA FOURCHETTE DE LA VENERIE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine sans liquidation, aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Les créanciers de la société LA FOURCHETTE DE LA VENERIE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SEDAN, 1 rue de la Comédie 08200 SEDAN

Dubois Crancé

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €uros 33 rue Dubois Crancé 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 918 730 284 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 22 octobre 2024, la Société Dutch Leasing B.V., société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Buorren 5. 9081 AL LEKKUM PAYS-BAS, immatriculée au Registre des Pays-Bas sous le numéro 63030934, associée unique personne morale de la société Dubois Crancé a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la Société par actions simplifiée unipersonnelle Dubois Crancé à compter du 22 octobre 2024.

Cette dissolution entraîne transmission universelle du patrimoine de la Société par actions simplifiée Dubois Crancé au profit de la société Dutch Leasing B.V., associée unique personne morale de Dubois Crancé sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Bodacc, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance

Les oppositions seront reçues au Tribunal de Commerce de SEDAN dont l'adresse est la suivante : 1 rue de la Comédie - 08200 SEDAN.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Sedan s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers

Mention sera faite au RCS de SEDAN

SOCIETE **NOUVELLE**

Pour avis.

ARDENNES PRIMEURS

SOCIETE NOUVELLE ARDENNES

PRIMEURS - Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 € - Siège Z.A.C du Moulin Lebland 2 Rue Mickaël Faraday - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 056 749 RCS SEDAN Par décision du 6 Novembre 2024, la société RIBEGROUPE, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 2.802.570,12 €, dont le siège social est Zac de la Grérie 60170 RIBECOURT DRESLINCOURT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COMPIEGNE sous le numéro 500 829 379 a. en sa qualité d'associée unique de la SOCIETE NOUVELLE ARDENNES PRIMEURS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844 -5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SOCIETE NOUVELLE ARDENNES PRIMEURS au profit de la société RIBEGROUPE, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient reietées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SEDAN. Pour avis.

M2412579

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX 1 bis rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX BOUDEREAUX

Avis de changement de régime matrimonial

Au terme d'un acte recu par Maître Quentin NAVAUX, le 7 novembre 2024, Monsieur Gérard BOUDEREAUX retraité, né à AUBENTON (02500) le 31 mars 1950, et Madame Edith DA SILVA, retraitée, née à REVIN (08500) le 22 juillet 1951, demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 16 rue Lamartine, Mariés à la mairie de REVIN (08500), le 30 ianvier 1971 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur

Ont modifié leur régime matrimonia et adopté le régime de la communauté universelle.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 1 bis Rue de

Pour avis et mention

M2412526

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE SEDAN

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 07 novembre 2024

SAS CONSTRECO+, 95 avenue Charles de Gaulle, 3ème Etage, 08000 Charleville-Mézières, RCS 895 400 067. Construire et rénover tout corps d'état. Spécialisation en constructions et techniques de construction passives, positives et écologiques : constructions à ossature bois, isolation écologique, fourniture et pose de menuiseries Thermiquement nerformantes et de protections solaires, installation de systèmes de ventilation mécaniquement contrôlée avec récupération de chaleur et canadien, installation de systèmes d'épuration écologique type Phytoépuration, réalisation de l'étanchéité à l'air des bâtiments. négoce sur internet de tous produits équipements à destination des professionnels ou de particuliers. Jugement prononçant la liquidation désignant iudiciaire simplifiée, liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS CAGIM CHARLEVILLE, 8 rue Jules Méline, 51430 Bezannes, RCS Reims 880 743 364. Toutes opérations d'achat, vente, location, transaction de tous biens immobiliers fonds de commerce ou autres et plus généralement toutes opérations immobilières, d'agences syndic, marchand de liste, prestation de tous services en matière de transactions immobilières, d'administration de biens, d'acquisitions immobilières et tout conseil d'y rattachant. Jugement prononcant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à

compter de la publication au Bodacc.

SAS CALL SERVICES, 16 rue du Moulin, 08430 Poix-Terron, RCS Sedan 890 660 707. Prestations de services Télémarketing, conseil aux Particulers et aux professionnels... Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 07 novembre 2024

SARL ARDEN IMMOBILIER 8 rue Jules Méline, 51430 Bezannes, RCS Reims 807 960 588. Agence immobilière, administrateur de biens, syndic de copropriété. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre désignant : administrateur Selarl V&V, prise en la personne de Maître Stéphane Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2412502

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme BOUTEILLE Bernadette décédée le 20/01/2012 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808112499.

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. DELAUNAY Henri décédé le 17/02/2013 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif, Réf. 0808055089. M2412516

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE



CDJ IMMO TROYES

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques

suivantes : DENOMINATION : CDJ IMMO

FORME : Société à responsabilité

CAPITAL : 30.000 €

SIEGE SOCIAL : 4 boulevard Carnot 10000 TROYES. OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'activité de gestion immobilière, intermédiation immobilière, location

syndic et administrateur de biens : - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières

et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'obiet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement :

 La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'obiet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou

de location gérance.
DUREE: 99 années.
CO-GERANCE: Monsieur Loïc
PRUDHOMME, demeurant 5 rue de la
Tuilerie - 10260 SAINT PARRES LÈS VAUDES; Monsieur Romain NICOLAS, demeurant à 14 rue Maisons Brulées - 10600 PAYNS.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de

Pour avis



HOLDING CHANJA

Société par actions simplifiées Au capital de 1 000 euros Siège social : 11 bis rue des Cortins 10390 VERRIERES

Par acte sous seing privé en date du 08 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : HOLDING CHANJA

FORME : Société par actions simplifiée SIEGE SOCIAL : 11 bis rue des Cortins 10390 VERRIERES

OBJET: La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou de toute autre manière dans toutes entités juridiques dotées ou non de la personnalité morale ainsi que la détention et la gestion de ces participations, que celles-ci prennent ou non la forme de valeurs mobilières et plus généralement

toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus défini. L'exercice de tous mandats sociaux. Toutes prestations de services relatives à la détention et à la gestion de ces participations.

DUREE: 99 ANS

CAPITAL : 1 000 Euros GERANT : Madame Olivia MARTINEZ demeurant 11 bis rue des Cortins 10390 VERRIERES

CESSION D'ACTIONS cessions d'actions entre actionnaires sont libres. Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la

moitié des actions.

IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis M2412534

Aube

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES Tél.: 03.25.71.46.30

« PHARMACIE **VARIN** »

Cession de fonds

Suivant acte SSP en date à TROYES du 31/10/2024, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement - AUBE, le 06/11/2024, dossier 2024 00028445, référence 1004P01 2024 A 02103;

VARIN Monsieur Jean-Hervé demeurant 6 rue des Saules - 10390 VERRIERES, immatriculé au R.C.S. de TROYES sous le numéro 353 245 590 ; A cédé à :

société PHARMACIE VARIN, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 80.000 € dont le siège social est sis 4 rue Jean Moulin - 10390 VERRIERES immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 933 750 598 :

Un fonds d'officine de pharmacie connu sous l'enseigne «PHARMACIE VARIN» sis et exploité 4 rue Jean Moulin - 10390 VERRIERES

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de 1.500.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 1.470.000 € et aux

éléments corporels pour 30.000 €. La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/11/2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, à l'adresse suivante SF CONSEIL ET ASSOCIES, 39 rue Paul Dubois à TROYES (10000), où domicile a été élu Pour avis

M2412611

MODIFICATION

DE STATUTS



155 avenue d'Echenilly 10120 SAINT ANDRE LES VÉRGERS Tél.: 03.25.45.10.69

NATURO'PATTES

SELARL de Vétérinaires au capital de 10 000,00€ Siège Social : 13 Rue des Vignes 10410 VILLECHETIF 9 412 599 R C S TROVES

L'AGE du 06/11/2024 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 06/11/2024 et a nommé en qualité de président M^{me} DULIERE Véronique, demeurant 23 rue de la Belle Etoile 10500 MOLINS SUR AUBE. II a également été nommé en qualité de Directeur général : M^{me} DE GEUSER Vérane, demeurant 27 Avenue Major-Général Georges Vanier 10000 TROYES. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance. Accès aux assemblées et votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Transmission des actions : Cession d'actions : soumise à agrément.Mention: RCS de TROYES.



A.R. SYSTEMS

Au capital de 16 000 Euros Siège social : 37 rue Edmond Fariat 10000 TROYES RCS TROYES 533 776 332

Aux termes du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 01 novembre 2024, il résulte que :

La collectivité des associés de la SARL A.R. SYSTEMS a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 01 novembre 2024, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes

Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée

Nouvelle mention actions simplifiée société par Administration Ancienne mention : Monsieur Hervé

TISSERONT, gérant Nouvelle mention : Monsieur Hervé TISSERONT, président

Cession d'actions :
Toutes cessions d'actions entre associés sont libres. Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.

- L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. Pour avis



BEURY TROYES

Société civile immobilière au capital de 1 600 euros Siège social : 67 RUE ANDRE BEURY 10000 TROYES 448 730 887 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 67 RUE ANDRE BEURY, 10000 TROYES au 154 Avenue du Général Gallieni 10300 STE SAVINE à compter du 28 octobre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Troves. Pour avis La Gérance



VANESSA

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €uros Siège social : 32 route de Troyes 10600 BARBEREY ST SULPICE 904 033 214 R.C.S. Troyes

Nomination co-gérance

Aux termes d'une délibération en date 31 janvier 2024 la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Vanessa YOUNSI épouse MOUSSET, demeurant 12 route d'Auxerre - 10120 ST ANDRE LES VERGERS pour une durée illimitée à compter du 31 janvier 2024.

SARL S.L

Société à responsabilité limitée Au capital de 1.000 €uros Siège social : 15 Rue de la Citation 10320 RONCENAY 903 455 715 RCS Troyes

Par acte du 31/10/2024, l'associée unique a : - conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. - transféré le siège social du 15 Rue de la Citation - 10320 RONCENAY au 28 Boulevard Jules Guesde - 10000 TROYES à compter du même jour, et a

Pour avis : La gérance.

SCI 29 RUE DE LA PIERRE A TROYES

SCI au capital de 200€uros Siège social : 40 rue de Chamoy 10190 Bercenay En Othe 447678038 RCS Troves

Aux termes d'une décision en date du 05/11/2024, l'AG extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société de 40 rue de Chamoy, 10190 Bercenay En Othe à 29 rue de la Pierre 10000 Troyes à compter du 06/11/2024, et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts. Dépôt au RCS Troyes M2412429

SCI COSTANTINI

Société Civile Immobilière Au capital de 15.244.90 €uros Siège social à 468 rue Thiers 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS R.C.S. de Troyes : 343 176 376

Extraordinaire du 24 août 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120) 56 rue Charles Baltet Et de modifier en conséquence

Pour insertion : La gérance. M2412491



Expertise-comptable Audit - Conseil

O BOBOIS

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 28 juin 2024, les associés de la société O BOBOIS, société par actions simplifiée au capital de 15.000 € dont le siège social est situé à La Vove, Aix en Othe - 10160 AIX VILLEMAUR PALIS, immatriculée au R.C.S. de TROYES au numéro 838 717 197 ont décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire de la société BDS AUDIT arrivé à expiration et de ne pas procéder à une nouvelle nomination en remplacement. Pour avis : Le président.

M2412600

TROYES BRASSEURS

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros Siège social : 54 Place Jean Jaurès 10000 TROYES 890 489 164 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 28/06/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé : la société PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT, domicilié sis 64 mail des Charmilles - 10000 TROYES, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Pour avis La Gérance M2412632

SCP Séverine CAILLIEZ et Louis MAMAN Notaires associés

9 rue Roger Salengro 10350 MARIGNY LE CHATEL

SCI **CHANTELOUP** Au capital de 63.000,00 €uros

Siège social : 2 rue Danton - 10600 VILLACERF 481 395 341 RCS Troyes

Avis de modification

termes d'une assemblée Aux générale en date du 15/02/2024 et conformément aux dispositions de l'article 14.3 des statuts, il a été constaté que Mme Marvam GOUSHEH alors co-gérante ayant cédé l'intégralité de ses parts le 02/08/2019, est réputée démissionnaire d'office, à compter du 02/08/2019. M. Eric FORGEOT co-gérant, est maintenu dans ses fonctions.

Pour avis : Maître Louis MAMAN. M2412659

CHEZ PASCAL

Additif à l'annonce M2410256 publiée dans «MATOT-BRAINE.FR» du 27/09/2024 concernant société représentée par M. Eric PETERS demeurant 2 Rue du Bourg - 10800 BUCHERES.

DISSOLUTION

DE SOCIETE



Valérie Diot - CL

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1.000 €uros Siège social : 14 Rue de la Guerarde Bâtiment A, Appartement 56 10000 TROYES Siège de liquidation 14 Rue de la Guerarde Bâtiment A, Appartement 56 10000 TROYES 899 723 324 RCS Troyes

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2024. l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel

Madame Valérie DIOT, demeurant 14 Rue de la Guerarde, Bâtiment A, Appartement 56, 10000 TROYES, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 14 Rue de la Guerarde, Bâtiment A. Appartement 56, 10000 TROYES.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

NUDECCA

SAVEUR D'ASIE

EURL au capital de 3.000 €uros Siège social : 39 rue du Général de Gaulle 10000 TROYES 912 165 719 R.C.S. de Troyes

L'associé unique du 29/10/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2024, nommé liquidateur M^{me} DAM MARIE, demeurant 39 rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES. et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au R.C.S. de TROYES.

CLOTURE

M2412638

DE LIQUIDATION



SCI DU 91 RUE **DE LA PAIX**

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 2.400 €uros Siège social : 91 rue de la Paix - 10000 TROYES Siège de liquidation : 91 rue de la Paix - 10000 TROYES RCS Troyes 433 711 223

L'Assemblée Générale réunie le 17 octobre 2024 à TROYES (10000), 91, rue de la Paix a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Amer ALMOUGHRABIE, demeurant à ROSIERES PRES TROYES (10430), 23 rue Adrien, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis : Le Liquidateur.

M2412335



BEAULANT

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 30.000 €uros Siège social : 46 rue du 27 Août 1944 10270 MONTREUIL SUR BARSE 388 658 569 RCS Troyes

L'AG du 18/10/2024 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur M. Pascal BEAULANT, a déchargé ce dernier de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés auprès du RCS de TROYES. M2412581

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. JOSEPH Jeffrey décédé le 25/07/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218120771. M2412513

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GODON Michel décédé le 21/08/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218121328. M2412515

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BERT Georges décédé le 06/06/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218120339. M2412517

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 17/10/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DONSOY Jean-Pierre décédé le 13/03/2024. Réf. 0218135713. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2412520

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



Mº COSSARD -**MARTIN - DAMAY** 30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704 10001 TROYES CEDEX

EPOUX HARROUE

Suivant acte reçu par Charlotte DAMAY-CENSIER, 2024, Monsieur HARROUE et son épouse, Madame Dania ROUSSEL, demeurant à SAINTE SAVINE (10300), 11 rue Antoine Parmentier, marié à la Mairie de LA RIVIERE DE CORPS (10440), le 24 septembre 1977, sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable, ont déclaré vouloir modifier leur régime matrimonial en adoptant le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du survivant, en cas de dissolution de la communauté par décès. Oppositions Dans un délai de trois mois, à compter de ce jour, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de Commissaire de justice, à Maître Charlotte DAMAY-CENSIER, 30 Bd Victor Hugo à TROYES.

Bd Victor Hugo a I ROYES. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de TROYES.

Pour avis : Me DAMAY-CENSIER. M2412640

Confiez-nous vos annonces légales !



PUBLICATION dans TOUS les **DÉPARTEMENTS** de France

annoncelegale.pamb @legalnet.org

03 26 40 21 31

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

HP STRATÉGIES ET SOLUTIONS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/11/2024 à EPERNAY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Société par actions FORME

mplifiée à associé unique. DENOMINATION : HP STRATÉGIES ET SOLUTIONS.

SIEGE: 14 rue Pascal, Hameau e Courcelles - 02850 TRELOU SUR

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 1.000 €.

La commercialisation. l'apport d'affaires et la prospection commerciale ; le conseil, commerciale ; l'accompagnement et l'expertise en commercialisation, et stratégie d'entreprise agronomique, l'accompagnement technique et administratif, ainsi que le conseil des exploitants dans leurs travaux viticoles et agricole ; tous travaux viticoles et agricoles sous

formes de prestations de services.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT: Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. PRESIDENT : M. Herbert PEREIRA,

demeurant 21 rue de l'Etang, 51700 IGNY-COMBLIZY

La Société sera immatriculée au RCS de SOISSONS. Pour avis : Le président.

M2412451

SCI LES 4M

Société civile immobilière au capital de 1.000 €uros Siège social : 6 rue de la Hovette

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/10/2024 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME: Société civile immobilière. DÉNOMINATION: SCI LES 4M. SIÈGE: 6 rue de la Hovette - 02160 CONCEVREUX.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : La Société a pour objet l'achat, la construction, l'entretien et la gestion de tous immeubles et leur explicitation par voie de location. leur exploitation par voie de location, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil, GÉRANT : M. Anthony MARQUET,

domicilié 6 rue de la Hovette - 02160 CONCEVREUX. La Société sera immatriculée au RCS

de SAINT QUENTIN. Pour avis : Le président.

M2412485

NOM QDOS

LDE IMMOBILIER

Par acte SSP du 13/11/2024 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION IMMOBILIER.

OBJET SOCIAL : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations. La prise de participation dans des sociétés ayant pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion, et l'exploitation de tous biens immobiliers. L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres. La gestion des disponibilités,

titres, placements et autres produits de placement appartenant à la société SIÈGE SOCIAL : 2521 Route d'Hurtebise - La Ferme d'Hurtebise - 02860 BOUCONVILLE VAUCLAIR.

CAPITAL : 10.000 €. DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : Hervé LE DREF, demeurant 25 Grande Rue - 02860 BOLICONVILLE-VALICLAIR

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Nicolas LE TIXERANT, demeurant à VILLEDOMMANGE (51390) - 19 rue de Reims

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

CLAUSES D'AGRÉMENT : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président

Immatriculation au RCS de SAINT

MODIFICATION

DE STATUTS

DARGENT **ENTREPRISES**

SAS au capital de 320 000 € Siège social : 18 bis et 20 avenue de Laon - 02200 SOISSONS RCS de SOISSONS nº 450 920 301

Non renouvellement du commissaire aux comptes

En date du 16/09/2024. l'Associé Unique a décidé de ne pas renouveler aux comptes titulaire, la société DELOITTE & ASSOCIES, SAS sis 6 place de la Pyramide - 92908 Paris la Défense.

Mention au RCS de SOISSONS.

M2412641

NOM QDOS

FCA GROUPE

SARL au capital de 10.000 €uros Siège social : LA FERME D'HURTEBISE, BOUCONVILLE VAUCLAIR 02160 BEAURIEUX 828 017 038 RCS Saint Quentin

En date du 12/11/2024, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SAS sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui

régiront désormais la Société. La dénomination sociale de la Société, sa durée et son objet ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme

L'adresse du siège a été mise à jour suite à une décision du Conseil municipal: 2521 ROUTE D'HURTEBISE, LA FERME D'HURTEBISE, 02860

BOUCONVILLE- VAUCLAIR.
Président : M Hervé LE DREF,
demeurant 25 GRANDE RUE, 02860 BOUCONVILLE-VAUCLAIR.

Par décision du Président en date du 12/11/2024, M^{me} Odeline MAIGRET, née VILAIN, demeurant 9 RUE DU CHARDONNAY, 51420 BERRU, a été nommée en qualité de Directeur

Transmissions des actions : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions se transmettent librement entre associés. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

L'Inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de SAINT-



DSF TRANSPORTS

EURL au capital de 3 600 € Siège social : 2 RUE DU CLOS DU CHENE, LONGUEVAL BARBONVAL 02160 LES SEPTVALLONS RCS de SOISSONS n°933 936 478

Avis de modification

En date du 13/11/2024, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 13/11/2024

Nouvel objet social : Transporteur public routier de marchandises et loueur de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen exclusivement de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3.5 tonnes

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de SOISSONS.

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

WEEPING WILLOW

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €uros Siège social 14 Rue Eugène Leduc - 02000 LAON

Transféré au 17 Place Victor Hugo - 02000 LAON 841 479 298 RCS Saint Quentin

Modifications statutaires

Aux termes d'une délibération en date du 09/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 14 Rue Eugène Leduc - 02000 LAON au 17 Place Victor Hugo - 02000 LAON à compter du 01/09/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts en conséquence l'article 4 des statuts.

Aux termes de la même Assemblée, l'AGE a décidé de modifier son objet social à compter du 01.09.2024 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts dont le texte est purement et simplement remplacé par les dispositions suivantes:

«La société a pour activité, en France et à l'étranger : Toutes activités d'achat, revente location de tous biens immobiliers ; toutes activités d'achat, revente, conservation à titre spéculatif de tous biens mobiliers, de luxe ou non, et notamment de véhicules, bijoux, œuvres d'arts, crypto monnaie, bateaux ; toutes activités de location de tous matériels, incluant la location de véhicules sans chauffeur ; Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France et à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires».

Modifications seront faites au RCS de SAINT QUENTIN.

M2412652

SCI DE MIRET

Société civile immobilière en cours de transformation en groupement forestier au capital de 32.471,64 €uros Siège social : 11 rue des Billards 02400 CHATEAU THIERRY 414 089 698 R.C.S. Soissons

Suivant délibération en date du 31/10/2024, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la société en groupement forestier à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais le groupement.

Le siège social du groupement, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social

demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 32.471,64 €, divisé en 213 parts sociales de 152.45 € chacune.

La gérance reste assurée par Monsieur François LHOSTE, demeurant 11 rue des Billards - 02400 CHATEAU THIERRY.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : DÉNOMINATION : ANCIENNE MENTION : SCI DE

NOUVELLE MENTION GROUPEMENT FORESTIER

MIRET. **OBJET** ANCIENNE MENTION : Acquisition,

aménagement, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation éventuelle de bail, ou autrement et la disposition des biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble de terrains

NOUVELLE MENTION : L'acquisition de toutes forêts et terrains forestiers La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boiser mentionnés ci-après et sur tous autres terrains que le groupement pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.

Modification sera faite au R.C.S. de

Pour avis : La gérance M2412591



LD CHAMPAGNE-**ARDENNE**

SARL au capital de 10.000 €uros Siège social : LA FERME D'HURTEBISE **BOUCONVILLE VAUCLAIR** 824 318 026 RCS Saint Quentin

décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination sociale de la Société, sa durée et son objet ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €.

L'adresse du siège a été mise à jour suite à une décision du Conseil municipal : 2521 ROUTE D'HURTEBISE, LA FERME D'HURTEBISE - 02860 BOUCONVILLE -VAUCLAIR.

Président : M Hervé LE DREF demeurant 25 GRANDE rue, 02860

BOUCONVILLE-VAUCLAIR.

Par décision du Président en date du 12/11/2024, M^{me} Odeline MAIGRET, née VILAIN, demeurant 9 rue du Chardonnay - 51420 BERRU, a été nommée en qualité de Directeur

Transmissions des actions : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions se transmettent librement entre associés. Toute autre forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

L'Inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de

SAINT QUENTIN. M2412680

TRANSMISSION UNIVERSELLE **DE PATRIMOINE**



Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

LML BOX

Société par actions simplifiée au capital de 1.500 €uros Siège social 14 Rue Eugène Leduc - 02000 LAON 878 822 873 RCS Saint Quentin

Dissolution sans liquidation

Par délibération du 09/09/2024, la société SARL HOLDING O.T., Société à responsabilité limitée au capital de 187.700 €, sise 7 Rue Franklin Roosevelt 02000 LAON, identifiée sous le n° 532 221 066 RCS SAINT QUENTIN, a, en sa qualité d'associée unique de la société LML BOX, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code

dissolution entraîne la Cette transmission universelle du patrimoine de la société LML BOX au profit de la SARL HOLDING O.T., sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de

M2412686

Pour avis

Vous pouvez **VOUS ABONNER** en utilisant le bulletin émis à cet effet dans ce journal

Matot Braine

Matot Braine

Choisissez l'autonomie en déposant vos annonces en ligne sur:

Déposez de vos annonces en ligne ou bénéficiez de notre suivi personnalisé

Optez pour le suivi personnalisé par mail OU avec une équipe professionnelle à votre disposition:

annonces.matot-braine.fr

Envoyez vos annonces à annoncelegale.pamb@legalnet.org

Nouveauté. Près de 4, 80 pour la version allongée du récent Tiguan qui propose jusqu'à sept places et un coffre géant de 885 l. Il débarque en France avec trois moteurs hybrides.

VW Tayron : la conquête de l'espace intérieur



Cinq ou sept places pour l'inédit SUV Volkswagen Tayron.

Tout est affaire de centimètres : c'est bien connu. Il en va des voitures comme du reste. Entre le récent Tiguan et l'imposant Touareg qui coiffe la gamme des SUV Volkswagen, il y a une différence de 34 centimètres. 4,54 m d'un côté, 4,88 m de l'autre : un gouffre. Largement de quoi glisser, entre les deux, un modèle intermédiaire. C'est désormais chose faite avec l'arrivée de l'inédit Tayron dont les 4,77 m le rapprochent davantage du Touareg coté mensurations alors qu'il dérive du Tiguan. Précision du constructeur : le Tayron est le SUV le plus grand d'Europe derrière le Touareg. CQFD. Jusqu'à présent les versions allongées de la

gamme conservaient leur appellation agrémentée d'un «Allspace » pour les distinguer. Cette fois, le constructeur a cherché à mieux différencier les deux variantes en leur donnant à chacune un nom particulier commençant par un «T» comme le veut la tradition pour les SUV de la marque et présente le Tayron comme un modèle à

Cette différence de 23 centimètres en faveur du Tayron profite évidemment à l'habitabilité et au volume du coffre. De quoi proposer deux déclinaisons cinq ou sept places, une possibilité qui ne laissera pas les familles indifférentes. Ceux qui opteront pour le Tayron cinq places bénéficieront

d'un espace de chargement géant : 885 l. Une valeur d'exception susceptible de faire pencher la balance du côté du nouveau venu.

Les récentes Volkswagen sont plus proches que jamais des modèles premium dans leur présentation intérieure. C'est le cas du Tayron avec des matériaux agréables à l'oeil et au toucher. Idem pour le niveau ultra complet des équipements disponibles en matière de confort, d'info-divertissement ou d'aides à la conduite. Dès le premier des trois niveaux de finition, on dispose de neuf air-bags, d'une climatisation tri-zones, d'un éclairage d'ambiance à 10 couleurs, d'un système d'info-divertissement avec un écran de 32 cm, d'une instrumentation numérique, d'optiques à LED avec assistance automatique... La liste des aides à la conduite dès la version de base impressionne : régulateur de vitesse adaptatif, fonction freinage en virage, assistance au changement de voie et maintien dans la voie de circulation, freinage automatique d'urgence avec détection des piétons et deux-roues, stationnement automatique, caméra de recul, lecture de la signalisation routière, alerte anti-collision à l'ouverture des portes... Le tout en série!

PLUS 100 KM EN MODE 100% ÉLECTRIQUE

Hybridation légère ou rechargeable, bloc thermique ou diesel : le Tayron propose pas moins de sept motorisations. Point commun, tous sont accouplés à des boites automatiques DSG. Sur le marché français, le SUV VW sera lancé avec un trio hybride inédit.

À commencer par le 1.5 eTSI turbo essence de 150 ch (6,21/6,91 en consommation mixte - 142/156 g/km de CO2) à hybridation 48V qui constitue la motorisation de base. L'inédite double offre hybride rechargeable d'une puissance respective de 204 ch et 272 ch se distingue par son autonomie en mode 100% électrique : plus de 100 km. Une performance au meilleur niveau dont peu d'hybrides rechargeables sont capables actuellement. Autre chiffre mis en avant par VW: les Tyron hybrides rechargeables sont

capables de rouler jusqu'à 850 km sans passer par la pompe à essence ou la borne de recharge. De quoi décrocher le label de grande routière et mieux apprécier les avantages d'une motorisation mixte dont les acheteurs semblent se détourner. Le Tayron peut également se décliner en version 4Motion à quatre roues motrices. Elle est associée en série avec un diesel TDI de 193 ch, prévu pour tracter jusqu'à 2 500 kg. Cette version spécifique n'est pas encore disponible sur le marché national.

Volkswagen a ouvert les commandes du Tayron depuis la mi-octobre à partir de 45 475€.

DOMINIQUE MAREE



Fier comme un conducteur de voiture électrique

90% propriétaires d'un modèle 100% électrique sont satisfaits de leur choix et de l'utilisation quotidienne de leur véhicule. Particulièrement apprécié : un coût à l'usage modéré.

ouler en 100% électrique, c'est le bonheur! Ou presque. En tout cas, ça y ressemble, si on en croit les résultats d'une enquête récente effectuée à l'initiative de Driveco, société spécialisée dans la recharge des batteries. À une écrasante majorité, les sondés apprécient la vie quotidienne au volant de leur voiture à batterie. Bien plus que leurs homologues circulant en modèle thermique. Logiquement, ils y sont également plus attachés et sont beaucoup plus fiers de leur choix : un sentiment apprécient davantage la voiture électrique abordables tarde à être confirmée ? À tarif les ventes de 100% électriques patinent, partagé par 72% d'entre eux contre à peine que les ruraux (44%). Logique, leurs besoins égal, 37% affirment qu'ils se convertiraient cette étude montre qu'il reste encore du plus de 50% des propriétaires de véhicules

essence ou diesel. Principal point positif pour 85% des sondés : un coût à l'usage

La perception positive de la voiture électrique varie selon la catégorie d'âge des personnes interrogées : 69% des 18-24 ans sont convaincus mais seulement 41% des 65 ans et plus. Bémol, les premiers achètent très peu de modèles neufs ou récents au contraire des seconds. Autre différence majeure : les citadins (63%) de mobilité sont différents et les bornes à la voiture à batterie et presqu'autant aime- chemin à faire pour convaincre les réticents.

publiques de recharge sont encore trop rares dans les campagnes.

Cette étude met également en avant les freins qui persistent pour envisager un passage au tout électrique. À commencer par des tarifs jugés trop élevés, un point névralgique mis en avant par 56% des personnes interrogées. Comment les démentir alors que leur prix reste en moyenne 30% supérieur à celui de leur équivalent essence et que la promesse de voitures électriques raient des temps de recharge moins longs. Quant aux 31% qui réclament davantage d'aides, ils risquent d'être déçus au moment où on évoque des coupes budgétaires conséquentes dans l'enveloppe consacrée au bonus électrique.

Pour ceux qui hésitent à franchir le pas, il est urgent d'attendre : près des trois quarts sont persuadés que l'interdiction définitive de vente des voitures neuves thermiques, fixée à 2035, sera reportée. Au moment où



REIMS • ÉPERNAY • CHARLEVILLE

LOCATION DE VÉHICULES

Pour tous vos besoins en mobilité du CABRIOLET au 20m3 - HAYON

03 26 50 67 67



















Cyril Gervasoni. Après avoir goûté au sport de haut niveau et à la scène, le Rémois s'est lancé dans l'organisation de spectacles au Comedy Club du Clos chaque jeudi soir. Entre autres projets...

Bienvenue au (Comedy) Club



uand il accueille les spectateurs à l'entrée du Comedy Club, Cyril Gervasoni est comme un poisson dans l'eau. Souriant, un petit mot de bienvenue pour chacun, le Rémois est dans son élément. Pourtant, du foot à la scène en passant par une école de commerce, le chemin n'était pas forcément tout tracé. C'est pourtant celui qu'il a choisi de se frayer, déjouant tous les pronostics de carrière pour suivre son propre destin. Issu d'une famille spécialisée dans la carrosserie automobile, le jeune Cyril est un passionné de football. Il se spécialise au poste de gardien de but, au Stade de Reims, dans les pas de son frère aîné Fabrice. Comme tous les jeunes joueurs prometteurs, s'il a des envies de carrière professionnelle, il poursuit ses études post-bac en école de commerce, à Reims Management School (ex-Neoma). « Evidemment mon rêve était de percer dans le foot, mais j'étais aussi conscient que je n'avais pas le jeu au pied de Fabien Barthez alors j'ai poursuivi mes études », glisse dans un sourire cet adepte de l'autodérision. Une lucidité qui lui permet de décrocher un Bachelor, tout en continuant a jouer a haut niveau, au Stade de Reims, puis à Tinqueux. Après l'obtention de son diplôme, il intègre une grande banque, et quelques mois plus tard, malgré aussi l'opportunité de rejoindre l'entreprise familiale, il prend tout le monde de court en plaquant tout pour un projet fou : monter un spectacle avec son meilleur ami. Une décision qui n'était ni facile à prendre ni aisée à faire accepter à son entourage à l'heure de s'engager dans la vie active « C'est peut-être la meilleure décision que j'ai prise dans ma vie ». Avec Anthony Guerreiro, ils créé alors le duo Les Cuissards. Ensemble, les deux copains écrivent et jouent des sketches aussi loufoques que leur nom de scène et commencent à tourner et à se faire connaître dans le monde de l'humour du début des années 2000.

TÉLÉVISION ET FOOTBALL

Après un festival à Châlons-en-Champagne, Les Cuissards sont repérés et intègrent l'écurie de production ils apparaîtront régulièrement entre 2008 et 2010, peu avant la fin de leur duo. Une période enrichissante mais aussi harassante, qui prend fin avec le sourire. « Nous nous sommes séparés pour nous construire familialement », souligne le Rémois, qui suivra ensuite une formation dans le consulting, tout en continuant à organiser des événements artistiques pendant quelques années. Toujours aussi passionné de football, il se remet plus sérieusement sur le terrain à Epernay et passe en parallèle ses Brevets d'Etat d'entraîneur, le BEES 1 puis le BEF (Brevet d'Entraîneur de Football). De joueur, il devient donc entraîneur de gardiens de buts, en passant son Certificat d'entraîneur dans la même promo-

« C'est une de mes caractéristiques : je suis sincère dans tous mes investissements. »

de spectacles Juste pour rire. Joueur du Racing Club d'Epernay, « Gerva » se produit sur une scène parisienne les lundis et jeudis soir avec son compère, s'entraîne les autres jours et joue le week-end avec son club qui évolue alors en CFA2, l'un des plus hauts niveaux du football amateur. Les Cuissards font aussi un détour par la télévision en intégrant l'équipe de « Pliés en 4 » », une émission pilotée par un certain Cyril Hanouna sur France 4. Une émission dans laquelle

tion que l'ancien lyonnais Grégory Coupet et l'ancien Stéphanois Jérémie Janot. Dans la foulée, il devient entraîneur des jeunes (13-15 ans) du Pôle Espoirs de Reims de la Fédération française de football, un poste qu'il occupe toujours aujourd'hui, en charge d'une promotion d'une quinzaine de joueurs issus de Champagne-Ardenne et d'Ile-de-France qu'il accompagne au quotidien, dans l'objectif, pour la majorité d'entre eux, d'atteindre le niveau professionnel.

Dans le même temps, il intègre l'école de commerce rémoise NEOMA Business School qui, séduite par son profil de sportif et de comédien, le recrute pour des interventions régulières. Un véritable retour aux sources pour celui qui a suivi ses études supérieures sur ce même campus rémois. « J'interviens en tant que consultant au département Talents et carrières, et lors de la rentrée, je participe à l'accueil des nouvelles promos de 500 à 600 étudiants sur les Campus de Reims et Rouen pendant toute la première semaine d'intégration. Je dispense des cours d'accompagnement aux étudiants (prise de parole en public, cohésion d'équipe...) et je leur passe aussi le message qu'il n'y a pas un chemin tout tracé qui les attend mais que les possibilités sont infinies. Il s'agit de donner de la confiance aux étudiants qui n'en ont pas et de parfois tempérer ceux qui en ont trop », sourit-il. « L'objectif c'est d'orienter les étudiants vers leur avenir et surtout d'attiser leur créativité ». Cet accompagnement des étudiants, « Gerva » le nourrit par ses expériences multiples et son parcours atypique, guidé par un fil conducteur: la passion et l'investissement. « C'est une de mes caractéristiques : je suis sincère dans tous mes investissements ».

CRÉATION DU COMEDY CLUB

Heureux clin d'œil du destin en 2021, quand Benjamin Carteret, le propriétaire du Clos, un bar branché rémois, imagine de mettre en place un Comedy Club dans ses murs. Le musicien rémois Yuksek établit une connexion entre le patron et Cyril Gervasoni qui dispose encore de nombreuses connexions et amitiés dans le milieu du spectacle. «Les planètes se sont alignées », avoue celui qui voit là une formidable opportunité de renouer avec la scène, mais côté organisation cette fois. « J'ai évidemment saisi l'occasion de pouvoir faire venir des artistes à Reims et d'organiser des spectacles dans un lieu formidable ».

Il réactive son réseau artistique, qui ne met pas longtemps à réagir, puisqu'il organise le lancement du Comedy Club en juin 2022, avec en invité d'honneur Kyan Khojandi. L'humoriste et comédien révélé par sa série « Bref » est Rémois. Il accepte rapidement de se produire au Clos, suivi par Roman Frayssinet quelques semaines plus tard. Rien que ça! « L'idée du Comedy Club est de faire venir des humoristes renommés et d'ouvrir la scène aux jeunes talents. On propos chaque jeudi soir une scène ouverte aux débutants et on fait venir une tête d'affiche une fois par mois », poursuit-il avec un enthousiasme communicatif pour le public du Clos

qui, chaque jeudi soir, se presse au Comedy Club. Au fil des années, la programmation s'est étoffée et celle de la saison 2024-2025 est déjà bien fournie. Un rythme de croisière dont ne se contente pas Cyril Gervasoni, qui travaille sur d'autres projets en parallèle. « Ce projet du Clos et la rencontre avec ses dirigeants a réveillé en nous des envies de faire autre chose. Nous sommes en train de créer une production pour donner naissance à des modules audiovisuels ». Le Rémois s'implique sur ce projet avec ses amis du Clos, Benjamin Carteret et Adrian Mirroir, son compère de toujours, Anthony Guerreiro et le comédien Pascal Demolon, rémois d'adoption.« Ce sont des formats courts sur des sujets humoristiques et d'intérêt général qui sont actuellement en phase d'écriture ». Une fin d'année riche en projets qui verra son point d'orgue le 12 décembre prochain, avec un Big Show au Clos, avec Jean-Marie Bigard en tête d'affiche.

BENJAMIN BUSSON

1979

Naissance à Reims le 4 décembre.

2004

Création du duo Les Cuissards.

2006

Signature du contrat avec la production Juste pour rire.

2013

Devient consultant pour Neoma Business School et entraîneur au Pole Espoirs de la FFF à Reims.

2022

Création du Comedy Club du Clos.

2024

Big Show le 12 décembre au Clos à Reims

Instagram : @comedyclub_du_clos



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr

